

**PAGES  
MANQUANTES**

# LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Du Commerce, de la Finance, de l'Industrie, de la Propriété Foncière et des Assurances

VOL. XIX

MONTRÉAL, VENDREDI 11 DÉCEMBRE, 1896

No 15

2291... ABONNÉS RÉGULIERS... 2291

SEMAINE PRÉCÉDENTE

## Ça et là.

**À bas les obstacles** Nous sommes débarrassés des taxes de mutation sur la propriété. On s'attendait à cette mesure depuis quelques temps déjà et maintenant que l'espoir est devenu une réalité, nous allons, nous dit on, voir apparaître une pluie de mutations aux bureaux d'enregistrement ; il paraît que bon nombre de transactions ne devaient apparaître aux yeux des mortels que le jour où la taxe serait abolie.

Voilà déjà un obstacle de moins aux mutations d'immeubles. Il en est encore un autre plus difficile peut-être à faire disparaître ; on y arrivera néanmoins avec du travail et de la persévérance ; tout le monde a d'avance compris que nous voulions parler de la loi néfaste connue sous le nom de *loi Augé*.

Patience ! elle aura son tour. Ceux qui aujourd'hui l'appuient encore seront les premiers bientôt à en demander le rappel.

**Les falsifications.** Le département de l'Intérieur vient de publier son rapport sur les falsifications des denrées. 1265 échantillons ont été analysés pendant l'année terminée le 30 juin dernier ; sur l'ensemble, 8½ p. c. environ des produits analysés ont été trouvés falsifiés. Les confitures et les gelées ont donné lieu à des fraudes nombreuses ; sur 155 échantillons, 25 étaient mauvais, soit environ 16 p. c. Le sirop d'érable est un des produits les plus adultérés par l'adjonction de glucose. Mais, en général, on trouve une diminution dans le nombre des articles falsifiés.

On sait que depuis quelque temps les analystes ne s'en tiennent pas uniquement à l'examen des denrées et produits alimentaires, mais que certains articles de drogueries et les engrais ont été l'objet de recherches

## LE PRIX COURANT

A. & H. LIONAIS, ÉDITEURS-PROPRIÉTAIRES.

Chambre 101, Bâtisse "New York Life."

Téléphone No 2347. Boîte de Poste No 917

Montréal, Canada.

### ABONNEMENTS

(Strictement payables d'avance.)

Montréal et Banlieue, un an \$2.00

Canada et États-Unis, un an 1.50

France et Union Postale, un an (15 francs) 3.00

Tout abonnement est considéré comme renouvelé faute d'avis contraire 15 jours avant l'expiration.

L'abonnement ne cesse que sur un ordre écrit adressé au bureau même du journal.

Il n'est pas donné suite à un ordre de discontinuer tant que les arriérés et l'année en cours ne sont pas payés.

Adresser toutes communications comme suit :

### LE PRIX COURANT,

Montréal, Canada

et d'analyses. Le vert de Paris notamment qui est employé en quantités considérables par les cultivateurs est souvent analysé par les chimistes du gouvernement ; en 1894-95 environ 70 p. c. des échantillons analysés avaient été trouvés purs, cette année 90 p. c. des échantillons soumis ont été reconnus purs ; il y a un progrès réel, dont il faut se féliciter.

Sur 48 échantillons d'engrais un seul a été reconnu adultéré.

Nous entrerons dans plus de détails, comme nous avons d'ailleurs l'habitude de le faire, dès que nous aurons en mains le livre bleu concernant les analyses.

**La Chambre de Commerce** Réunion mensuelle vendredi après midi, de la Chambre de Commerce, du District sous la présidence de M. Joseph Content.

Après les affaires de routine, une communication a été lue, du consul général d'Italie, souhaitant du succès aux efforts faits pour l'exposition internationale et exprimant l'opinion que l'Italie soit placée sur le même pied que les autres nations, dans ses relations commerciales avec

le Canada. Une lettre du ministre du Commerce et de l'Industrie a également été lue, promettant sa plus sérieuse considération aux suggestions de la Chambre de Commerce au sujet des droits imposés sur le tabac en feuille, ainsi qu'au rapport envoyé en réponse aux questions posées par le département pour augmenter le commerce du Canada.

Une dépêche a été reçue de M. D. Parizeau, M. P. P., informant qu'il avait donné avis de motion pour nommer un comité législatif pour étudier les causes d'inondation.

Sur motion de M. H. A. A. Brault, secondé de M. J. X. Perreault, un rapport volumineux du comité de législation fut adopté. Ce rapport traite des faillites, et la première partie contient une série de questions devant servir aux marchands de gros et aux inspecteurs de faillite. La seconde partie traite des privilèges accordés par la loi aux propriétaires, en cas de faillite, et elle traite aussi des réclamations des épouses par contrat de mariage. Le rapport en ce qui précède, suggère divers amendements au code civil, que l'honorable M. J. D. Rolland présentera devant le Conseil législatif, mercredi de la semaine prochaine.

Avant l'ajournement, les messieurs suivants ont été admis membres de la Chambre : MM. C. G. Penny, échevin de cette ville, G. Paré, courtier et Joseph Girard, manufacturier.

Nous donnons ci-contre le texte du rapport du comité de législation, concernant les privilèges et droits des locataires et les femmes des faillis, dans le règlement de faillite :

" Considérant les très nombreux abus qui résultent du fait que certaines personnes ne pressent pas la rentrée des loyers de leurs maisons

louées à des commerçants par bail authentique et laissent courir les arrérages de loyers pendant des années, en vue d'une stipulation portée au bail que tels arrérages portent intérêt aux taux de 6, 7 et 8 pour cent, certains qu'ils sont qu'au cas de faillite de leurs locataires, leur privilège "s'étend à tout le loyer échu et à échoir" (2005 c. c., amendé par S. R. de Q., art. 5828; et attendu qu'en de très nombreuses circonstances, l'actif des faillis est en tout ou en très grande partie absorbé par la réclamation du bailleur; et attendu que très souvent la vigilance des créanciers à surveiller leurs intérêts est déjouée par les fausses informations que leur donne leur débiteur; et que la situation du locataire vis à vis de son propriétaire est toujours difficile à contrôler.

"Et attendu qu'il semble désirable de rendre uniforme le privilège du bailleur sur les maisons occupées par des locataires, en vertu d'un bail authentique, sous seing privé, verbal, incertain ou par tacite reconduction.

"Un comité est d'opinion: que cette Chambre suggère à la Législature provinciale d'amender le dit article 2005, en y ajoutant une disposition qui spécifiera que le privilège du bailleur pour loyer dû par un commerçant, en vertu d'un bail authentique, sous seing privé, verbal, incertain ou par tacite reconduction, ne s'étendra uniformément qu'à douze mois d'arrérages

"Qu'en l'absence d'une loi de faillite, ce comité considère que l'article 772 du code de procédure civile fonctionne convenablement et sans frais, ni délais, et que ce comité avise la Chambre de s'adresser à la dite Législature pour la prier de ne pas amender le dit article comme il est suggéré dans le second rapport des commissaires sur le code de procédure par l'article 855 du dit rapport dont l'effet sera que les immeubles appartenant à des faillis seront licités par le shérif, sans égard aux intérêts des créanciers qui préfèrent dans nombre de cas, qu'elles soient vendues par le curateur ou que ce dernier les abandonne à un créancier hypothécaire en paiement de ses droits, en observant la procédure actuelle.

"Que la loi sur l'enregistrement des contrats de mariage des commerçants est défectueuse. Que non seulement elle laisse les fournisseurs d'un commerçant dans l'incertitude, mais qu'elle donne lieu à des surprises et à des abus criants, mettant le créancier journallement en face d'une réclamation inatten-

due et incontrôlable de la femme du débiteur, par l'enregistrement tardif ou dans un bureau d'enregistrement ignoré de son contrat de mariage, en vertu duquel inopinément elle exerce concurremment ou même par préférence, une réclamation contre son mari banqueroutier.

"Aussi, notre comité croit très désirable que cette Chambre demande à la Législature d'introduire dans le code, au chapitre des enregistrements, une disposition rendant sans effet vis à vis d'aucun créancier les réclamations que pourra faire la femme d'un commerçant si son contrat de mariage n'est pas enregistré au bureau d'enregistrement de son domicile, dans les deux mois qui précéderont la création d'une dette par le mari en faveur d'un créancier. Et que dans le cas où le mari commerçant échangera de domicile et commencera dans une circonscription d'enregistrement étrangère à son premier domicile, il sera nécessaire pour la femme de renouveler au bureau d'enregistrement de cette dernière circonscription, son dit contrat de mariage, dans les termes, délais et conditions qui précèdent, faute de quoi, elle ne pourra faire valoir ses droits en vertu de son contrat de mariage à l'encontre de ceux d'un créancier de son mari."

## LA CONVERSION DE LA DETTE

Un journal de campagne que, dans son propre intérêt, nous ne tenons pas à nommer dit, dans un article portant le titre ci-dessus :

Le plan de l'hon. M. Atwater pour la conversion de la dette provinciale est, d'après nous une absurdité. En effet, n'avons-nous pas devant nous l'expérience pour nous renseigner.

"On veut emprunter pour payer, c'est ce que nous appelons en termes vulgaires boucher un petit trou pour en ouvrir un grand.

Nous ne savons à quelle conversion le confrère se rapporte, quand il parle de l'expérience qui le renseigne sur la future conversion, car jusqu'à présent nous n'en connaissons pas, au sens propre du mot; il y a bien eu un emprunt pour en boucher un autre, mais il revêtait si peu le caractère d'une conversion, qu'on était alors tenu à la gorge.

Il est deux choses bien distinctes que notre confrère confond à plaisir, l'emprunt et la conversion.

La première se fait par nécessité, par besoin, la seconde se fait au contraire dans des conditions tout autres.

Tandis que le but de l'emprunt

est de couvrir des dépenses, le but de la conversion est de les réduire.

Un gouvernement n'est pas toujours maître de choisir le moment où il empruntera, il l'est toujours de choisir celui où il fera une conversion.

Quand le taux, le loyer de l'argent est bas, un Etat, une Province dont les finances ne sont pas obérées et qui a toujours fait honneur à ses engagements, peut trouver le moyen, dans la diminution progressive de l'intérêt de sa dette, de diminuer les charges qui pèsent sur les contribuables. C'est ce qu'on appelle la *conversion des rentes* qu'il paye. Le mot conversion signifiant alors *réduction*.

En effet, que propose le gouvernement provincial? De diminuer la somme d'intérêts qu'il paie annuellement aux porteurs d'obligations de la Province.

Voyons dans la pratique ce qui va se passer en prenant les chiffres mêmes de la dette de la province et des intérêts qu'elle doit actuellement payer.

Nous supposons que la conversion des obligations 5 0/0, 4 1/2 et 4 0/0 se fera à 3 1/2 0/0 ce qui n'a rien qui puisse nous surprendre quand on songe qu'il est facile en Europe d'obtenir de l'argent à 3 0/0 et même 2 1/2 0/0.

Voici la dette de la province avec ses charges :

Emprunts	Montant en \$	Taux	Intérêts annuels	
1871	745,000	3,625,666.66	5 0/0	181,283.31
1876	824,200	4,059,774.33	5 0/0	203,988.65
1878		3,900,000.00	5 0/0	150,000.00
1880	683,500	3,305,410.00	4 0/0	148,744.81
1882	500,000	2,433,333.33	5 0/0	121,666.67
1882		1,066,500.00	5 0/0	53,325.00
1888	722,000	3,513,733.33	4 0/0	141,549.33
1891	600,000	2,900,000.00	4 0/0	116,800.00
Total		\$23,924,446.65		\$1,115,357.81

La province dit aux porteurs de ses obligations, acceptez 3 1/2 p. c. d'intérêt au lieu de 5, 4 1/2 ou 4 p. c. que je vous paie actuellement, ou, si vous le préférez, je vous rembourse votre capital.

Quant le moment est bien choisi, le capitaliste préfère recevoir un nouveau titre et ne demande pas le remboursement, parcequ'il obtiendrait difficilement de placer son argent dans les mêmes conditions d'intérêt et avec les mêmes garanties, c'est-à-dire à sécurité égale, vu la situation du marché des capitaux.

Supposons donc que tous les capitalistes acceptent de nouveaux titres portant intérêt à 3 1/2 0/0 et voyons ce qui va se passer.

Pour un capital de \$23,924,446.65, la Province paie annuellement \$1,115,357.81 d'intérêts, son service de la Dette publique lui coûte donc actuellement 4,662 0/0, c'est-à-dire

1.16 o/o de plus qu'elle se propose de payer ; les porteurs de titre, acceptant, elle ne paie plus désormais que \$837,356.33 d'intérêts annuels, c'est donc une charge annuelle de \$278,001.48 que la Province n'a plus à supporter.

En supposant que le porteur d'obligations préfère être remboursé du capital, l'opération reste la même ; un autre capitaliste, une banque, etc... donnera le capital en échange du titre de rente 3½ p.c., capital qui servira à rembourser le premier porteur.

Ceci exposé, nous nous demandons où notre confrère a pu trouver que convertir la rente c'était boucher un petit trou pour en ouvrir un grand.

Pour nous, au contraire, nous espérons que la conversion viendra bientôt boucher le trou que fait au Trésor un intérêt trop onéreux payé aux créanciers de la Province.

**La Western Loan and Trust Company [Limitée].**

*Compte rendu de l'assemblée annuelle.*

L'assemblée annuelle des actionnaires de la compagnie eut lieu à ses bureaux, No 13 rue St-Sacrement, mardi le 17 novembre courant, à 2 hrs. de l'après-midi.

Etaient présents : l'hon. A. W. Ogilvie, J. N. Greenshields, Ecr., C. P., R. W. Knight, Ecr., Wm. Strachan, Ecr., W. Barclay, Stephens, Ecr., et plus d'une centaine d'autres, représentés par procuration.

Le président l'hon. A. W. Ogilvie ayant pris le fauteuil, M. Greenshields proposa appuyé par l'hon. A. W. Ogilvie, que R. W. Knight Ecr fut élu président de l'assemblée.

En entrant en fonctions, M. Knight, exprima sa satisfaction de pouvoir être présent à la réunion, et son appréciation de la manière économique avec laquelle, les affaires de la compagnie ont été administrées depuis ses débuts. Il manifesta aussi sa confiance dans un avenir brillant pour elle.

M. W. Barclay Stephens fut appelé à remplir les fonctions de secrétaire, et il fit la lecture du rapport et de la feuille de balance.

Messieurs—En soumettant le rapport annuel des Directeurs pour l'année finissant le 31 octobre dernier, nous désirons appeler votre attention sur le fait que tous les fonds de la compagnie ont été et sont actuellement prêtés à un taux d'un peu plus de 7½ o/o par an. et aussi que le total des dépenses est de moins de 1 o/o des recettes nettes de la compagnie. Un autre item important est celui des Opérations en fidéi-commis Durant l'année écoulée, nous avons manipulé des fonds en fidéi-commis au comptant, au montant de \$133,000. En outre, nous sommes dans le moment fidéi-commissaires pour une somme s'élevant à \$4,100,000. Le compte de ces fonds vient d'être clos et ne figure pas dans les opérations de l'année. Nous considérons que, durant les pro-

chains dix ans, le revenu de ces dépôts seuls sera au moins de \$50,000

Le tout respectueusement soumis,  
A. W. OGILVIE, président.

En proposant l'adoption du rapport, le président dit qu'il n'était pas nécessaire pour lui de faire des remarques sur ce document qui parlait par lui-même et que ce court préambule fourni par les directeurs était, d'après lui, suffisant, proposa donc, appuyé par M. J. N. Greenshield, que le rapport fut adopté. Ce qui fut fait.

Il fut ensuite résolu que l'assemblée procéderait à faire l'élection, au scrutin des personnes devant remplir les fonctions de Directeurs pour l'année à venir.

Le scrutin étant pris, les messieurs suivants furent dûment élus :

L'hon. A. W. Ogilvie, R. Préfontaine, Ecr., M. P. R. W. Knight, Ecr., W. L. Hogg, Ecr., J. N. Greenshield, Ecr., C. R., Wm. Strachan, Ecr., John Hoodless, Ecr., W. Barclay Stephens, Ecr.

M. Charles Desmarteau fut réélu auditeur.

Après le vote accoutumé de remerciements aux Directeurs et aux officiers, la réunion prit fin.

A une réunion subséquente du bureau des directeurs l'hon. A. W. Ogilvie fut réélu président et Wm. Strachan, Ecr., vice-président.

W. BARCLAY STEPHENS,  
Gérant.

**FEUILLE DE BALANCE GENERALE.**

<i>Actif.</i>	
Espèces en Caisse .....	\$ 3,140 68
Espèces en banque .....	5,981 86
Compte des Porteurs d'actions .....	1,316,493 34
Prêts et intérêts acquis .....	1,044,057 22
Immeubles de la compagnie .....	3,673 32
Intérêts en souffrance garantis .....	2,634 59
Contingents .....	824 84
Ameublement de Bureau et articles de Bureau .....	2,006 40
Fournitures des agents .....	629 63
Diverses obligations municipales .....	37,795 98
<b>Totaux .....</b>	<b>\$2,417,237 86</b>

<i>Passif.</i>	
Capital .....	\$1,761,450 00
(versé \$441,956 66)	
Débetures .....	450,000 00
Stock de débetures .....	152,900 00
Balance au crédit de Profits et Pertes .....	46,523 31
Fonds en fidéi commis .....	6,364 55
<b>Totaux .....</b>	<b>\$2,417,237 86</b>

**COMPTE DE PROFITS ET PERTES**

<i>Recettes.</i>	
Balance reportée .....	\$ 17,195 45
Recettes diverses .....	6,652 00
Intérêts .....	68,721 99
<b>Totaux .....</b>	<b>\$ 91,969 44</b>
<i>Débourssés.</i>	
Dividende No 7 .....	\$ 7,608 08
Dividende No 8 .....	8,313 10
Intérêt sur débetures .....	22,500 00
Rabais de 10 p.c. sur les meubles et fournitures .....	222 93
Dépenses diverses, annonces, timbres, intérêt et change .....	2,276 02

Administration, salaires, honoraires des directeurs, loyer, etc .....	4,526 00
<b>Balance .....</b>	<b>\$ 45,416 13</b>
	46,523 31
	<b>\$ 91,969 44</b>

Au Président et aux Directeurs,  
Messieurs : Je certifie par les présentes que j'ai comparé et contrôlé l'état qui précède avec les livres de la compagnie, et que cet état est exact.  
Votre dévoué,  
CHS. DESMARTEAU,  
Auditeur.

**Rapport de M. J. D. Leclair à la 15<sup>e</sup> Convention de la Société d'Industrie Laitière**

Comme nous l'avons promis dans notre dernier numéro, nous donnons ci-dessous le rapport présenté à la quinzième convention de la Société d'Industrie laitière, jeudi dernier, par le dévoué surintendant de l'école de laiterie de St-Hyacinthe, M. J. D. Leclair.

La haute compétence de M. Leclair en ces matières, son dévouement zélé et intelligent aux intérêts de la classe agricole et sa longue expérience dans la fabrication du beurre et du fromage donnent aux conseils qui suivent une portée qui n'échappera à aucun des intéressés.

M. Leclair touche la note juste quand il déclare que le progrès ne s'obtient pas en exposant ce qui se fait bien et en passant sous silence ce qui se fait mal. C'est au contraire en faisant connaître le mal, en l'étudiant dans ses causes et ses effets qu'on arrive à l'enrayer d'abord et à le détruire ensuite.

Nous nous associons pleinement aux remarques de M. Leclair et nous prions nos lecteurs de bien méditer son rapport qui a obtenu le complet assentiment et les éloges les plus flatteurs des meilleures autorités dans la matière.

Monsieur le Président et Messieurs,  
J'ai l'honneur de vous faire rapport des travaux de votre Ecole de Laiterie de St Hyacinthe. Les cours donnés durant la saison de 1895-96 ont été suivis par un moins grand nombre d'élèves que la saison précédente, avec un plus grand nombre d'applications ; ça été la conséquence de la saison 1895 particulièrement désastreuse pour les fabricants de fromage.

Nous remarquons cette année, un plus grand nombre d'élèves dans la classe du beurre.

Nous avons pressenti une augmentation dans les produits du beurre que le rapport de l'exportation pour la saison terminée a pleinement justifié.

Ces cours abrégés donnés à votre Ecole sont hautement appréciés par le public et sont d'une utilité incontestable et

incontestée, je le suppose aussi ; cependant, je crois le temps arrivé de donner des cours plus complets. Jugeons-en par le travail d'amélioration qui se fait partout pour rendre notre beurre et notre fromage en condition parfaite sur le marché anglais. Ne serait-il pas regrettable de ne pas arriver au haut de l'échelle par l'incompétence de nos fabricants ? De l'établissement de ces cours résulterait un avantage indirect, celui de démontrer, de prouver à l'évidence que la fabrication du beurre et du fromage est un art qu'on ne saurait posséder sans une étude et une pratique sérieuses.

Pour établir votre école sur un pied convenable à une école provinciale de ce genre et à l'importance de notre industrie laitière j'ai soumis au comité de l'École quelques réformes qui seront adoptées, j'espère, du moins en principe.

Dans ces conventions de notre Société d'Industrie laitière qui réunissent chaque année les hommes ayant un intérêt commun, celui de rendre l'industrie laitière payante, chacun est appelé à y contribuer en fournissant sa petite somme de travail et d'expérience. Ce résultat ne saurait s'obtenir en faisant un exposé de ce que nous faisons bien et en passant sous silence ce que nous faisons mal : de cette manière les étrangers qui lisent les rapports de notre société, et surtout messieurs les acheteurs, ne manqueraient point de faire la remarque que nous sommes conscients de notre valeur ou que nous voulons faire coter nos produits avec l'aide de nos paroles. Montrons leur plutôt que nous travaillons fermes pour leur préparer une bonne marchandise et que nous ambitionnons une réputation solide basée sur la qualité de nos produits.

En vous donnant un compte-rendu des visites que j'ai faites dans une centaine de fabriques de beurre de cette province, je me suis inspiré de cette idée, et en ami sincère de notre industrie laitière, je ne vous parlerai que des principaux défauts constatés dans la tenue générale des fabriques et surtout dans la fabrication du beurre. Ça pourrait s'appeler laver son linge sale en famille.

Le lait n'est contrôlé ni pour la pureté, ni pour la qualité, ni pour la détermination des pertes.

1o La pureté. Pas d'usage de lacto-densimètre et dans beaucoup d'endroits il n'y en a pas. On se fie aux gens, on les connaît. Puis on a l'inspecteur ; mais il ne va pas partout ; à part les fabriques syndiquées pas 3 0/0 des autres essaient de contrôler le lait.

2o La qualité. Lait malpropre, mal soigné, sûr, et, dans un grand nombre de fabriques, on ne fait pas objection à prendre du lait malpropre, trop vieux, mal aéré, etc, de peur de perdre des clients si on leur adresse des reproches.

3o Détermination des pertes. Pour qu'une industrie soit payante, elle doit être bien conduite, c'est-à-dire qu'il faut se rendre compte si nous mettons bien à profit la matière première qui nous est fournie. Le fabricant qui se donne comme homme compétent se rend-t-il compte des pertes : Que fait-il pour s'assurer du plus grand rendement possible de la crème ? Presque partout, dans les fabriques syndiquées, c'est encore l'inspecteur et ailleurs, rien.

Dieu sait s'il s'en fait des pertes sur-

tout dans le lait de beurre. Un propriétaire de fabriques devrait exiger du fabricant un rapport journalier montrant comment l'écémage et le barattage ont été faits et quelles sont les pertes de gras dans les deux cas. L'importance d'un bon nombre de fabriques l'exige impérieusement au risque de subir des pertes considérables et de trouver déceptions et mécomptes au lieu de profits dans l'industrie du beurre.

*Mauvaise maturation.*— Dans un grand nombre de cas j'ai constaté avec peine qu'elle se fait au hasard ; on ne sait pas la conduire et, le moment du barattage arrivé, on prend tout bonnement la crème telle qu'elle est pour en faire du beurre. D'où toutes sortes de beurres. Avec la bienveillante permission de quelques marchands de Montréal, j'ai examiné des beurres au printemps, en été et en automne, beurres conservés dans leurs entrepôts, et j'ai trouvé là le plus bel assemblage de choses pas pareilles qu'il fût donné de voir. Plusieurs s'engagent dans cette industrie sans la bien connaître, sans soupçonner même qu'il est nécessaire de faire un apprentissage pour bien connaître le métier. Combien de lettres n'ai-je pas reçues de fabricants aux prises avec les difficultés les plus ordinaires du métier.

Je ne parle pas ici, bien entendu de ceux qui font mal parce qu'ils le veulent bien, les cas en sont rares, disons le de suite, mais j'ai rencontré un fabricant qui m'a répondu sans hésiter, "oui Monsieur, quand je fais de mauvais beurre c'est que je l'ai voulu."

— Combien avez-vous payé à vos patrons pour tel mois, lui demandai-je ?

— Cinquante-huit cents, c'est-à-dire la moyenne payée dans les autres fabriques pour le même mois.

Et le beurre attendait en glacière un acheteur peu difficile qui ne se montrait pas. Ce beurre a rapporté 12 cents la livre au propriétaire. Je pourrais en nommer d'autres dont le beurre s'est promené d'entrepôt en entrepôt, au moins ceux-là n'y mettaient pas une aussi grande somme de mauvais vouloir.

*Barattage trop chaud en été et trop froid en automne.*— Dans beaucoup de fabriques, le barattage se fait à température trop élevée, et le résultat est qu'on obtient un beurre mou, qui se lave mal, reste plein d'eau et est d'un aspect grasseux. Je crois à propos de rappeler ici qu'on peut baratter une crème épaisse à température beaucoup plus basse qu'une crème claire. Et en sus de ces désavantages, la perte de gras est toujours plus considérable.

En automne, si la crème est trop froide, on a un beurre qui se réunit difficilement et manque de texture ; les marchands appellent cela un beurre qui s'égrene. L'effort par le malaxeur pour mélanger est trop considérable et les grains de beurre sont broyés.

En automne, la maturation ne doit pas se faire à aussi basse température, le beurre aurait une tendance à prendre de l'amertume ; il faut éviter, d'un autre côté, de maintenir la température trop haute, ce qui produirait un beurre sûr, aigre et piquant. Je recommande fortement l'usage des ferments lactiques de culture pure parce que les conditions de production du lait sont généralement mauvaises à l'arrière-saison, et qu'il est assez difficile de se procurer à la fabrique du lait propre à préparer un bon ferment. Je crois devoir signaler que les constructions sont généralement trop

légères, ne protègent nullement contre les influences extérieures de température en toute saison.

Les bateaux et les chemins de fer sont pourvus de compartiments froids et pendant ce temps-là que faisons-nous dans nos fabriques ?

La nécessité de mettre notre beurre sur le marché à l'état frais et n'ayant subi aucune perte de saveur est bien comprise, et nous devons nous réjouir à la vue des mesures que l'on prend, nous nous reposons entièrement sur les entrepôts froids, et nous n'apportons presque aucun changement dans notre fabrication. Avouons-le franchement, la cause de l'accroissement de notre exportation est plutôt dans l'amélioration du mode d'exportation que dans une plus grande valeur intrinsèque de nos beurres. Il m'a été donné d'examiner les beurres présentés aux trois concours provinciaux de la saison dernière, en outre de mes visites régulières aux fabriques, et je formule cette opinion sur les échantillons d'environ 200 fabriques. En compulsant mes notes, c'est à peine si je trouverais 10 fabriques dont le beurre—je précise—si nous prenons le goût d'amende comme type idéal de la saveur recherchée, je n'ai trouvé qu'un seul échantillon. Je ne me place pas au point de vue des marchands vous le voyez ; sur le marché la différence n'est guère plus d'un demi-centin du meilleur au mauvais et je me demande en passant si ça ne serait pas le plus court moyen d'arriver à faire faire de bon beurre de même que de bon fromage en le payant ce qu'il vaut. C'est à paralyser complètement les efforts de tous les inspecteurs du monde si messieurs les acheteurs ne comprennent pas ou ne veulent pas mettre la seule sanction possible aux suggestions et conseils que nous avons à donner, en payant suivant la valeur réelle de l'article....

Un commerçant me disait cette année, nous n'achèterons aucun fromage mis dans une mauvaise boîte. C'est parfait lui ai-je répondu, et si l'année prochaine vous n'achetez que du bon fromage, dans deux ans il n'y en aura plus que du bon sur le marché.

*Défaut des beurres par des causes extérieures.*— Mentionnons en premier lieu les mauvaises odeurs provenant de lait restant à pourrir au-dessous et autour des fabriques, faute de drainage. Le chimiste analyste des beurres exposés aux concours provinciaux, signale cette cause qui n'est que trop commune et trop accentuée. Dans un bon nombre d'échantillons pris à ces concours nous avons retracé le goût étrange et particulier aux mauvaises senteurs de la fabrique, soit que le beurre fait, eût été exposé aux mauvaises odeurs, ou que la crème eût absorbé de ces mauvaises odeurs. Dans deux concours consécutifs, nous avons rencontré le même beurre défectueux pour la même cause, mauvaises odeurs. Ce fait fut confirmé par l'inspecteur du syndicat. J'ai constaté moi-même des beurres ayant exactement l'arôme particulier communiqué par l'émanation du faux fond du bassin à crème. A mon avis, il faudrait de toute nécessité que des mesures fussent prises soit par les bureaux locaux d'hygiène ou par d'autres autorités, d'une manière indirecte, en privant ces fabriques de certains avantages accordés seulement aux fabriques étant dans de bonnes conditions. Ces mauvaises conditions extérieures feront toujours sentir

leur influence funeste et contribueront à nous tenir dans un état d'infériorité vis-à-vis de nos concurrents étrangers.

Il est inutile pour moi d'insister sur la prompte nécessité de ces réformes : il est admis que l'industrie laitière pour être payante doit être faite l'hiver comme l'été; or, les marchands exportateurs ne veulent pas de fromage fait durant les saisons d'automne et d'hiver et ils nous disent que nos beurres d'hiver ne valent rien pour l'exportation, et nous voyons les beurres de novembre et décembre se vendre moins cher que les beurres de septembre et d'octobre.

Qu'allons-nous faire alors? abandonner—nous ne le pouvons pas—il faut donc prendre les moyens de faire de bon beurre hiver comme été et l'exporter hiver comme été. La possibilité d'y parvenir est maintenant admise, à nous de prendre les moyens d'y arriver.

Avant de finir, je dois vous parler des taches blanches dans le beurre: ces taches proviennent soit du mélange imparfait du sel, de la crème desséchée ou d'un mauvais barattage.

(Signé) J. D. LECLAIR.

#### DISCUSSION DU RAPPORT

M. le président demande si quelqu'un aimerait à poser des questions à M. Leclair.

Question par le représentant du PRIX COURANT.—Avez-vous quelques suggestions à donner sur la manière d'améliorer notre fabrication de beurre d'hiver? Les exportateurs de beurre de Montréal prétendent qu'il est impossible de faire du beurre de choix en hiver.

Réponse.—Je crois qu'un bon moyen d'améliorer la fabrication du beurre d'hiver est l'emploi des ferments; pour avoir un beurre d'hiver à bon arôme, il faut avoir le soin de mêler le lait d'une vache fraîche vâlée avec le lait de 5 à 8 autres vaches; la proportion ne devrait pas être moindre.

Le beurre amer provient du fait que ce beurre est fait avec du lait trop vieux.

Question par M. J. A. Vaillancourt, représentant l'association du beurre et du fromage de Montréal.—A quoi attribuez-vous ce goût d'étable que l'on trouve à presque tous les beurres d'hiver?

Réponse.—Ce goût provient surtout du peu de soin que l'on prend des vaches dans l'étable, du mauvais état des étables et du défaut de ventilation de ces étables. La plupart des étables ne sont pas ventilées ou le sont d'une manière imparfaite; les ventilateurs ne devraient pas avoir moins de 15 à 18 pouces de diamètre au lieu de six pouces qu'ils ont actuellement.

Question par un fabricant de beurre.—Lorsque la quantité de lait n'est pas assez considérable pour être envoyée à la beurrerie et que l'on désire faire le beurre à la maison, y a-t-il à procéder de la même manière pour la fabrication du beurre?

Réponse.—La manière de faire du bon beurre à la maison ne diffère pas de celle à employer dans les fabriques, il faut cependant ne pas faire fermenter la crème avant qu'elle soit tout ensemble c'est-à-dire que la crème du jour et celle du jour précédent doivent être parfaitement mêlées avant la fermentation; la crème ne doit pas avoir plus de 36 heures, le temps entre le dernier écrémage et le barattage doit être de 12 à 24 heures, pour le reste la méthode est la même à la fabrique et à la ferme.

M. J. A. Vaillancourt félicite M. Leclair de son rapport et dit que si tous les fabricants mettent en pratique les conseils contenus dans ce rapport il sera impossible de faire de mauvais beurre, tous les fabricants devront étudier ce rapport. Il dit à propos de la fabrication du beurre d'hiver que le marché de Montréal réclame du beurre de choix aussi bien pour l'hiver que pour l'été et que le beurre réellement supérieur est très apprécié et obtient un prix très rémunérateur.

A propos du beurre d'exportation il existe dit-il, des plaintes du fait que le beurre est trop coloré et trop salé: ce que l'on veut en Angleterre c'est un beurre très pale et doux.

M. J. de L. Taché, dans une étude sur la fabrication du beurre, donne d'excellents conseils aux fabricants. Les marbrures et les taches que l'on remarque dans le beurre dépendent surtout d'un mauvais barattage de la crème desséchée et du mélange imparfait du sel avec le beurre. Il faut que le beurre soit fait à une température de 55 degrés; l'eau du lavage devra avoir une température de 52 degrés; les constructions qui servent à la fabrication du beurre devraient être moins légères et établies de manière à éviter les brusques changements de température.

M. Barnard se lève et propose l'adoption du rapport de M. J. D. Leclair qui est adopté à l'unanimité.

M. Barnard propose appuyé par M. J. N. Charest que: "Vu le rapport fait par M. le Directeur de l'école de l'industrie laitière sur les défauts remarqués dans les cent fabriques de beurre qu'il a visitées, et vu que ce rapport rencontre l'approbation du représentant du commerce de Montréal, la société recommande au gouvernement de Québec de faire faire une inspection soignée de toutes les fabriques de la province par un ou des inspecteurs compétents." Adopté.

#### LES VINS DES HOSPICES DE BEAUNE

La vente des vins des hospices de Beaune s'est effectuée dimanche dernier. Cette vente qui est, chaque année, un événement pour les Bourguignons, avait attiré comme toujours, de nombreux négociants et curieux dans la vieille cité.

Les produits de la récolte de l'année étaient exposés dans une des salles de la Chambre de commerce; tous les crus de la Bourgogne étaient représentés. Le jury, choisi par le comité d'agriculture de l'arrondissement de Beaune et le comité de viticulture de la Côte-d'Or, a dégusté alors les différents échantillons.

Les jurés ont ensuite résumé ainsi leur appréciation: "Après des débuts fort brillants comme température et comme végétation, tout faisait prévoir une grande année, lorsque les pluies des mois d'août et septembre sont venues retarder les vendanges.

Celles-ci se sont faites dans des conditions satisfaisantes, et les viticulteurs, qui n'ont pas vu se réaliser toutes leurs espérances doivent néanmoins se féliciter des résultats que leur donne l'année 1896. L'absence complète de toutes les maladies cryptogamiques, qui affectent si souvent la vigne, n'a pas été sans influence sur la qualité des vins nouveaux; le jury a été unanime à reconnaître qu'ils ne sont pas dépourvus de mérite.

Les grands vins ont de la finesse une franchise irréprochable et une couleur suffisante, qui est appelée à se développer au premier soutirage. La quantité est généralement exceptionnelle et a dépassé toutes les prévisions."

A deux heures de l'après-midi, le public a été admis à visiter l'exposition et à déguster à son tour, puis la vente a commencé, sous une tente dressée dans une des cours de l'hospice. M. Bouchard, maire de Beaune a lu les noms des vigneron dont les cuvées devaient être mises en vente.

La vente a tout d'abord été difficile les enchères n'étant pas assez importantes, plusieurs lots ont été retirés.

Mais bientôt les amateurs se sont ravisés et les offres se sont mises à pleuvoir de tous côtés.

Les vins rouges ont atteint 310 francs (\$52.00) la pièce pour les Saigny, 380 francs (\$76.00) pour les Volnay, 250 à 400 francs (\$50.00 à \$80.00) pour les Beaune. Les vins blancs de Meursault se sont vendus de 370 à 405 francs (\$74.00 à \$81.00) la pièce.

C'est sur ces prix que vont se baser les viticulteurs de la Côte-d'Or pour la vente de leur récolte de cette année.

#### RECUPERATION DU CALORIQUE

On ne saurait croire combien une observation intelligemment faite peut conduire dans le domaine scientifique à d'heureux résultats. Il faut le dire et le redire sans cesse pour encourager les observateurs. On n'invente plus guère à l'heure actuelle, au sens propre du terme, car le champ de la découverte a été largement défriché, mais la voie reste libre pour l'association d'idées, pour la déduction et pour le perfectionnement, lequel vaut si souvent tout autant que l'invention proprement dite.

En voici un amusant exemple:

Un ingénieur américain, M. Robinson, possesseur de ce nom prédestiné à l'ingéniosité, remarqua un

beau jour que le plafond de la salle où tournait le volant de sa machine à vapeur était noirci et sali d'une façon perpétuelle audessus de ce volant. Il s'y produisait une bande de crasse analogue à la maculature, en forme de halo, si tenace, que dépose au plafond d'une chambre la lampe à l'huile du travailleur.

M. Robinson n'aime pas la poussière : il fit nettoyer à fond et reblanchir le plafond de la salle. La tache reparut aussitôt. C'est que le volant, large et puissant, car la machine avait 350 chevaux de force lançait en l'air, et collait sur l'endu, en les y incrustant, les fines poussières de toute sorte récoltées dans sa rotation.

En un mot, le volant se conduisait d'une façon intempestive comme un ventilateur. Tous les volants en font autant, d'ailleurs. C'est ainsi que celui de la machine Farcot, de 1,000 chevaux de force, produisait une agréable fraîcheur, à ses alentours, dans la galerie des machines de l'Exposition de 1889 : c'était le lieu de rendez-vous, plein de charme, des visiteurs étuvés dans cette magnifique fournaise mécanique pour laquelle on avait oublié la ventilation.

Notre ingénieur américain ne s'est pas attardé dans des calculs théoriques que l'on aura toujours le temps de faire à ce sujet. Il a enfermé son volant dans une sorte de tambour en bois, et il a constaté que sur les 350 chevaux de force de sa machine, il y en avait environ 16 qui servaient uniquement à rendre le séjour du local insupportable en raison des tempêtes de courants d'air qui s'y déchaînaient.

Comme il était, d'ailleurs, impossible d'empêcher ce redoutable volant de se conduire comme un ventilateur, M. Robinson canalisa le courant d'air produit dans une gaine de bois au travers de laquelle il fit passer la vapeur d'échappement de la machine avant de l'envoyer au condenseur. La vapeur se condense ainsi, ce qui est une excellente chose, et l'air chaud est envoyé dans l'usine qu'il chauffe agréablement sans dépense de calorique spécial. Plusieurs filatures des environs de Boston ont adopté ce système et s'en trouvent à merveille.

L'inconvénient, c'est que, lorsque la machine à vapeur ne tourne pas, on n'est pas chauffé ; mais il va sans dire que des industriels prévoyants ne sauraient trouver dans le dispositif indiqué qu'une récupération de calorique perdu et non

pas un mode de chauffage complet et fondamental.

Quoi qu'il en soit, voilà une observation bien faite et une conclusion pratique bien tirée, à l'américaine, d'un phénomène usuel très connu. M. Robinson fournit à ses confrères une profitable leçon de choses dont il faut le féliciter.

(*Le Génie*).

### SITUATION DE LA LAITERIE EN ALLEMAGNE EN 1895

La laiterie, surtout dans les régions de production du beurre, a souffert en Allemagne pendant l'année 1895. Les prix du beurre ont baissé ; à Hambourg la cote était, en 1887, de 94.64 marks les 50 kilogr., en 1888 de 92.57 marks ; en 1895, d'environ 93.20 marks. Les prix du fromage, à l'exception du fromage dur ordinaire de lait écrémé ont, par contre, été plus élevés. Presque partout, les prix des vaches à lait et du jeune bétail ont atteint des hauteurs auxquelles il est peu probable qu'ils se maintiennent. Le prix des porcs a baissé. La lutte contre la concurrence étrangère, les mesures contre l'introduction et l'extension des maladies des bétails ont continué à présenter le même intérêt économique général ; agriculteurs et laitiers ont apporté à l'étude de ces questions la même ardeur que par le passé.

Au point de vue technique, des progrès sérieux ont été réalisés. Les diverses expositions de laiterie organisées en Allemagne ont établi d'une façon irréfutable les résultats de la marche en avant. Des résultats ont été notamment tentés en vue d'améliorer tout ce qui concerne la pasteurisation et la stérilisation. Pour les "centrifuges" il y a peu d'innovations à noter, sauf quelques dispositions pour mettre en mouvement ces machines ; les moteurs à pétrole appliqués à cet usage ont aussi été perfectionnés.

Il existe en Allemagne un grand nombre de sociétés laitières ; on en comptait 1,073 à la fin de 1893. Ces sociétés ont notamment pour but de procurer aux particuliers les avantages de l'exploitation en grand par l'installation des laiteries centrales.

Voici quel est le mode d'organisation de ces laiteries. L'établissement est bâti par un ou plusieurs entrepreneurs ou par une société, ou encore par une entreprise de construction ; on afferme et on travaille, pendant un temps fixé, le lait des producteurs particuliers, ou bien

encore l'établissement et le lait sont affermés du même coup. Dans ces sortes de laiterie, les fournisseurs de lait reçoivent un paiement fixe et restent étranger au gain ou à la perte de celui qui afferme ; ils n'ont aucun intérêt à fournir du bon lait, mais seulement à en produire beaucoup. Au contraire, dans les compagnies d'exploitation, chaque sociétaire étant copropriétaire de l'établissement a intérêt à ce que les produits soient bons et les bénéfices aussi élevés que possible.

Il est à remarquer que la fusion des associations laitières allemandes a fait de grands progrès dans ces derniers temps. Le but principal de ces associations est de maintenir la qualité du beurre, d'assurer le marché du pays et de trouver de nouveaux débouchés, principalement en Angleterre.

D'après les communications des cercles agricoles, l'exportation du beurre a augmenté surtout vers le Danemark, et, comme cet Etat est un des pays qui fournissent le plus de beurre à la Grande-Bretagne, on suppose que l'Allemagne entre pour une part dans l'approvisionnement de l'Angleterre. On sait l'importance de la Grande-Bretagne comme débouché pour ce produit ; le Danemark fait les plus grands efforts pour y être le maître du marché. Sur les 2,041,439 quintaux anglais de beurre qui ont été introduits en Angleterre, le Danemark en a importé pour sa part 856,523 quintaux. Aussi les producteurs allemands tentent-ils d'assurer leur situation sur le marché anglais en s'y créant des débouchés directs qui leur permettraient de se passer de l'intermédiaire du Danemark.

(*Journal des Halles et Marchés*.)

### Notes sur la Province de Saskatchewan—Les Missions Catholiques—Les Districts de Colonisation

La Province de Saskatchewan fait partie des Territoires du Nord-Ouest du Canada. Elle est presque aussi grande que la Province de Québec et a pour capitale la petite ville de Prince Albert, siège d'un évêque catholique qui a pour titulaire actuel Mgr A. Pascal, O.M.I.

Le diocèse de Mgr Pascal s'étend très loin au Nord vers le pôle ; c'est dans la partie Nord, pays de chasse et de pêche que sont établies un assez grand nombre de missions catholiques, au milieu des sauvages dont beaucoup sont encore païens, faute à l'évêque d'avoir les fonds nécessaires pour y faire vivre des missionnaires. Il y a très peu de blancs dans cette partie du pays ; la culture y est difficile à cause de la longueur des hivers.

La partie Sud de la Saskatchewan est

le véritable pays de colonisation. L'été est beau, l'hiver exempt de tempêtes, et le climat très sain. La terre y est bonne et fertile; le blé et tous les autres grains y poussent en abondance. C'est une région magnifique, couverte de prairies splendides, mais où l'on trouve du bois en quantité pour tous les besoins. Ce ne sont pas des plaines monotones sans vallées ni collines, mais un pays pittoresque et plein d'avenir pour les cultivateurs.

Trois belles rivières, la Saskatchewan du Nord, la Saskatchewan du Sud et la Rivière Bataille arrosent le pays. Partout on trouve de jolis petits lacs, très commodes pour l'élevage des animaux. C'est dans cette région que le gouvernement du Canada donne gratuitement 160 acres de belle terre au choix, à toutes les familles de cultivateurs qui veulent aller s'y établir. L'on s'y rend par le chemin de fer du Pacifique, en passant par Regina: Les principales stations sont: Saskatoon, Duck Lake et Prince Albert.

Des centaines de Canadiens-Français, Belges et Métis y ont déjà fondé de belles paroisses avec leurs écoles et leurs églises, notamment à Duck Lake, Carlton, St. Louis de Langevin, Batoche, Domremy, Battleford, Lac Brochet, etc., et la place ne manque pas pour en établir encore des milliers.

Mgr Pascal, évêque de Prince Albert, est en ce moment dans la province de Québec; il se propose d'y rester jusqu'au mois de février 1897, et d'aller visiter quelques centres canadiens des Etats-Unis. Il acceptera avec bonheur tous les dons que l'on voudra bien lui faire pour ses missions sauvages, et lui aussi, de son côté, se fera un plaisir de donner des renseignements sur le pays à toutes les familles qui auraient l'intention d'aller s'établir auprès de lui, comme colons, dans son diocèse.

Mgr Pascal fera obtenir des faveurs spéciales sur les prix du voyage à toutes les familles des Etats-Unis qui voudront venir et qui écriront à son père colonisateur ou à lui-même.

Voici son adresse:

Monseigneur A. PASCAL,  
107 rue Visitation, Montréal.

## NOTES COMMERCIALES

Nous apprenons par dépêche qu'à l'Assemblée de l'Association des Fabricants de Menuiserie de la Suède, à Stockholm, jeudi dernier, on a décidé de réduire le rabais sur les prix des portes à destination de l'Allemagne à 27½ pour cent, au lieu de 30 comme auparavant. On avait discuté cette question à l'assemblée du 10 septembre, mais elle avait été ajournée. D'après la discussion qui avait eu lieu cette réduction était inévitable, quelques membres demandant un rabais de 25 ou 26 pour cent. Le président (M. le consul-général Blanck) a demandé 27½ pour cent, et il semble maintenant que l'assemblée a adopté sa proposition.

Da Timber Trades Journal de Londres:

La condition générale du commerce des bois est satisfaisante. Les affaires sur place se sont ralenties à l'approche de l'hiver mais la consommation de toutes les sortes de bois pour la construction et la menuiserie est un peu au-dessus de la moyenne pour le mois de novembre. Les achats f. a. b. d'une

certaine importance n'ont pas encore commencé et il n'est pas encore arrivé de stock-notes pour les expéditions de l'année prochaine.

À la vente publique de cette semaine à Londres, les prix se sont bien maintenus sur toute la ligne, et on semblait bien disposé à s'approvisionner de marchandises aux prix courants, s'attendant comme on le fait à une autre hausse dans les prix de l'année prochaine.

À Glasgow, on fait de bonnes affaires et les prix continuent à être fermes à Dublin. Les arrivages à Sunderland ont diminué de semaine en semaine, et on commence à s'apercevoir de la fermeture de la saison des expéditions de la Baltique dans le port.

Les détenteurs de stocks à Grimsby ne sont pas très désireux de s'assurer des commandes, à moins que ce ne soit aux prix qu'ils demandent. Nous remarquons une bonne liste de marchandises du Canada, signalées à Avonmouth, où les facilités pour négocier ces marchandises, sont évidemment appréciées par les commerçants.

La demande à Londres, comme le prouvent les livraisons des docks. Surrey Commercial se maintient bien. La seule diminution remarquable se fait sentir sur les marchandises ex-navire, ce qui n'est que la conséquence naturelle de la fermeture de la majorité des ports du nord de la Suède et des prix élevés des frets. On remarque un plus grand mouvement dans les marchandises des chantiers et des magasins que l'année dernière à cette époque. Les fortes ventes des quelques semaines précédentes ont aussi donné du mouvement aux livraisons qui seront probablement nombreuses et actives pendant quelques temps encore.

À Cardiff, il est arrivé environ 9.000 charges de bois de mines étrangers et le prix coté maintenant est 17s ex-navire.

## PETITES NOTES

Les billets de la banque Union and Commercial de St. Jean de Terre-Neuve ne sont plus garantis par le gouvernement de la dite île à partir du 31 déc. courant.

D'ici à cette date les porteurs de billets peuvent se les faire rembourser à la Banque de Montréal ou à la Banque de la Nouvelle-Ecosse.

Pour assurer la conservation des tapis, surtout des tapis cloués, (ce qui est particulièrement difficile) il suffit de remplir de benzine ou d'huile de pétrole les fentes du parquet sur lequel est étendu le tapis, et d'asperger celui-ci de benzine au moyen d'un petit pulvérisateur et après l'avoir battu. L'odeur s'évapore vite.

Il importe de faire l'opération au jour et loin de toute flamme, la benzine prenant feu très rapidement.

Tous les moyens sont bons pour les contrebandiers; si l'on en juge par l'anecdote amusante que raconte un de nos confrères;

"Je revenais d'Allemagne, moi troisième dans un wagon de première. Un de nos compagnons de voyage nous conte, pour passer le temps, et avec une étourderie toute française, qu'il rapporte des cigares de contrebande et qu'il en a fourré un peu partout dans ses poches, qu'il est bien sûr qu'on ne les trouvera pas.

À la frontière, nous descendons tous.

"Je le vois, quand il remonte dans le wagon, l'air penaud et mélancolique.

"On vous a donc pincé?" lui dis-je en riant. Il nous conta moitié riant, moitié furieux, sa mésaventure. On aurait dit, ajouta-t-il, que les douaniers étaient prévenus. Ah! ils sont mal! ces gaillards-là, ils m'ont confisqué tous mes cigares et j'ai dû payer une amende de 50 francs pour n'avoir pas de procès.

"Notre troisième compagnon de route avait jusque-là gardé le silence, il prit la parole:

"Seriez-vous assez bon pour me dire ce que vous coûte en tout cette affaire?"

"Notre homme dit un chiffre, je ne sais plus lequel.

"L'autre, tire légalement son porte-monnaie, compte la somme.

"Permettez-moi, dit-il à l'homme aux cigares, de vous rembourser. C'est moi qui vous ai dénoncé. Je porte sur moi autour de mon corps pour 60.000 francs de dentelles, sujettes aux droits. En vous désignant aux douaniers j'étais sûr de leur inspirer confiance. Ils n'ont pas eu l'idée de me fouiller."

"Je puis garantir l'authenticité de l'histoire.

"N'est-elle pas plaisante?"

Dans un intéressant travail analysé par le Journal d'Hygiène, le docteur Clément Dukes, examinant l'instruction des jeunes filles, donne quelques principes à retenir sur les relations logiques entre la capacité du cerveau et la somme de travail qu'on peut lui demander au point de vue pédagogique.

Le cerveau comme les muscles, dit le docteur Clément Dukes, s'accroît sous l'influence d'un exercice approprié. Si le travail n'est pas sagement réglé, le développement du cerveau est entravé, et les névroses apparaissent. Dans toutes les écoles primaires ou secondaires, aussi bien pour les garçons que pour les filles, la durée des heures de travail est généralement trop longue, et souvent aussi la sévérité du professeur ou des examinateurs est telle qu'elle appelle l'attention de la Société protectrice de l'enfance. Cependant, il est bien établi que ce n'est pas dans les écoles où les heures de travail sont les plus longues, et la discipline la plus rigoureuse qu'on travaille le mieux. Pour assurer le progrès des élèves, il leur faut faire apprendre d'abord les choses pour lesquelles ils ont le plus de goût ou qu'ils retiennent plus facilement; puis petit à petit, on leur inculque les notions pour lesquelles ils ont le moins d'aptitudes.

On peut adopter, surtout pour les écoles de filles, l'échelle suivante:

De 5 à 8 ans 12 heures par semaine

8 à 10 — 18

10 à 12 — 21

12 à 14 — 25

14 à 15 — 30

15 à 16 — 35

16 à 17 — 40

17 à 18 — 45

18 à 19 — 50

Il convient de ne pas dépasser ces moyennes pour le travail habituel. Toutes les fois qu'un supplément de travail sera nécessaire pour une indication spéciale, comme par exemple la préparation d'un examen, il faudra le faire suivre d'un repos complet et d'un sommeil plus long, pour rétablir l'élasticité du cerveau de l'élève.

Le cercle agricole de la paroisse de St Joseph du Cap d'Espoir, comté de Claspé est autorisé et constitué en corporation.

La Banque de St Jean déclare un dividende semestriel de 2 p. c. sur son capital-actions : dividende payable à partir du 5 janvier prochain.

Une invention, qui certainement a le mérite de la nouveauté, vient d'attirer l'attention sur les chemins de fer d'Australie. Un ingénieur a imaginé et mis en fonctionnement un système automatique d'ouverture et de fermeture de toutes les portières par l'employé spécialement préposé d'ordinaire à cette fonction. Grâce à ce nouveau mode automatique, la Compagnie de Victoria déclare qu'elle économise ainsi les deux tiers du temps habituellement employé à l'ouverture et à la fermeture des portes au passage des trains dans les gares et stations.

Pour distinguer la soie de la laine dans les étoffes, on achète de l'ammoniaque liquide concentrée, autrement dit de l'alcali volatil très pur, et l'on y fait dissoudre de l'oxyde de cuivre, puis on place le morceau d'étoffe à essayer dans la solution ainsi composée, et on laisse baigner un certain temps.

Cette solution a pour propriété de dissoudre la soie, tandis qu'elle n'attaque pas la laine : quand on retire le tissu de ce bain, on peut donc juger, d'après ce qui reste, des quantités respectives de laine et de soie qu'il contenait.

On a souvent insisté sur les facilités qu'il y a de produire à bon marché l'électricité à bord des voiliers : pour cela il suffit d'établir sur le pont un de ces petits moulins à vent que les voiliers norvégiens possèdent tous pour mettre en mouvement leurs pompes d'épuisement. Dans sa belle expédition au pôle Nord, l'intrepide Nansen avait à bord du *Fram* une installation de cette nature. Les jours de fête on suspendait une lampe à arc dans le salon, et, pendant l'hivernage, cet excellent éclairage était précieux pour les exilés. Le froid avait transformé en blocs de glace le liquide des accumulateurs, mais cela ne les empêchait nullement de fonctionner.

Il y a eu cette année une telle abondance de pommes dans certains endroits et les prix ont été si peu rémunérateurs que beaucoup de producteurs ont préféré laisser les fruits aux arbres. Ainsi, à Ridgeway, Ont., on estime que, dans cette localité et les environs, la valeur de milliers et de milliers de barils de pommes est encore sur les arbres et n'en sera pas détachée ; les prix les plus élevés offerts ont été de 4<sup>0</sup>c le baril pour les meilleurs fruits. Baldwin, Russets et greenings et beaucoup ont préféré ne pas vendre à ce prix et laisser le fruit pourrir sur l'arbre ou tomber. Quelques fermiers nourrissent leurs animaux avec le fruit.

Tout récemment, le professeur B. Spencer vient de signaler de curieuses grenouilles réservoirs qu'il a rencontrées dans l'Australie centrale. Expliquons ce nom étrange de "réservoirs". On sait, sans que nous le rappelions, que l'Australie centrale est un pays essentiellement aride : cela n'empêche pas qu'il est peuplé d'un nombre consi-

dérable de batraciens réunis dans toutes les dépressions du sol où de l'eau de pluie peut s'amasser. Nous pourrions citer les noms savants de ces grenouilles mais cela n'ajouterait rien à l'intérêt de la chose. A la moindre goutte de pluie elles apparaissent, puis, quand l'eau s'évapore, elles se terrent complètement ; certaines, comme les *chiropletes platycephalus*, se gorgent d'eau avant de disparaître, afin d'entretenir une vie latente, et les indigènes qui connaissent cette particularité, déterrent, par les temps de sécheresse, ces grenouilles réservoirs, et tirent de leur corps assez d'eau pour se désaltérer.

Ce n'est point une métaphore poétique que de parler du fleuve de lait qui coule au travers de Paris pour la plus grande satisfaction des consommateurs de cet aimable liquide. Voici, en effet, d'après le *Journal agricole*, la récapitulation des litres de lait arrivés pendant l'année 1895 par les différents chemins de fer.

On arrive au chiffre respectable de 171,514,920 litres de lait qui se répartissent ainsi :

Ligne de chemin de fer	Litre
Etat.....	733,230
Est.....	19,224,325
Nord.....	27,925,000
Orléans.....	21,420,565
P.-L.-M.....	25,291,245
Ouest.....	76,920,505

Un million sept cent quinze mille cent quarante-neuf hectolitres (37,733,300 gallons) ! Soit environ quinze fois le contenu du grand réservoir d'eau qui emmagasine, sur le sommet de la butte Montmartre, l'eau potable distribuée dans Paris.

Le *New-York Central Railroad* fait en ce moment des expériences avec un nouveau moteur, dont la force motrice n'est ni l'électricité, ni l'air comprimé, mais bien l'eau chaude emmagasinée dans des chaudières d'approvisionnement sous pression élevée et chargée ensuite dans la batterie de cylindres du moteur. Les expériences ont été conduites avec le plus grand secret il y a quelque temps par le *New York Central Railroad* et on dit que les résultats obtenus ont été des plus satisfaisants. Des expériences définitives doivent avoir lieu prochainement, ces essais, s'ils sont satisfaisants, auront comme résultat l'adoption du moteur pour le service suburbain.

L'idée d'un moteur à eau chaude a pris naissance en Allemagne, mais elle a été, pour la première fois, appliquée par un ingénieur américain du nom de Lamm qui fit traverser il y a 15 ans environ les rues de la Nouvelle-Orléans à une locomotive actionnée par l'eau chaude. On dit que le principal mérite du moteur est son prix peu élevé comparé à celui des systèmes actuellement en usage. Des installations dispendieuses ne sont pas nécessaires et les voitures peuvent circuler sur n'importe quelle ligne. Toutefois un certain nombre de bâtiments approvisionnés en eau chaude, doivent être repartis le long de la ligne à parcourir.

On lit dans le *Timber Trades* de Londres :

"Les affaires en marchandises sur place continuent à marcher avec activité, et les prix de toutes les sortes de bois pour la construction sont fermes,

avec une tendance à s'affermir encore. Il n'y a pas encore eu de diminution sensible dans la demande, comme on pourrait le supposer par la diminution des heures de travail, et les stocks continuent à changer de main d'une manière satisfaisante. A la vente publique à Londres de mercredi dernier les prix des madriers de première qualité étaient fermes, et quoiqu'il y ait eu en vente une quantité plus forte que d'habitude de bois de pin, les prix réalisés étaient à peu près ceux auxquels on s'attendait.

On attend avec impatience l'arrivée des stock-notes des principales maisons de l'exportation du Golfe de Bothnie, qui doivent être entre les mains des agents dans une huitaine, lorsque l'on commencera les affaires pour de bon. L'importation augmente et les faibles stocks démontrent que les affaires marchent encore bien à Cardiff, tandis que les prix se maintiennent à un bon niveau à Bristol, en dépit du calme qui y règne actuellement. La majorité des rapports de la côte-est annonce la fin de la saison des marchandises de la Baltique. A Leith, le marché est très ferme et sur la Tyne les affaires continuent à bien marcher.

Paris, au point de vue du mouvement des marchandises est le plus important port de la France. On pourra en juger par la statistique officielle suivante pour 1895, du mouvement de la navigation dans le département de la Seine. Ce mouvement comprend la région amont de la Seine et de la Marne jusqu'à la limite du département et la région aval jusqu'à Saint-Cloud.

Le nombre des bateaux qui ont traversé ce périmètre en 1895 est de 50,916 et leur tonnage total s'élève à 8,356,302 tonnes.

L'écluse de Port-à-l'Anglais a reçu 54,455 bateaux ; celle de Suresnes, 25,599.

Au point de vue des marchandises amenées à Paris, les chiffres ci-après sont intéressants :

Il est arrivé à l'entrepôt de Bercy en 1895, 90,166 tonnes, représentant 137,570 fûts de vins de toutes provenances. Au port Saint-Bernard (Halle aux Vins), on a reçu 21,599 tonnes représentant 52,687 fûts. Au total 111,565 tonnes et 170,217 fûts.

Le tonnage des matériaux de construction venus par eau est de 2,851,621 tonnes.

Les combustibles minéraux ont donné 1 million 95,216 tonnes.

Il n'y a pas que des importations dans ce mouvement de la batellerie parisienne ; mais les exportations ne portent que sur les matières résiduelles, comme les vidanges, d'une part, et les immondices d'autre part. Les premières ont été élevées jusqu'à concurrence de 17,415 tonnes, tandis qu'on chargeait, à Ivry et à Javel, 29,975 tonnes de produit du balayage des rues.

## AVIS AUX MAUVAIS PAYEURS

A partir du 1er janvier prochain nous rayerons impitoyablement de notre liste d'abonnés, les noms de nos souscripteurs dont l'abonnement ne sera pas payé. Nous mettrons entre les mains de nos avocats les comptes de ceux qui ne semblent pas mettre de bonne volonté à nous payer.

**“ DEWAR ”**

D'ici à ce que notre provision en soit épuisée, avec chaque lot de cinq caisses de Whiskey Ecossais Dewar, nous livrerons gratis douze paquets de cartes à jouer de bien bonne qualité.

**“ ALAMEDA ”**

Port Alameda, 4 Grappes.

Drums	150 gallons	65c
Barriques	75 gallons	70c
Quarts	35 gallons	75c
Octaves	17 gallons	85c

Ce vin d'Espagne est de qualité supérieure pour le prix.

**“ EN VOGUE ”**

Maintenant qu'il est permis aux détaillants, par leur licence, de vendre la demi-bouteille de liqueur, tous devraient l'avoir en stock, car elle est très appréciée de l'acheteur, qui peut plus facilement varier sa consommation.

Nous avons les marques suivantes en demi-bouteilles: Hennessy, Martell,\* Boutelleau F. P. Brandy Dewar's Extra Special, Loch Katrine Scotch, Kincairney Scotch, Bouth's Old Tom.

**“ HEINZ ”**

C'est la marque du jour. Partout on demande les produits de Heinz. Condiments, Pickles, Sauces, Ketchup, Fèves aux Tomates, etc., etc., tous sont exquisement préparés.

---

**HUDON, HEBERT & CIE**  
**MONTREAL**

# AU COMMERCE DE LIQUEURS EN DETAIL !!

Demandez pour  
des  
cartes à jouer  
qui sont  
entre les mains  
de chacun.



Qui vous approvisionne de....

## SCOTCH WHISKEY DE DEWAR

### REVUE COMMERCIALE ET FINANCIÈRE

Montréal, 10 décembre 1896.

#### FINANCES

A Londres, on cote les capitaux disponibles sur le marché libre à 3 p.c.

Le taux d'escompte de la Banque d'Angleterre est sans changement à 4 p.c.

Les consolidés étaient hier en clôture, à 111 5/16 au comptant et 111 1/2 à terme.

A Paris, la rente 3 p.c. se cote à frs. 102 97 1/2.

A Montréal, les prêts à demande sont à 4 1/2 p.c. Les billets de clients s'escomptent aux taux de 8 et 7 p.c.

Les banques se vendent leurs traites entre elles : à 60 jours à une prime de 8 1/2 à 8 3/4 ; à demande, de 9 5/16 à 9 1/2 et par le câble à 9 1/2. Sur le comptoir, la prime est : à 60 jours, de 8 1/2 à 9 ; à vue de 9 1/2 à 9 3/4 et par le câble de 9 1/2 à 9 3/4.

Les traites à vue sur New-York entre banques paient un escompte de 1/64 ou font le pair et sur le comptoir l'escompte est de 1/2 à 1/4.

L'argent en barre vaut à New-York de 65 1/2 à 65 3/4 l'once pour les barres du commerce, et de 65 1/2 à 66 1/4 pour celles provenant de la monnaie.

A Londres, on le cote 29 15/16 l'once. Moins d'entrain à la bourse pendant la semaine qui prend fin aujourd'hui, on approche des fêtes et comme tous

les ans à pareille époque, l'animation diminue.

Nous trouvons les banques en gain, ce sont des valeurs recherchées pour mettre en portefeuille mais sur lesquelles la spéculation n'opère pas en général.

Comme la semaine dernière le Cable et le Postal ont donné lieu à des ordres d'achats importants venus du dehors ; la première de ces valeurs reste à 166 1/2 et la seconde gagne 1/2 point à 93 1/2.

Le Gaz de Montréal perd 1 1/2 point ; la Dominion Cotton fait 88 1/2 et la Royal Electric est cotée ex-div. à 130.

Un dividende semestriel de 1 1/2 p.c. sur le Toronto St. Ry. fait gagner à ses actions 4 1/2 points. Les chars Urbains de Montréal gagnent 2 1/2 ; ceux d'Halifax restent au même point que précédemment. Le Duluth, ordinaire, perd 1/2 point à 4 1/2, la Cie Richelieu et Ontario fait 85 1/2.

Dans les valeurs diverses nous trouvons le Montreal Telegraph à 166 1/2 et les actions du Bell Telephone cotées à 158 1/2, en gain de 1 1/2 point.

Voici les prix auxquels ont été opérées les dernières ventes dans le courant de la semaine finissant hier soir :

#### Valeurs de banques :

Banque de Montréal ex-div	228
" Toronto	228
" Commerce	128
" des Marchands	168
" Molsons	.....
" British	.....
" d'Halifax	.....
" Union	.....
" Ontario	80

" Hochelaga	.....	123 1/2
" Québec	.....	.....
" Peuple	.....	.....
" Nationale	.....	.....
" East, Townsh	.....	.....
" Ville-Marie	.....	.....

Les banques canadiennes sont cotées en clôture comme suit :

		Vendeurs	Acheteurs
Banque du Peuple	.....	.....	.....
" Jacques-Cartier	90	.....	.....
" Hochelaga ex-div	124	123 1/2	.....
" Nationale	80	71 1/2	.....
" Ville Marie	100	70	.....

#### Valeurs industrielles :

Gaz de Montréal	.....	183
Colored Cotton (bons)	.....	.....
" (actions)	.....	.....
Montreal Cotton	.....	.....
Dominion Cotton	.....	88 1/2
Royal Electric (ex-div)	.....	130

#### Compagnies de transport :

Can. Pac. Ry.	.....	.....
Toronto St. Ry.	.....	69 1/2
Montreal St. Ry.	.....	219
Halifax St. Ry (action)	.....	75
" (bons)	.....	100
Duluth ord.	.....	4 1/2
Duluth pref.	.....	.....
Rich. & Ont.	.....	85 1/2

#### Valeurs diverses :

Montreal Telegraph	.....	166 1/2
Câble Commercial	.....	166 1/2
Postal Telegraph	.....	93 1/2
Bell Teleph (actions)	.....	158 1/2
" (bons)	.....	.....
West. Loan & Trust	.....	.....
Loan & Mortgage	.....	.....
Windsor Hotel	.....	.....

## La Compagnie Générale d'Importation du Canada, (LIMITEE)

**CAPITAL - - \$150.000**

REPRESENTATIONS, MONOPOLES DE MAISONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES, IMPORTATIONS EN GROS.

La Cie Générale d'Importation du Canada assure aux importateurs de gros, des relations directes auprès des maisons représentées par elle et auprès de toutes celles dont les produits s'importent au Canada sous leurs marques personnelles.

SUCCURSALES DE LA COMPAGNIE GÉNÉRALE D'IMPORTATION

FRANCE - PARIS - 20 rue Richer.

ALLEMAGNE - NUREMBERG - 15 Theresienstrasse.

BELGIQUE - ANVERS - 20 Quai Jordaens.

Monopole pour Parfumerie, Produits Pharmaceutiques, Produits Alimentaires, Articles de Paris, Produits de grosse fabrication, Etc., Etc.

5 et 7 rue de Bresolles, MONTREAL.

**SEL...**

Quand voudrez du SEL  
de n'importe quelle sorte,  
Ecrivez-nous pour les prix.

**VERRET, STEWART & CO.,**

MONTREAL

QUEBEC

**BERNIER & CIE** Marchands de Grains EN GROS ET  
EN DETAIL

GRAINES DE SEMENCES, GRAINES FOURAGERES, ETC.

CORRESPONDANCE  
SOLLICITEE.

271 et 273, rue Cascades, ST-HYACINTHE

**COMMERCE.**

Si la température n'est pas favorable au commerce des draperies et des nouveautés, on sent ailleurs l'approche des fêtes.

Dans bon nombre de magasins de gros on se livre actuellement aux travaux de l'inventaire. Le mois de décembre, pour la plupart des marchands de détail, ne conviendrait pas pour relever le stock en magasin et passer une revue sérieuse des livres de crédit. Cependant, un marchand sérieux prend toujours dans le courant de l'année une date fixe à laquelle il examine son actif et son passif. Tout marchand soucieux de ses intérêts devrait, au moins une fois l'an, chercher à voir absolument clair dans sa situation. Marcher à l'aveuglette n'est pas le fait de celui qui veut réussir. Nous avons déjà à différentes reprises appelé l'attention de nos lecteurs sur l'importance de l'inventaire, sur son utilité et sa nécessité, nous ne nous étendrons pas davantage aujourd'hui sur ce sujet.

**Cuir et peaux.**—La demande de peaux par la tannerie est nulle; les tanneurs paraissent bien approvisionnés pour les besoins actuels. Par suite de la faiblesse des prix aux Etats-Unis et des forts arrivages de peaux, depuis une quinzaine, les prix ont fléchi d'un centin par lb. pour les cuirs de bœuf. On cote actuellement 7c pour le No 1, 6c pour le No 2, et 5c pour le No 3, sans affaires. Les peaux de veau sont sans changement et celles d'agneau sont fermes à l'avance précédemment signalées.

Les cuirs sont sans changement dans

les prix, il y a eu un peu plus de demandes que la semaine dernière pour petits lots de réassortiment.

**Draps et Nouveautés.** Le commerce de gros voit peu de demandes des marchands de détail et se plaint peut-être encore davantage de l'insuffisance des collections.

La température, il est vrai, n'est pas à l'avantage du commerce de détail, heureusement les fêtes vont augmenter les recettes pendant les deux ou trois semaines qui vont suivre.

**Épicerie.**—Le commerce d'épicerie a été très occupé cette semaine, la demande en fruits secs a été très bonne.

Les sucres sont bien soutenus aux anciens prix, les marchandises de gros n'ayant pour eux qu'une très légère avance sur les prix qu'ils paient aux raffineries, il en est de même pour les sirops.

Les mélasses sont sans changement à prix soutenus.

Les avelines sont toujours fermes et très rares; on attend des avelines de Barcelone qui n'ont pas paru depuis longtemps sur notre marché, bien plus petites que celles de France elles sont néanmoins recherchées pour leur excellente saveur.

Les noix de Grenoble très rares, presque introuvables, vont de nouveau arriver, elles sont attendues ces jours-ci.

On reçoit actuellement des pruneaux de Bordeaux, nouvelle récolte, le fruit est de bonne qualité et l'objet d'une bonne demande.

Les amandes éalées s'enlèvent rapidement et sont fermes à nos prix.

Pour les raisins secs, les stocks sont fortement en baisse et les prix sont très fermes; les Valence sélectes sont

presque épuisés et ne se vendent plus à moins de 6c.

Nous cotons maintenant une qualité Valence 4 couronnes, supérieure aux sélectes; cette qualité vaut de 6½ à 7c.

Les épices sont à prix plus élevés dans l'ensemble, nous réviserons notre liste la semaine prochaine.

Le tapoca est également en hausse aux pays de production.

Les homards en boîtes sont rares dans les bonnes marques et quoique les prix aient déjà subi une avance, c'est encore croyons-nous, le bon moment d'acheter. On les cote: boîtes rondes, de \$2.20 à \$2.50 et, boîtes plates, à \$2.85.

Les saumons en boîtes sont à prix fermes et les stocks n'étant pas très forts; nous croyons qu'ils ne baisseront pas.

Les thé poussière (dust) ne se vendent plus à moins de 9c.

**Fers, ferronneries et métaux.**—Les tôles du Canada subissent une nouvelle hausse, nous les portons à \$2.50 au lieu de \$2.40 prix précédemment coté.

Comme suite à la rupture du combine des fabricants de clous, nous enregistrons une baisse de 35c par 100 lbs sur les clous coupés, les clous à finir, les clous à quarts, les clous à river et les clous d'acier. Notre liste est changée en conséquence.

**Peintures, huiles et vernis.**—Les prix sont sans changement et les affaires tranquilles.

**Poissons.**—Les harengs Cap Breton subissent une nouvelle baisse de 10 à 25c par baril, les prix sont plus faciles pour les demi-barils. On cote 25c de moins sur les barils et de 5 à 15c plus bas sur les demi-barils pour les harengs du Labrador.

...TOUJOURS FIABLES...

LES CIGARES **EL PADRE NEEDLES ET VARSITY**

S. DAVIS &amp; SONS., Fabricants, MONTREAL

STOCK COMPLET  
TOUJOURS EN MAINS**GANTS PEWNY**EMIL PEWNY & CO.,  
BATISSE DU SUN LIFE,  
MONTREAL.

N.B. Nous vendons actuellement un gant de kid à 4 boutons, en noir ou en couleur, à \$1.50 net. .... Ecrivez pour des échantillons

LA SEULE VRAIE MARQUE POUR....

RAISINS,  
PECHES,  
POIRES,ABRICOTS,  
PRUNES,  
ETC.

...DE... CALIFORNIE

'Toutes les marchandises portant cette  
marque sont de la plus haute qualité.'

AGENTS ... ARTHUR P. TIPPET &amp; Co., Montréal

La morue désossée commence à 5½c  
au lieu de 6c par lb.

La truite des lacs est également moins  
chère et vaut de \$3.90 à \$4.00 soit 10c et  
25c de moins par ½ baril.

Salaisons, saindoux, etc. — Le lard mess  
du Canada est à prix plus faciles, nous  
cotons, au quart de \$13 à \$14 et au demi  
quart de \$6.75 à \$7.50. Le jambon vaut  
de 8½ à 10½c et le lard fumé fait 1c de  
moins à 9c.

Les saindoux purs et composés sont  
moins chers et aux prix que nous don-  
nons à notre liste de prix-courants.

**Hautement recommandés par les  
juges à l'Exposition Colombienne  
et par les Analystes pour la pu-  
reté, la Bière et le Stout Labatt,  
de London.**

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de  
la 1252<sup>e</sup> livraison (28 novembre 1896). — Deux frères,  
par Mme P. de Nanteuil. — La bicyclette, par  
Edm md Itenoir. — La France à Madagascar: Les  
Betsimisaraka, par Louis Rousselot. — Aventures  
de prisonniers anglais en France, par Et. Leroux.  
— Le costume en France: Richelieu et la mode, par  
Madame Barbé. — Chaque livraison, 10 centimes.  
ABONNEMENTS: Un an, 20 fr. Six mois, 10 fr.  
Hachette & Cie, boulevard Saint-Germain, 79, à  
Paris.

TOUR DU MONDE. — Journal des voyages et  
des Voyageurs. — Sommaire du No 48 (28 novem-  
bre 1896) — Le Promenade en Tunisie, par M. Henri  
Lorin, avec vingt gravures, d'après des photo-  
graphies de M. H. Léonardon. — 20 A. travers le  
Mond: Les Végouls. L'Austruche dans l'Indus-  
trie: M. Caustier. — Livres: 1 Carte. Sept gravures  
d'après des photographies. — 3e Invention utiles  
aux voyageurs.  
Illustrations de: A. Paris, G. Vuillier, E. Zier,  
etc.

ABONNEMENTS: Un an, 26 fr. Six mois, 14 fr.  
Bureaux à la librairie Hachette et Cie., 79 boule-  
vard Saint-Germain, Paris.

## Revue des Marchés

Montréal, 10 décembre 1896.

## GRAINS ET FARINES

## MARCHÉS ÉTRANGERS

On cote par le câble les marchés du  
Royaume-Uni comme suit,

"Londres—Chargements à la côte :  
blé tranquille et soutenu ; maïs, tran-  
quille. Chargements en route: blé,  
lourd ; maïs, tranquille et soutenu.  
Marchés anglais de l'intérieur : blé, en  
partie meilleur marché. Liverpool—  
Blé et maïs, lourds ; farine première à  
boulanger de Minneapolis, 25s 3d ; sur  
futurs, blé lourd ; 6s 7d décembre, 6s  
7½d janvier et février ; 6s 8½d mars ;  
maïs, lourd ; 2s 10½d décembre ; 2s 10d  
janvier, février et mars ; 2s 10½d avril  
et mai "

Paris—Blé, 21.70 décembre et 21.85  
janvier ; farine, 48.50 décembre et 48.85  
janvier.

Nous lisons dans le *Marché Français*,  
daté du 21 novembre :

"Au point de vue agricole, la semai-  
ne qui s'écoule n'aura été que modéré-  
ment satisfaisante ; des pluies plus ou  
moins abondantes et plus ou moins  
fréquentes suivant les régions, ont  
encore nui au bon accomplissement  
des travaux des champs. La cul-  
ture a néanmoins poursuivi tant bien  
que mal, mais plutôt mal que bien, ses  
opérations de saison.

"Les betteraves ont été rentrées avec  
un retard considérable, qui leur a fait

perdre encore de leur densité ; quant  
aux semailles du blé, si elles ont pu s'ef-  
fectuer à peu près convenablement dans  
les terres légères, elles n'ont pu être  
menées que très difficilement dans tou-  
tes les terres fortes et dans celles en-  
combrées jusqu'en ces derniers jours  
par les racines.

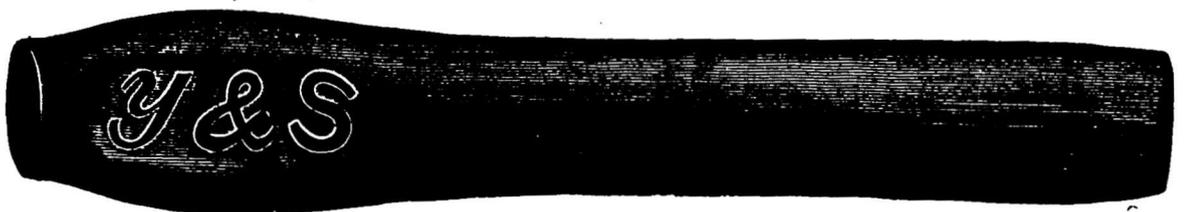
"En ce qui concerne la levée, elle  
est assez régulière pour les premiers  
blés semés, mais elle laisse pas mal à  
désirer pour ceux faits en pleine pé-  
riode d'humidité ; le beau temps est  
plus que jamais à souhaiter."

Depuis, on prétend qu'en France la  
superficie enssemencée en blé d'hiver a  
été réduite de 10 p. c. comparativement  
à la moyenne des dernières années. Il  
est trop tard maintenant pour pouvoir  
compter semer avant le printemps, il  
est donc à craindre que la production  
de 1897 soit moins forte en blé que celle  
de 1896, le blé semé au printemps, étant  
moins productif que celui semé en au-  
tomne.

Il n'y aurait rien d'impossible à ce que  
ce dire fut vrai, mais de là à prétendre  
que la France devra importer 28,000,000  
minots et peut-être 56,000,000 minots de  
blé par suite du mauvais début de la fu-  
ture récolte, il y a loin. D'ailleurs, ce  
chiffre qui du simple saute immédiate-  
ment au double, ne nous inspire aucune  
confiance. Il est un fait presque certain,  
c'est que le paysan français qui ne s'est  
pas découragé pendant les années où les  
blés étaient à bas prix, qui a toujours  
maintenu la culture de la céréale au  
même niveau, sera plutôt disposé à aug-  
menter la superficie réservée au blé, au

## AVEZ-VOUS DONNÉ VOTRE GOMMANDE DE RÉGLISSE

Pour votre  
Approvisionnement  
d'hiver?



Si non, augmentez votre chiffre d'affaires dans cet article, cette année, en donnant votre ordre à

**YOUNG & SMYLLIE, BROOKLYN, N. Y.**

Et vous connaîtrez que la meilleure **REGLISSE** donne le plus de satisfaction et ne coûte pas plus.  
Tout ceci est d'une importance considérable pour l'acheteur, le vendeur et le consommateur. Un  
approvisionnement en Bâtons de Réglisse et en Boules de Réglisse Acmé de Y. & S répand ses  
bienfaits partout. Essayez-en et vous en retirerez les mêmes bénéfices que votre concurrent et voisin

# Produits de la Marque Pure Gold



EPICES,  
ESSENCES,  
MOUTARDE,  
BORAX,  
SAVONS,  
ETC.

CAFÉS,  
CATSUPS,  
CREME DE TARTRE,  
POUDRE A PATE,  
HERBES,  
ETC.

Si ces articles portent la marque  
..... PURE GOLD .....  
C'est une garantie de leur excel-  
lence et de leur pureté .....



W. H. DUNN. Agent, 394, rue St-Paul, MONTREAL

**PURE GOLD M'FG. CO.** 31 & 33 FRONT ST. EAST.  
TORONTO.

printemps prochain, maintenant qu'il vend bien son grain.

D'ailleurs il ne faut accepter qu'avec beaucoup de réserves toutes ces rumeurs. Il ne faut pas oublier que les spéculateurs à la hausse nous ont promis que le blé monterait en Décembre à un dollar si ce n'est à deux. Comme au contraire, nous assistons à une baisse, ils ne se feront pas faute de nous donner au moins pendant quelques temps des nouvelles à sensation, d'autant plus que les récoltes pendantes dans les pays producteurs. de l'autre hémisphère pourraient bien venir d'ici peu déranger leurs petites combinaisons.

On lit dans le *Sémaphore* de Marseille, en date du 26 novembre :

Bés.—Les cours fléchissent par suite de la surabondance des offres et de la tendance très faible constatée au marché de Paris depuis samedi dernier. En outre, la baisse des farines n'est pas faite pour encourager la meunerie à acheter abondamment, alors surtout qu'avec la fin des travaux des champs, dans bien des contrées, la culture va offrir à nouveau beaucoup de blés. On a pu le constater, dès vendredi et samedi, sur les marchés de la Beauce, où l'on a trouvé à acheter à 1 fr. 50 et 2 fr. les 100 kil. de moins que huit jours auparavant. Le stock général grossit à Paris de jour en jour. Il sera à la fin du mois à plus de 400,000 quintaux, ce qui est sans exemple. De même, les quantités en mer sont en progression. Les voici : Continent 3,842,000 hectolitres, contre 3,219,000 l'an dernier; Royaume-Uni 7,989,500, contre 6,477,000 l'an dernier.

Les préoccupations qu'avaient les marchés importateurs sont moindres depuis mercredi dernier. D'abord, il a plu aux Indes, ensuite les nouvelles de

la République Argentine sont meilleures, on peut même dire bonnes; comme on va y récolter, ce pays va jouer un grand rôle s'il peut exporter beaucoup.

Ajoutons enfin que la situation météorologique universelle est devenue généralement bonne et qu'en France notamment les blés sont en grande partie semés. Il n'y a que quelques rayons du Nord qui soient en retard, mais c'est de minime importance.

A notre marché d'aujourd'hui, on a constaté un grand calme dans les affaires; beaucoup de vendeurs, très peu d'acheteurs à moins d'une concession très sérieuse dans les prix, au minimum de 1 fr. par 100 kil. Il faut voir les prix suivants : blés roux, fr. 20.57 à 21; blancs, fr. 21.25 à 21.50 les 100 kil. nets dans les gares d'arrivée à Paris.

Avoines.—La tendance est faible et nous répétons ce que nous disions dans nos précédents bulletins: il n'y a pas de raison de hausse. La petite consommation a déjà beaucoup acheté et dans les grandes administrations le maïs est très employé. Enfin, l'étranger a de grandes réserves et s'il a tenu cher jusqu'à présent les prix deviennent abordables et mêmes meilleur marché que les nôtres, puisque l'avoine d'Amérique s'obtiendrait à fr. 11.25 caf. Les Russes valent encore fr. 12 à 12.50 caf; mais, jusqu'à présent il ne s'est traité que des lots insignifiants. Par contre, on a reçu dans nos ports beaucoup d'avoine d'Algérie.

Au marché de Paris, la baisse depuis huit jours est assez sensible sur toutes les époques suivant en cela les cours de la marchandise qui n'est plus offerte depuis que les semences sont terminées. D'ailleurs, aux cours pratiqués pour les avoines en gares, la graineterie n'a au-

cun avantage à acheter, les produits de la Beauce étant facilement obtenables à 15 fr. les 100 kilots nets. A notre marché hebdomadaire les cours étaient faibles, et il faut voir une baisse de 25 centimes par 100 kilos sur mercredi dernier.

On cote : avoines blanches, 14.50 à 14.75; rouges, 14.75; grises, 15; noires, 15.25 à 16.50 les 100 kil. nets dans les gares d'arrivée à Paris.

Seigles.—Affaires toujours très restreintes devant la modicité des offres de la culture. Les prix se soutiennent. Quant à l'étranger, la baisse s'accroît, au contraire, puisque les seigles de Russie ne valent que 12 fr. et d'Amérique 12.25 à 12.50. Nous arrivons donc à la limite d'importation probable. A notre Bourse d'aujourd'hui, il y avait vendeurs de 14.50 à 14.75 les 100 kilos nets dans les gares d'arrivée à Paris ou sur bateau. Les vendeurs offraient 14.25 à 14.50.

Orges.—Les prix ne varient guère depuis six semaines. Les offres ne sont pas abondantes, mais les acheteurs restent peu empressés. On cote ordinaires 15.50 à 16; moyenne 16.25 à 16.50; bonnes 16.75 à 17.50 les 100 kilos nets dans les gares d'arrivée à Paris.

Escourgeons.—Affaires toujours aussi nulles. On ne voit que des lots insignifiants tenus de 17 à 17.50 les 100 kilos nets dans les gares d'arrivée à Paris.

En Italie, d'après les estimés officiels, la récolte de blé, en 1896, aurait été de 134,000,000 de minots contre 106,181,000 l'année précédente. Celle d'orge est estimée à 8,600,000, celle d'avoine à 22,000,000 et celle de maïs à 74,000,000 de minots.

D'après Dombush, il y aurait dans la récolte de 1896, en Russie, comparativement à celle de 1895, une diminution de

14,080,000 minots de blé et de 34,184,000 minots de seigle.

D'après Beerbohm; il serait avéré que, dans la République Argentine, la récolte sera un peu meilleure que celle de l'année dernière dont la production a été de 44,000,000 minots de blé dont 18,000,000 ont été exportés. Dans le pays même on dit que 40,000,000 minots pourrout être exportés cette année; ce qui n'a pas empêché que samedi, à Chicago, les haussiers ont lancé sur le marché la nouvelle qu'on avait de mauvais rapports de la République Argentine, des pluies torrentielles y ayant causé d'énormes ravages. Ce qui semble plus vrai c'est que les sauterelles auraient causé des dommages assez sérieux.

Les exportations de blé (la farine incluse) des deux côtes des Etats-Unis ont été, la semaine dernière, de 3,653,160 minots comparés à 3,753,000 la semaine précédente 3,156,000, la première semaine de décembre 1895, 3,011,000 en 1894, 2,558,000 en 1893 et 4,404,000 minots pour la semaine correspondante de 1892.

Le marché de Chicago a perdu beaucoup de sa fermeté des semaines précédentes; il semblerait que les *bulls* ont moins de confiance dans l'avenir, car dès qu'ils ne peuvent plus conduire le marché à la hausse ils deviennent vendeurs; c'est ce qu'ils ont fait franchement vendredi dernier, le blé perdant sur la clôture de la veille de 2½ à 2¾ points. Il est vrai que le lendemain sur de meilleurs câbles on reprenait une partie de la perte de la veille, mais pour reculer davantage le lundi, malgré une diminution dans le visible à Chicago et ailleurs.

Hier, mercredi, en l'absence d'achats au comptant et sur la réception des nouvelles des marchés européens, nouveau recul à Chicago de 1½ sur décembre et de 1½ sur mai.

Les autres marchés principaux des Etats-Unis sont également plus bas et faibles en sympathie avec Chicago.

On cotait hier, le blé disponible sur les différents marchés des Etats-Unis :

Chicago, No 2, du printemps.....	75½
New-York, No 2, rouge.....	.....
Duluth, No 1, dur.....	78½
Detroit, No 1, blanc.....	90½

Les principaux marchés de spéculation clôturent comme suit :

	Dec.	Mai
Chicago.....	75½	79½
New-York.....	86½	85
Duluth.....	78½	79
Detroit.....	90½	92

Cl-dessous les cours du blé sur le marché de Chicago, pour chaque jour de la semaine terminée hier :

	Dec.	Mai.
Judi.....	80½	83½
Vendredi.....	77½	81
Samedi.....	79½	82½
Lundi.....	77½	80½
Mardi.....	77½	80½
Mercredi.....	75½	79½

Le blé d'inde est lourd et à prix faciles, on le cotait en clôture comme suit, hier : 22½c décembre, 23½c janvier et 26c mai.

En clôture l'avoine faisait 17½c sur décembre, 18½c janvier et 20½c mai.

MARCHÉS CANADIENS

Au Manitoba, il se présente, sur les marchés de l'intérieur, très peu de blé; on estime qu'il reste à peine 3,000,000 minots entre les mains des fermiers et qu'il leur en faut le tiers environ pour les ensemencements du printemps, il en reste donc très peu à mettre sur le marché d'ici à la récolte prochaine. On paie actuellement aux fermiers de 65 à 68c pour le blé dur No 1. La semaine dernière on payait encore jusqu'à 70c c'est donc une réaction de 2 à 3 points, c'est-à-dire que les marchés du Manitoba ont subi l'influence de ceux des Etats-Unis et ont baissé dans les mêmes proportions.

On lit dans le *Commercial* de Winnipeg à la date du 7 courant :

" Depuis la grande tempête de la semaine dernière, il ne s'est presque rien fait sur les marchés de l'intérieur du Manitoba, les chemins sont en mauvais état et les fermiers ont vendu presque tout leur grain. La navigation des lacs est close. L'*Algonquin*, le dernier steamer de la saison a quitté Port Arthur le 11 courant. Lui et quatre autres navires devaient charger du blé à Fort William cette semaine, mais les autres

steamers sont restés pris entre les glaces où ils devront demeurer l'hiver. L'*Algonquin* a pu quitter la rivière avec son chargement pour Port Arthur. Une chose à noter c'est le bas fret des lacs de la saison, pour Buffalo le plus haut prix a été de 3½c environ et pendant quelques semaines on a pu obtenir des taux moindres.

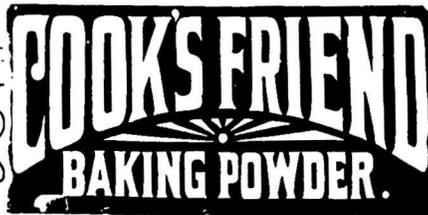
Les prix ont été irréguliers. L'avance sur les marchés de l'intérieur du Manitoba à la fin de la semaine dernière a été maintenu jusqu'à hier, les prix payés aux fermiers variant de 65 à 68c pour le No 1 dur. Hier matin, les prix ont avancé de 2c sur plusieurs points, à 70c avec 18c de fret mais ce matin les prix sont revenus à 66c payés aux fermiers et 18c de fret aux différents points pour le No 1 dur. En lots importants il s'est traité difficilement des affaires et les prix sont incertains et plus bas. Hier, le No 2 dur s'est vendu à 77c sur la base de Fort William, à flot, mais c'était pour remplir un contrat et le prix est au-dessus des vus générales.

" Nous cotons No 1 dur, sur la base de Fort William, à flot, de 78 à 79c. No. 2 dur environ 2½c endessous du No 1. Ces prix sont absolument nominaux quelques lots de chars seront vraisemblablement pour expédition par rail sur l'est. Il s'est vendu ainsi du No 1 dur à 68½c sur le taux de fret de 47c."

De Toronto, on cote comme suit le marché d'Ontario :

" Marché lourd; farine, très lourde. Straight rollers cotés de \$4.00 à \$4.15, fret Toronto. Son, tranquille; prix sans changement; coté à \$7.50, ouest et gru de \$9.00 à \$9.50. Blé, tod plus faible et mal assis; blé rouge vendu aussi bas que 80c, ouest, mais la plupart des détenteurs voulant 82c et pour blé blanc 83; No 1, dur de Manitoba, lourd avec demande d'un caractère limité; détenteurs demandent 94c pour No 1, fret Toronto. Sarrasin, lourd, nominal à 29c. Orge, lourde; peu de demandes, No 1 cotée à 31c et No 2 à 28c au dehors; orge pour engrais de 20 à 21c. Avoines, tranquilles; prix sans changement; blanche vendue au dehors à 19c et mélangée à 19c, ouest. Pois, tranquilles et sans changement; ventes à 41c, nord et

La Poudre à Pate



de McLAREN

Est une Marchandise honnête et justement l'article avec lequel on peut établir ou étendre un commerce.....

Les premières maisons..... d'épicerie se font une loi d'en tenir constamment en stock. :: :: :: :: :



GRATIS

Avec 36 paquets ordinaires de GOMME TUTTI FRUTTI, ce qui équivaut à une boîte.

Ayez-en un de votre fournisseur

Un Pot à Crème.

Adams & Sons Co, 11 & 13 Jarvis St., Toronto, Ont.

# J. A. VAILLANCOURT

MARCHAND-COMMISSIONNAIRE DE PROVISIONS

Nos 333 et 335, rue Des Commissaires, MONTREAL

**BEURRE, PORC, VOLAILLES,** Attention spéciale donnée  
aux consignations de  
Beurre et de Fromage.

Avances libérales  
sur consignations.

## ŒUFS et FEVES

PLACÉS AUX PRIX LES PLUS AVANTAGEUX.

SOLLICITE LA CONSIGNATION DE TOUTES SORTES DE PRODUITS AGRICOLES.

ouest. Seigle, soutenu, ventes à 35c, G.T.R. Blé d'Inde, facile; le jaune nouveau offert au de-hors à 26c."

Sur notre place, les blés du Manitoba et du Nord se ressentent de la clôture de la navigation à Fort William, ils sont cotés de 4 à 5c plus haut que la semaine dernière.

L'avoine a encore baissé de 1/4 à 1/2 c depuis notre dernière revue et reste ferme aux nouveaux prix.

Le sarrasin est faible à 35 et 35 1/2, en baisse d'un point sur nos dernières cotes.

Les pois et le seigle restent sans changement.

Les farines de blé sont faibles; la demande est nulle, les acheteurs sont dans l'attente et les vendeurs par contre seraient sans doute prêts à faire quelque concession s'ils se trouvaient en présence d'une offre ferme.

Néanmoins, on nous dit que pour les farines d'Ontario, que nous cotons à prix plus aisés, il y a des demandes de prix pour l'exportation; si ces demandes étaient suivies d'ordres il y aurait évidemment plus de fermeté dans les prix.

Les farines d'avoine ont une demande lente et les prix sont en baisse, comme d'ailleurs la matière première.

En issues de blé le son et la moulée d'Ontario sont un peu moins chers, de 50c environ par tonne.

Nous cotons :

**GRAINS**

Blé roux d'hiver, Can. No 2.	\$0 92 à 0 95
Blé blanc d'hiver " No 2.	0 92 à 0 95
Blé du Manitoba No 1 dur...	0 96 à 1 00
" " No 2 dur...	0 94 à 0 97
Blé du Nord No 1.....	0 94 à 0 97
Avoine blanche No 2.....	0 25 1/2 à 0 26
Blé d'Inde, en douane.....	0 00 à 0 00
Blé d'Inde, droits payés.....	0 00 à 0 00
Pois, No 2 par 60 lbs.....	0 48 à 0 49
Orge, par minot.....	0 00 à 0 34

Sarrasin, par 48 lbs.....	0 35 à 0 35 1/2
Seigle, par 56 lbs.....	0 40 à 0 41

**FARINES**

Patente d'hiver.....	\$4 90 à 5 00
Patente du printemps.....	0 00 à 5 30
Straight roller.....	4 70 à 4 85
Extra.....	4 50 à 4 60
Forte de boulanger (cité).....	0 00 à 5 00
Forte du Manitoba.....	4 65 à 4 75

**EN SACS D'ONTARIO**

Straight roller.....	\$4 50 à 4 60
Extra.....	4 50 à 4 55

**FARINE D'AVOINE**

Farine d'avoine standard, en barils.....	\$0 00 à 3 75
Farine d'avoine granulée, en barils.....	0 00 à 3 90
Avoine roulée, en barils.....	0 00 à 3 75

**FROMAGE**

**MARCHÉ ANGLAIS**

MM. Marples, Jones & Cie, nous écrivent de Liverpool, le 27 novembre :

" La demande est encore lente, et les prix sans changements, sauf pour les qualités inférieures.

" Nous cotons :

Canadien, frais, fantai., sept..	50 à 51s
Ontario, str. chx. coloré, août	49 à 50s
Québec, " " blanc, "	49 à 50s
Coloré, fin.....	47 à 48s
Blanc, fin.....	47 à 48s
Blanc ou coloré, bonnes qualités au-dessous en bonne demande, mais rares.....	44 à 46s
Importations du Canada et des Etats-Unis 37,531 boîtes	

**MARCHÉ DE MONTRÉAL.**

Les acheteurs de fromage de la province sont peu nombreux; cela se conçoit, puisqu'il n'y a plus à vendre que du fromage d'octobre et de novembre et que pour trouver du fromage de septembre il faut aller dans Ontario. Le

fromage de novembre de la province se paie sur notre place 8 1/2 c en général, un fromage mûr peut toutefois rapporter 8 1/2 c mais il est rare cependant que l'acheteur veuille dépasser 8 1/2 c.

**BEURRE**

**MARCHÉ ANGLAIS**

MM. Marples, Jones & Co., nous écrivent de Liverpool, le 27 novembre :

" Le beurre de Copenhague est toujours sans changement; les beurres de crémèries de fantaisie sont toujours rares et recherchés, mais ceux de qualités inférieures sont négligés.

" Nous cotons :

Crémèries Argentines en boîtes	88 à 90s
" canadiennes de choix en boîtes.....	95 à 100s
" canadiennes de choix en tinettes.....	88 à 90s
" des E.-U., choix, en boîtes.....	88 à 98s
" " en tinettes.....	80 à 85s
" " fin à très fin en tinettes.....	70 à 72s
Crémèries, imitation, choix.....	55 à 56s
" bonne imitation.....	53 à 54s
Cork, ordinaire en barils, 1er choix	105s
" " " 2e " "	83s
" " " 3e " "	69s
" " " 4e " "	54s
" demi-sel, en boîtes 1er choix	113s
" " " choix	96s
" " en barils superfine	113s
" " " fin	96s
" " " doux	73s
Irlande, fabrique, en barils....	96 à 98s
" crémèries, en boîtes....	108 à 110s
Danois " en barils.....	112 à 118s
Importations du Canada et des E. U.; 4,492 paquets.	

**MARCHÉ DE MONTRÉAL**

On paie à la campagne le beurre de crémèrie frais de 17 à 18 c, suivant qualité, ce dernier prix étant difficilement

L. N. ST-ARNAUD

N. E. CLEMENT

Telephone Bell 1461, des Marchands 902.

**ST-ARNAUD & CLEMENT** MARCHAND DE **BEURRE, FROMAGE ET PROVISIONS**

2 & 4 rue Foundling, COIN DE LA RUE GALLIERE Montreal

-:- EN GROS -:-

**FARINE, GRAIN, SON, MOULEE, GRU, FOIN ET PROVISIONS A COMMISSION**

S. E. MARSAN & CIE, 139 et 141 rue des Commissaires, Montreal

COIN DE LA RUE ST-JEAN BAPTISTE

Téléphone Bell 1038

atteint. On nous dit que plusieurs beurrieres ont cessé la fabrication et que d'autres se disposent à entrer dans la même voie, les cultivateurs ne trouvant pas profit à donner à leurs animaux le supplément de nourriture nécessaire pour les entretenir en bon état de lactation, quand le beurre n'est pas à prix plus élevé.

Il faut de toute nécessité qu'on en arrive à faire du beurre d'excellente et d'égale qualité, que ce beurre fasse sa marque sur les marchés anglais et qu'il y soit accepté, hiver comme été, comme étant un article de valeur réelle qui commande son prix. C'est à cette seule condition que les cultivateurs pourront avec profit faire du beurre en hiver en soignant bien leurs animaux.

À la convention de Joliette, il a été donné d'excellents conseils aux cultivateurs et aux beurriers, c'est à eux maintenant de les mettre en pratique, ils tiennent la clef de la situation.

#### ŒUFS.

On cote à Liverpool, à la date du 27 novembre : Œufs du Danemark, de 9s 6d à 10s 6d ; frais d'Irlande, de 9s 6d à 11s ; ordinaires du continent, 6s à 7s 6d ; du Canada, de 7s à 8s ; œufs de glaciers négligés ; œufs conservés du Canada en demande lente de 6s 9d à 7s ; les stocks étaient lourds et le marché plat.

Notre marché n'offre aucun changement, on cote encore : œufs frais de 20 à 22c ; œufs chaulés de Montréal de 14 à 14½c. et de l'ouest, de 13 à 14c.

#### LÉGUMES

Nous cotons : pommes de terre le

sac de 35c par lot de char, et de 40 à 45c pour lots de détail suivant importance et qualité ; choux, de \$1 à \$2 le cent, et 50c le quart ; navets, à 40c le sac ; céleri, de 15 à 25c la botte ; oignons, 25c le panier et de \$1.00 à \$1.25 le quart ; carottes 20c le panier et 75c le quart.

Les haricots valent de 70 à 80c en lots de char et de 85 à 90c pour lots de détail ; les pois à cuire se vendent de 70 à 80c.

#### FRUITS VERTS

En fruits de saison, les pommes sont cotées au quart : Fameuses, \$1.25 à \$1.75. Les pommes d'hiver sont sans changement : Greening, Spies et autres sortes de \$1.25 à \$1.75.

Les oranges de la Jamaïque qui, cette année, paient un fret plus élevé, sont en hausse de \$1.00 à \$1.50 et valent de \$6.00 à \$7.00 le quart et les citrons de même provenance se vendent de \$3.00 à \$3.50 la boîte et de \$6.50 à \$7.00 la caisse.

On vend les oranges de Valence \$5.00 pour les boîtes de 420 et \$5.25 pour les boîtes de 714. Les citrons de Malaga valent : les boîtes, \$6.50 et les demi-boîtes \$3.25.

Les raisins Almería sont plus chers et se cotent de \$6.00 à \$6.25 le baril.

Les atocas ont une tendance plus ferme et sont cotés de \$4.50 à \$5.00.

#### FOIN PRESSE ET FOURRAGES

MM. Hosmer, Robinson & Co nous écrivent de Boston, le 3 décembre.

" Ces arrivages des cinq derniers jours sont de 256 chars de foin et 40 chars de foin pour le marché local ; pendant la semaine correspondante de

l'année dernière ils avaient été de 271 chars de foin et 20 chars de paille.

" Ces arrivages sont pleinement suffisants pour la demande car le commerce de la semaine dernière a été tranquille, en partie grâce à une température élevée pour la saison. Le froid qui est maintenant arrivé rend les affaires plus actives. Il n'y a pas de changement ici, les prix sont les mêmes.

" La paille de seigle est en abondance et lourde, La paille de seigle mêlée et celle d'avoine sont soutenues.

" Nous cotons :

Foin, grosses balles, choix à fantaisie.....	\$16 00
— petites balles, choix à fantaisie.....	15 00
— moyen à bon.....	14 00 à 14 50
— pauvre à ordinaire.....	12 50 à 13 50
— trèfle et trèfle mélangé.....	12 50 à 13 00
Paille de seigle, bonne à choix ...	19 00 à 19 50
— d'avoine.....	8 00 à 8 50
— de seigle mêlée.....	11 00 à 11 50

Sur la place de Montréal, les arrivages se sont ralentis et bien qu'il n'y ait pas de changement à signaler dans les prix, le marché s'est raffermi.

Nous cotons au détail :

Foin pressé No 1, la tonne.....	00 00 à 11 00
do do No 2 do .....	9 00 à 10 00
Paille d'avoine do .....	4 50 à 5 00
Moulée, extra la tonne.....	18 00 à 20 00
Gru blanc do .....	00 00 à 17 00
do No 2, do .....	00 00 à 16 00
Son (Manitoba) do .....	13 50 à 14 00
do au char (Ontario).....	00 00 à 13 00
Blé-d'inde jaune moulu.....	00 00 à 18 00

# B. HOUDE & CIE

Les plus grands .....Manufacturiers de Tabacs

GOUPÉS ET EN POUVRE DU CANADA

Les noms de nos Célèbres Tabacs sont.....



HUDSON, (à fumer et à chiquer)

MORNING DEW, (Virginia Flake Cut)

GOLDEN LEAF, (Virginia Cut Plug)

Nos Tabacs en Poudre sont.....



Rose No 1, Rose Extra, Rose & Fève, Naturel No 2.



ECHANTILLONS ET LISTE DE PRIX ENVOYÉS SUR DEMANDE



BUREAUX :

No 350 rue Saint-Jean

QUEBEC

ENTREPOT et MANUFACTURE :

189 à 197 rue Richelieu

# TABAGS CANADIENS MANUFACTURÉS EN TORQUETTES ET GOUPÉS

"PARFUM D'ITALIE," "QUESNEL,"  
"PAPINEAU," "CITADEL,"  
"SEA BIRD," à chiquer et à fumer.

MANUFACTURES PAR

SONT SUPERIEURS.

## EAGLE TOBACCO COMPANY

ECHANTILLONS SUR DEMANDE.

229 à 242, rue St-Paul, QUEBEC

Et au char :  
Foin pressé No 1 ..... 03 00 à 10 00  
do do No 2 ..... 8 75 à 9 00  
Paille d'avoine ..... 4 00 à 4 50

AU COMMERCE DE GRAINS ET FARINES.—  
Comme par le passé MM. les marchands  
trouveront toujours ce qui leur sera  
nécessaire en farines, son, gru, moulée,  
pois à soupe du Haut-Canada, avoine,  
moulée de blé-d'inde américain au No  
253, rue St. Paul,

Chez  
Tel. Bell 2664 E. DUROCHER.

### NOTES SPECIALES.

Ripans Tabules cure dyspepsia.

MM. Hudon, Hébert & Cie cotent à 5c  
le raisin de Valence Fine Off Stalk Juan  
de Llano.

MM. Roméo Prévost & Cie, comp-  
tables, auditeurs, curateurs, commissai-  
res, font une spécialité de liquidation  
de faillites. Argent à prêter.

Chambres Nos 41 et 42, bâtisse des  
"Chars Urbains," Montréal.

Nous attirons l'attention de nos lec-  
teurs sur l'annonce de M. H. D. Rufange,  
que l'on trouvera sur un autre page,  
qui vient d'ouvrir un atelier au No 3466  
rue Notre-Dame, St Henri. Ce monsieur  
s'occupera de décoration, d'imitation,  
tapissage, blanchissage, etc., etc., à des  
prix défiant toute compétition.

MM. Hudon, Hébert & Cie vendent  
encore à 3½c les pruneaux préparés de  
Dufour & Cie, en caisse de 25 lbs. C'est  
½c de moins que ne serait le prix de re-  
vient en les important aujourd'hui.

Piano Canadien en Angleterre — Le  
dernier steamer qui a quitté notre port,  
emportait à destination de Londres, un  
des plus beaux spécimens dû à l'indus-  
trie canadienne. Nous voulons parler  
d'un splendide piano Pratte construit  
dans une pièce d'acajou du Brésil d'une  
couleur et d'une richesse incompara-  
bles. Cet instrument qui réunit dans sa  
fabrication tous les perfectionnements,  
soutiendra dignement la réputation de  
la Compagnie de Piano Pratte et prou-  
vera en quelle estime sont tenus les  
produits de cette maison.

Il montre aussi à quel degré de per-  
fection la maison Pratte est arrivée et  
ce nous est un grand honneur pour no-  
tre pays et pour nous, Canadiens, de  
pouvoir constater qu'à Londres même  
les pianos de notre grande manufacture  
sont prisés à un degré égal aux meil-  
leurs marques avec lesquelles ils peu-  
vent depuis longtemps rivaliser.

MM. Gamelin & Huot, architectes,  
demandent des soumissions pour la  
charpente et menuiserie, peinture et  
vitrage, plombage, chauffage, enduits  
et appareils électriques pour deux mai-  
sons devant être érigées rue Quiblier  
dont la succession Masson est proprié-  
taire.

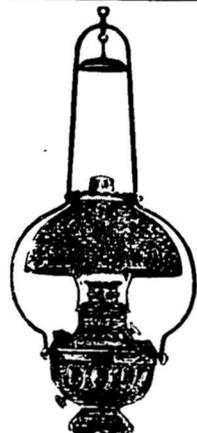
## PROVINCE DE QUEBEC

Cour Supérieure.

### ACTIONS.

DEMANDEURS.	DEMANDEURS.	MONTANTS
<b>Absents</b>		
Ward Annie G. et vir	L. A. Smith	760
<b>Laodic</b>		
Boutin dit Cardinal Hormisdas	Permanent Building Sy. d'Iberville	1000
<b>Montréal</b>		
Allan W. F.	M. H. Dawes	26 cl.
Athelston J. M.	J. H. Hutcheson	836
Armstrong C. N.	R. P. Rithet et al	600
Bastien H.	Delle A. Lafond	200
Bocquet F.	A. Noreau	2e cl.
Beemer H. J.	Q. & L. St. J. R. Co.	725
Bousquet J. S.	Montreal Loan and Mortgage Co	3e cl.
Brunelle Dme O. et vir et al	M. Viger	2e cl.
Beunegard A.	C. L. Leting et al	152
Baxter J.	A. A. Browne	194
Bock J. F. et al	W. Croft et al	137
Ball R.	W. Wallace	108
Beber M. E.	D. H. Elliot	1e cl.
Bock J.	Dme R. Halpin	2e cl.
Baignet D. et al	H. Baignet	106
Belair A. P.	T. Binette	119
Bell H. J.	F. Neild	3e cl.
Chabot J.	Dame A. Menard et vir	102
Caopion P.	Dame M. Shattery	102
Charlebois A. et al.	E. Bradley	200
Chivo T.	J. H. Joseph	900
Canadian Forwarding Export Co. Ltd.	Montreal Elevating Co	716
Campeau N.	Dame A. Villeneuve	2e cl.
Canadian Bridge and Iron Co	C. Grant	4600
De Repentigny D.	Dame A. Roy	2e cl.
Delisle J.	J. Gervais et al	207
Dominion Cold Storage Co Ltd.	F. D. Shallow	103
Dubergier C. C.	Molson Bank	648
Delorimier J. B. et al.	L. Clement	178
Dumesnil A.	Dame C. Aquin	212
Dubois C.	L. D'Arcy	210
Desormeau G. H.	P. E. Duhamel	254
Edmunds L. H.	D. H. Elliott	2244

## La Nouvelle Lampe Rochester



D'une fabrication aussi soignée  
qu'une montre. Il n'y a pas  
d'imitations "AUSSI BONNES."

Nous manufacturons une grande  
variété de modèles.

La Nouvelle Lampe - Poêle  
Rochester, à l'huile, brûle  
sans odeur.

Notre nouveau catalogue de 96  
pages vous sera expédié sur  
simple demande.



# THE ROCHESTER LAMP CO.

BUREAUX ET...  
SALLES D'ECHANTILLONS  
POUR LE CANADA.

24, Front St., W., TORONTO

## BRODIE & HARVIE

Marchands de Farine

MANUFACTURIERS DE LA

Farine Préparée de Brodie & Harvie

Nos 10 et 12 rue BLEURY, Montréal

Farine d'Avoine, Farine Graham, Blé Cassé,  
Farine de Seigle, Maïs Pile, Farine de Blé  
d'Inde, Son, Grains d'Alimentation.

## J. W. HILL

Propriétaire d'Entrepôts

ENTREPOT  
REFRIGERATEUR PUBLIC  
POUR EFFETS PERISSABLES  
EN DOUANE OU LIBRES.

ENTREPOT No 73

Magasin : coin des rues William et Queen

Bureau : 48, rue William

MONTREAL

Ferns J. P.	P. Michaud	206
Fournier K. Mechanic Institute of Montreal		100
Giroux T. esqual	A. Chausse	109
Guévremont J. B.	M. Moody et al.	110
Gilbert R. C.	R. Prefontaine et al.	7-6
Gilbert R. C.	R. Prefontaine	1376
Gagnon L.	N. F. Bédard	101
Gironx A.	N. Galbrunet	122
Goyer A.	A. Lamontagne	530
Guertin R. et al.	J. O. Mathieu	102
Heureux H. L.	E. Gohier	100
Hurtubise F.	A. Ramzay	143
Parris L.	C. Morciti	120
Holstein D.	E. Forman esqual	2000
Hurtubise F.	L. J. O. Beauchemin et al.	100
Jackson P.	Corp. Paroisse Cote St-Paul	800
Jackson P.	Corp. Paroisse St-Cote St-Paul	2e cl.
Jackson P.	Revd. A. Provost	530
Larivière P. A.	Commissaires d'écoles de Cote St-Louis	112
Lambert L. J. F.	A. L. Kent et al.	274
Lefebvre M. T. et al.	D. Leclair	800
Lacombe S.	F. Tremblay	814
L'Institution Catholique des Sourds Muets	A. Bremner	3e cl.
Labelle L. S.	Dame L. A. Ryan et al.	112
Lambert J. A.	Banque Ville Marie	150
Lacombe A.	J. E. Charbonneau	227
Lablanc J.	Dame A. Hamel et vir	132
Lacune M. L. J.	J. T. Molon	414
Leduc A.	A. D. Taylor	220
Lefebvre Dame A. et al.	Dame E. Kemneur et vir	172
Leroux J.	Belle A. Tessier	522
Major J. D.	A. Brunet et al.	150
Marshall N. C.	Dame E. Seymour	4e cl.
Mott H.	W. S. Murphy et al.	200
MacDonnell C. A.	P. C. Ryan et al.	100
Morgan J. et al.	Buffalo Specialty Mfg Co	115
Murison J.	M. Barbari	2e cl.
Michaud J. L.	D. Leclair	159
Nadon J.	J. A. Springle	190
Pelletier T.	B. Normandin	120
Parker Dmo N. S.	G. D. Harper	2e cl.
Poitras Dme M. P.	J. A. Bonin	1242
Raymond F. Fils et al.	F. Raymond	2e cl.
Ross W. E.	H. J. Elliot	3e cl.
Reid W. G.	W. Mac kenzie	10-7
Stevenson S. C. et al.	P. Betournay	2e cl.
Stadacona Water, Light and Power Co.	New York Life Ins. Co	233
Scottish Union and National Ins. Co et al.	S. B. Heward	653
Silverman L.	M. Clark	5000
Smart Dme F. et al.	D. Chartrand	5000
Stanley W. H. esqual	E. Royer et al.	164
Tourangeau H.	F. G. Simard	40
Thomas H.	P. Robidoux	236
Tremblay P.	Trust and Loan Co.	2492

Trudeau Delphine et vir.	British Am. Canada Land Co.	170
Valleau J. D.	A. Charlebois	360
V. sburg P. P.	Dme B. Woods et vir	170
Valiquette J.	P. Dagenais	500
Westein M.	R. W. Radford	40
Wakefield M.	J. A. Vaillant	200
Walker A.	R. Evans et al.	103
Walker J. S.	M. Harvey	2000
<b>Napierville</b>		
Lussier Adéline	Perment Building Society of Itherville	201
<b>Pointe aux Trembles.</b>		
Vezina Delphis	D. Vezina, jr	600
<b>Québec</b>		
Bussières Jos. et al.	S. DeVarennes	300
Falardeau Elzeur	H. Samson et al.	656
Godbout L. B.	L. Meunier	118
North American Transportation Co. (Ltd)	P. Garneau et al.	700
North American Transportation Co. (Ltd)	E. A. Small et al.	101
<b>Robertson</b>		
Simoneau G. H.	T. Davidson	214
<b>Sorel</b>		
Paul N.	M. Flynn	242
<b>Sherbrooke</b>		
Belanger Louis C.	J. Boisvert	250
McCarthy M. M.	D. O'Connor	238
<b>St-Alexis</b>		
Blaquieres Mathias	N. G. Kirouac et al.	217
<b>St-Armand</b>		
Cathou W. C.	A. A. Ayer	312
<b>St-Flavien</b>		
Daigle Alex.	Chimie Hardware Co	104
<b>St-François (Montmorency)</b>		
Cadriu N.	A. Martineau	250
<b>Ste. Gertrude</b>		
Bibeau G.	F. Tousignan	125
<b>St-Jean</b>		
Black Henderson esqual	J. Baxter	200
Lapointe O.	N. G. Kirouac et al.	165
<b>St-Lambert</b>		
Bernier E. et al.	Corporation St-Lambert	549
Roy O. et al.	Corporation St-Lambert	267
<b>St-Romain de Winslow</b>		
Therier Alphonse.	La Torderie de Plessisville	165
<b>St-Sylvestre</b>		
Morency Ferd.	E. LeTourneau	700

<b>Cour Supérieure.</b>		
<b>JUGEMENTS RENDUS</b>		
<b>DEFENDEURS. DEMANDEURS. MONTANA</b>		
<b>Acton</b>		
Dubois H. O.	N. Quintal et al.	3-9
<b>Black Lake</b>		
American Asbestos Co.	Sherbrooke Iron Works	917
<b>Granby</b>		
Boire Alphonse	A. Choiniere	2500
<b>Iberville</b>		
Arcand Rosalie et al.	R. P. McGinnis	864
<b>Lachine</b>		
Bélanger Samuel et Paul Neveu.	P. Pagnem	170
<b>Laprairie</b>		
Perron Jacques	F. A. Langellier et al.	784
Bastien Henry	N. Lord	115
<b>Montréal.</b>		
Baldon Thos. J.	A. F. Gault	110
Bellew H. F. W.	Governor & Co. Bank of Scotland	608
Brunelle Joseph	N. Drouin	108
Burland Geo. B.	A. M. Lee	3000
Cherette Joseph	R. C. Jamieson et al.	145
Danford C. T.	H. J. Tiffin	162
DePoliniere Louis	J. H. Mallette	2000
Decelles L. Joseph.	Hon. T. C. Casgrain	2190
Howard F. W.	Metropolitan Life Ins. Co	288
Houle Edouard	P. M. Durand	149
Hurtubise A. L.	J. B. Racine	875
Jette A.	W. Buck	236
Lapierre Pierre	F. Spanger	50
LaVallee Ferdinand	A. A. Stanton	672
Laperte Nap.	H. Elliot	2135
Lamontagne E.	A. E. Lewis	200
Leclaire Euchariste	B. Charest	468
Métivier Dme Philomene	Panque du People	1752
Mullin J. E.	Shoe and Wire Grip Co	265
Murison John.	Toronto Radiator Mfg Co	167
Murison John.	H. C. Crawford	172
Osborne Samuel.	A. Allen	862
Parker George.	S. Goodman	119
Prieur Arthur	J. H. Bourgoulu	100
Provost Arthur	D. Ouimet	200
Perreault Louis	Banque Ville-Marie	798
Robert Joseph	A. McLaurin	62625
Robert Joseph	Dme A. Sully et al.	1580
Turot A. D. sr	Z. Leclair	203
Trudel J. Bouthillier	Hon. T. C. Casgrain	1840
Whyte Wm J.	J. P. Cox	112

# LES VENTES PARLENT.....

ET LA POUDRE A LAVER les fait parler. Il y a de l'argent à faire avec cette poudre

# SILVER DUST

Silver Dust Mfg. Co, Hamilton

Ecrivez-nous pour les prix et échantillons.

## LEDUC & DAoust MARCHANDS DE GRAINS et de PRODUITS

Spécialité: Beurre, Fromage, Œufs et Patates. AVANCER LIBÉRALES FAITES SUR CONSIGNATIONS. CORRESPONDANCE SOLICITEE

1217 ET 1219, RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL

## Mince Meat Condensé



Délicieux Pâtés de Mince chaque jour de l'année. Pour le détailleur, c'est un article de tablette ou de comptoir. Pas de déchets. Donne satisfaction à tous. Se vend en toutes saisons. Ne fermente pas pendant les chaleurs. LE MEILLEUR et le moins cher Mince Meat du monde. Prix réduit à \$12.00 la grosse, net.

J. H. WETHEY, ST. CATHARINES, ONT. ROSE & LAFLAMME, AGENTS POUR MONTREAL

## JOS. CONTANT Pharmacien et Chimiste

GROS ET DETAIL No 1475 rue Notre-Dame, MONTREAL COIN DE LA RUE BONSECOURS

Tel. Bell 100

## La COMPAGNIE CANADIENNE DE GAOUTHOUC DE MONTREAL

Attire l'attention du commerce sur ses produits de cette année. Le fini et la qualité de leurs caques et pardessus ne peuvent être surpassés.

Demandez la Claque... "20th CENTURY"

Bureaux et Entrepôts: 333 rue St-Paul, Montréal Succursales: TORONTO et WINNIPEG

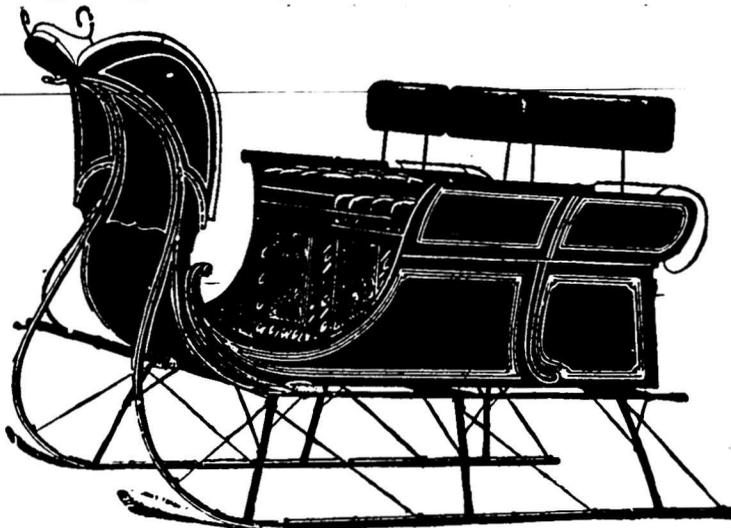
Outremont		Cameron Daniel		J. Burke		Ste Cunégonde			
Reid H. G.	W. W. Dunlop	190	Caouet Jos. A.	J. Leard	31	Murray Geo.	R. Scott et al	43	
<b>Poton Canton.</b>			Corbeil Chs	S. Cormier	36	<b>St-Cuthbert</b>			
Parkins Everett C. et al	N. Bright et al	24	Corrigan Dme Jno	Dme M. L. Ryan et al	55	Gregoire Joachim		N. F. Bedard	57
<b>Sherbrooke</b>			Connors Robert	M. Killinson	85	<b>St-Dominique</b>			
Jurnel Carl	Canada Paper Co	102	Duvert P. Léon	G. E. Larin	32	Dumais Zeph		H. T. Chalifoux	30
<b>Stoke</b>			Daoust Horn	J. A. Richard	44	<b>St Henri</b>			
Goddard Jessa	Hon. E. T. Brooks	640	Dubeau N. et al	J. F. Gravel	50	Charbonneau Albert		A. Leroux	25
<b>St-André d'Acton</b>			Damour L. A.	L. E. Beuchamp	45	Hall Irving L.		G. V. Gregg	30
Raiche Félix	F. Normand	321	Ktienne J. et al	J. Joseph	31	<b>St-Hyacinthe</b>			
<b>St Jean</b>			Felton Michael	W. Renaud	35	Clouthier Arth		P. A. Lefebvre	20
Black John	Delle Albertine Laberge	2000	Ginsson Jos	P. S. Hardy	54	Ma'o Jos		O. Loist	8
<b>Sto-Marthe</b>			Heaganton Albert	B. Drol-t	36	Pichette Alexis		A. Corbell	46
Masse J. B.	Dame Emma Cusson	181	Kelly Wm. H.	Banque du Peuple	59	<b>St-Julie</b>			
<b>St-R mi</b>			Kelly Ant. W. M. et al	A. Ratelle	te cl.	Lussier Hypolite fils		N. P. Lapierre	42
McCallum John	Banque du Peuple	150	Lapointe C. A.	F. Cushing	26	<b>St Louis</b>			
<b>Trois-Rivières</b>			Labrecque esquil J. O. et al	Syndics St Lambert	te cl.	Plante Chs. et al		A. Lambert	89
Corporation de la Cité	F. Lacombe	150	Larne Louis	T. Dage als	31	<b>St-Simon Co Yamask</b>			
Pothier A. G. et al	Banque du Peuple	1497	Levas eur Noé	C. Quintal	91	Allard J. M.		Letourneux Fils et Cie	30
<b>Cour de Circuit</b>			Lupe Isidore	J. Colas	33	<b>Trenholmville</b>			
<b>JUGEMENTS RENDUS</b>			McGrail Michael J.	F. Libereent	50	Hall Jno		W. Strachan	93
<b>DEFENDEURS.</b>	<b>DEMANDEURS.</b>	<b>MONTANTS</b>	Morency Fencion	William Mfg Co	37	<b>Verdun</b>			
<b>Beauharnois</b>			Mahen Edm	A. Jetté	49	Hall Wm		L. Rubenstein	50
Brossoff Alf. N.	R. Charlebois	25	Mendry Pierre	J. B. Mendry	40				
<b>Côte Visitation</b>			Murray Dame V	T. Liggett	35				
Vermette Paul L. N.	H. A. Marquis	36	Plante Uric	G. Lebreux	30				
<b>Cascade Point</b>			Peltier J. A.	A. J. Chaput	32				
Leroux J. M.	James Shearer Co	93	Perreault Z.	O. Leduc	50				
<b>Chambly Canton</b>			Patenaude Pierre	A. C. Desmarteau	50				
Jeannotte Arthur	N. Quintin	57	Perreault Z.	J. O. Dupuis et al	99				
<b>Champlain</b>			Renny Chs et al	L. A. Dupuis et al	38				
Landry Geo	E. Major	28	Renny Chs et al	L. A. Drapeau	56				
<b>Dorval</b>			Radeker Jno	C. E. Dansereau	25				
Desmarchais Benj.	N. St-Devis	75	Rivet Theop	M. Dufresne	44				
<b>Delorimier</b>			Robinson Wm	T. Ligget	75				
Dubreuil Elie	Z. Renaud et al	35	Roy Eusebe	P. Garneau et al	25				
<b>Hudson</b>			Scott Dame Emma et vir.	Dame H. Langelier	31				
Park James	J. Lariviere	85	Smart Jno	A. Brenner	48				
<b>Lachine.</b>			Stevens Geo. H.	Dame M. Wheeler	62				
Belanger Sam et al	A. Ramzay	71	Sontonne K. A.	A. Fournier	85				
Dore Nap. et al	Dame M. E. Huguenin	31	Tureotte Jules	C. H. A. Guimond	42				
<b>Montréal.</b>			Truesdell Edmond	A. Robidoux	57				
Benoit Chs. et al	J. B. B. Lepine	32	Wood Jno B.	J. B. Vasburgh et al	62				
Berrier F. X. et al	J. Labatt	28	<b>Notre-Dame de Grâces</b>						
Belanger A. et vir	Singer Mfg Co	32	Cumming Arthur	A. R. Johnson	30				
Brulé Elizabeth et vir	J. Demoule	0	Prudhomme Theop. et al	M. Phelan	63				
Beauchemin F. X.	A. Girard	10	<b>Outremont</b>						
Boillard H.	T. H. Lowe	43	Gaunt Henry H.	L. Demors	36				
Biron Chs. B.	L. Archambault	40	<b>Phlipsburg</b>						
Bonneville Nap.	M. Dufresne	80	Stevenson E. B. et al	M. Curtis	95				
			<b>Rigaud</b>						
			Bastien Joseph H.	J. Shearer	42				
			<b>Rivière Beaudet</b>						
			Boivin Alex	L. P. Bedard	88				
			<b>Roxton Falls</b>						
			Raiche Joseph	R. K. Lovelle	6				
			<b>Sherbrooke</b>						
			O'Regan Thos	A. Lanctot	5				
			<b>Ste-Anne de Prescott</b>						
			Fraser D. W.	F. de S. A. Bastien	41				

La Construction

Contrats donnés pendant la semaine terminée le 5 décembre 1898.

Chez Théo. Daoust, architecte, rue St François-Xavier, No 103, 2 bâtisses, rue Summer Hill, à 3 étages, formant un logement chacun.  
 Maçonnerie, Latreille Frère.  
 Charpente et menuiserie, W. Baril.  
 Couverture, P. Leclerc & Fils.  
 Plombage, do  
 Chauffage, do  
 Brique, Jos Béland,  
 Le reste à donner.  
 Propriétaire, Dame N, Deslauriers.  
 Deux bâtisses, rue du Parc, à St Henri, à 4 étages, formant 4 logements.  
 Maçonnerie, Jos Péladeau.  
 Charpente et menuiserie, N. Mongeau  
 Brique, Jos Legault.  
 Le reste à donner.  
 Propriétaire, L. Robert.

300 SLEIGHS



DE TOUTES SORTES Bonnes et à assez bon marché pour que vous achetiez

R. J. LATIMER

592 rue St-Paul, MONTREAL



Les  
 Cigarettes  
 La Fayette  
 sont  
 Up-to-Date  
 Essayez-les  
 5 Cents

Deux bâtisses, rue Agnès, St Henri, à 4 étages, formant 4 logements.  
Maçonnerie, G. Guilbault.  
Charpente et menuiserie, Jos. Jacob.  
Brique, Jos Paquette.  
Le reste à donner.  
Propriétaire, Jos Jacob

Une bâtisse, rue St Jacques, à 3 étages, formant 3 logements.  
Maçonnerie, G. Guilbault.  
Couverture, Drapeau, Savignac & Cie  
Plombage, do  
Brique, Jos Paquette.  
Enduits, S Gamelin.  
Peinture et vitrerie, Nap. St Charles.  
Propriétaire, D. Z. Bessette.

## NOTES

M. Théo. Daoust, architecte, accordera sous peu les contrats pour deux bâtisses devant être érigées avenue du Parc, dont Mde J. E. Robidoux sera propriétaire.

M. Théo. Daoust, architecte, vient de terminer les plans et devis pour une bâtisse à 3 étages devant être érigée rue Ste Elizabeth, à St Henri et devant servir de logement aux Révérendes Sœurs de Ste Anne. Propriétaire, Commissaires des Ecoles de St Henri.

M. J. Alcide Chaussé, architecte, est à préparer les plans et devis pour les réparations à l'église de l'Assomption, ainsi que pour la reconstruction de la sacristie et d'un nouveau presbytère du même endroit.

## PERMIS DE CONSTRUIRE A MONTRÉAL

Rue Esplanade, une maison à 2 étages 30 x 46, formant un logement, en pierre et brique, couverture en ciment et gravois; coût probable \$5000. Propriétaire, Ohs Gratton; architecte, L. R. Montbriand; maçons, Chapleau & Lemay; charpentier, Max. Papineau.

## Renseignements Commerciaux

## PROVINCE DE QUEBEC

## CESSATIONS DE COMMERCE

Montréal—Giroux F., importateur de vin, etc.

Québec—Hamel Jos. & Cie, nouv. en gros; ferment leur succursale de détail.  
Sherbrooke—Finlay W. B. & Co., photographie; déménagé à Brockville.

Ste Adèle—Dumouchel P., moulin à scie et à farine.

Valleyfield et Montréal—La manufacture des Bois de Valleyfield.

## CESSIONS

Chicoutimi—Bouchard Mme O., mag. gén.

Coteau Landing—Brunet O., mag. gén.  
Fraserville—Leprohon R. E. pharmacien.

Louiseville—Mineau Thos., hôtel.

Montréal—Turcot A. D., constructeur.

Barsalou J. & Cie., épïc.

Duchesne J. A. & Cie, merceries.

Gravel Z., épïc.

Pelletier, Dionne & Cie., épïc.

St-Louis du Mile-End—Dériger Mme S., modes.

## CONCORDATS

St-Stanislas—Rinfret E., mag. gén.; à 40c dans la piastre.

## CURATEURS

Louiseville—P. E. Panneton à Alfred Mineau; moulin à scie.

Montréal—H. J. Ross à Cadillac Hotel Co.

Québec—D. Arcand à Jos. Bussière, contracteur.

St-Aimé—Kent & Turcotte à Pierre Bélanger, mag. gén.

Turcot, Bilodeau & Renaud à D. Deslauriers, épïc.

## DÈCES

Montréal—Livernois & Co., fruits en gros; J. Livernois.

## DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

Bord à Plouffe—Hilliard & Carpenter, hôtel.

Montréal—Desjardins J. & Cie, plâtriers.

Bétournay Albert & Cie, tailleurs.

Montminy & Poirier, provisions.

Montréal (The) Waterproof Clotting Co.; Harris A. Wener continue sous la même raison social.

Robertson & Anderson, bicycles.

Howard, Leamy & Murphy, contracteurs de chemin de fer.

Québec—Drolet Oct. C., confiseurs.

Veilleux & Langlois, chaussures.

Sherbrooke—Boucher E. & Son, quincaillerie.

Fresque Jules & Co., chaussures.

St-Hyacinthe—Brassard & Perrault, selliers.

## EN DIFFICULTÉS

Coteau Landing—Brunet O., mag. gén.; offre 50c dans la piastre.

Cowanville—Scott R. N., mag. gén.; ass. 4 déc.

Dorion—Valois Michel, hôtel; conteste demande de cession.

Montréal—Barsalou J. & Co., épïc.

Baxter James, banquier; conteste demande de cession.

Lefebvre B., nouv.

Duchesne J. A. & Co., tailleurs.

Lefebvre B., nouv.; offre 50c dans la piastre.

Plessisville—Belleau Geo., papeterie.

Pike River—Hogle L. A. H. & Son, mag. gén.

Sorel—Lussier G. D., nouv.; ass. 3 déc.

St-Stanislas—Rinfret E., mag. gén.; offre 40c dans la piastre.

## FONDS À VENDRE

Longueuil—Normandin E. E., jr boulanger.

Milan—Black J. S., mag. gnl., 11 déc

Montréal—Dubois J. H., nouv.

Plessisville—Belleau George papeterie 12 déc.

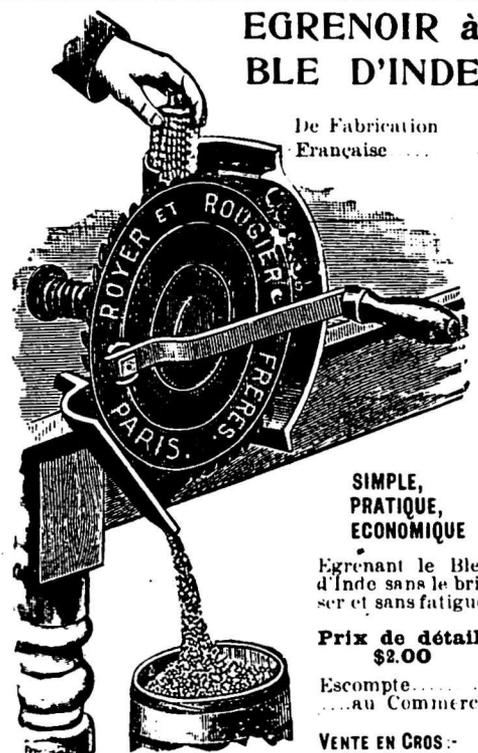


# Waldron, Drouin & Co.

## FOURRURES EN GROS...

507, rue St-Paul

MONTREAL



EGRENOIR à  
BLE D'INDE

De Fabrication  
Française

SIMPLE,  
PRATIQUE,  
ECONOMIQUE

Egrenant le Ble  
d'Inde sans le briser  
et sans fatigue

Prix de détail,  
\$2.00

Escompte  
au Commerce

VENTE EN GROS:-

ROYER & ROUGIER FRERES

IMPORTATEURS DE PRODUITS FRANCAIS

No 55, rue St-Sulpice. MONTREAL

**H. JOHNSON**

IMPORTATEUR ET EXPORTATEUR

Fabricant en gros  
De toutes sortes de

**FOURRURES**

— POUR —

Hommes Dames et Enfants  
Capots, Manteaux, Col-  
lerettes, Robes. Et fait aussi  
une spécialité de l'exporta-  
tion des Peaux. Le plus  
haut prix du marché vous  
sera payé pour toutes sortes  
de Pelleteries Crues.



N.B. Le plus haut prix payé pour cire en pain  
et racine de Ginseng.

**494, rue St-Paul, Montreal**



**A. RACINE & CIE**

IMPORTATEURS ET JOBBERS

— EN —

Marchandises Sèches

Générales

DE TOUTES SORTES.

340 et 342 Rue St-Paul

— ET —

179 et 181 rue des Commissaires.

**MONTREAL.**

**LES JAMBONS,  
LE BACON,  
ET LE SAINDOUX**

DE LA MARQUE "THISTLE"

Sont sans rivaux pour l'excellence de la qualité  
Ecrivez ou téléphonez pour les prix a

**JAMES HARPER**

PAQUETEUR DE LARDS

**24 et 25 Marche St-Laurent**

ENTRÉE D'EMPAQUETAGE:

**18, rue St-Philippe, MONTREAL**

Québec—Hudon Arthur, confiseur 12  
déc.  
Robitaille J. B., mfr de chaussures, 9  
déc.  
Sherbrooke—Conley E. P., ferblantier,  
14 déc.  
Sorel—Lussier G. D., nouv., encan 9  
déc.  
St-Aimé—Belanger Pierre, mag. gnl,  
par encan.  
St-Henri de Montréal—Vézine Wm.  
épïc.  
St-Simon—Denis D., mag. gnl., 12 déc  
Trois-Rivières—Godin J. P., nouv., 10  
déc.

**FONDS VENDUS**

Coaticook—Soucy Joseph, barbier et  
cigares.  
Montréal—Mitchell Thos W., tabac et  
cigares.  
Ethier E. L. & Cie, billards.  
Martin Frères, mfrs et contracteurs.  
Chaput O., gravures et cadre; à 35c  
dans la piastre.  
Washington Building and Trust Co.  
Québec—Joncas A. E., négociant.  
Ste Agathe des Monts—Bell A. & Co.,  
bois de sciage.  
St Jean—Bessette C., merceries.

**INCENDIES**

Beauport—Hardy & Dubord, mfrs  
d'allumettes, etc.  
Forestdale—Drummond Lumber Co.,  
ass.  
Lachute—Hampton Mde Henry, mo-  
des; ass.  
Québec—Latulippe & Co., mode, etc.

**NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS**

Admaston—Mayhew & Farquharson,  
mag. gén.

Bolton Forest Menoche & Welcome,  
mfrs de tinettes.  
Brompton Falls—Savoie & Houde, ma-  
nuf de clapboard; Jos. A. Savoie et Na-  
poléon Houde.  
De Lorimier—Dubreuil Ed. & Cie, foin  
et grain; Elie Dubreuil et Zoel Meunier.  
Inverness—Kelso Robert, forgeron.  
Lachine—Verdon P. & Co., charre-  
tiers.  
Lachute—Robitaille Francis, tailleur.  
Maisonneuve—Citizens Brewing and  
Distilling Co. of Maisonneuve.  
Montréal—Robitaille Bros., négoc-  
iants; Dame Hiya Sohk veuve de  
Nathan Robitaille alias Robin vitch  
City Despatch Messenger Cab and  
telegraph service; Wm Byron Morris.  
Dagenais, Alex & Co., provisions;  
Alexina Dagenais.  
Dominion Publishing and Engraving  
Co.; Oscar B Smith.  
Goulet, L. & Cie, contracteurs; Théod.  
Goulet et Chs Lafond.  
Lahaise & Cie, meubles.  
Lazarus & Bailey, bouchers; David  
Lazarus et Moses Bailey.  
The Arlington Bicycle Co.; Louis D.  
Robertson et Robert W. Herring  
Tremblay & Picé, agents d'assu-  
rance; Jos. Tremblay et Jules P. Piché  
Boston (The) Rubber Co. of Montreal,  
(Ltd).  
Croil & McCullough (The) Dairy Co.,  
(Ltd).  
Lemire & Duval, provisions.  
Andrieu & Frère, cigares.  
Damonchel, Pierre, épïc.  
Singer Hat and Cap Mfg. Co.  
Vary, I., épïc.  
Québec—Cascapédia Pulp and Lum-  
ber Co; J. M. Fortier, président.

Marcoux Achille, boucher a ajouté  
les épïc.  
American Express Co; Arth Valle-  
rand, agent.  
Mercier & Montreuil épïc; Louis  
Mercier et George Montrauil.  
St-Adde—Joly & Fils moulin à scie et  
à farine  
Ste-Cunégonde—Renaud A. épïc.;  
Arline Renaud.  
St-Jean—Larivière Z., nouv. etc.  
St-Jovite—Bell G. N. mag. gnl.  
St. Léonard—Béliveau J. E. & Cie mag  
gnl; Jos E. Béliveau et Paul Bergeron.  
Valleyfield—Touchette Alphonse, foin  
et farine.

**PROVINCE D'ONTARIO**

**CÉSSIONS DE COMMERCE**

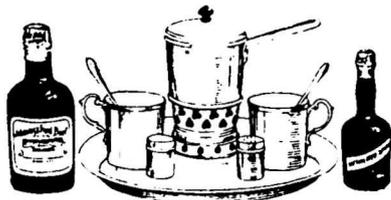
Amherstburg—Maloney W. H., hôtel;  
Joseph Richards succède  
Barrie—Gravor E., sellier; J. H.  
Willis succède.  
Cromarty—Venner Thos. mfrs.  
Durham—Moffatt Sarah J., confiseur;  
J. McLachlan succède.  
Etora—Godfrey John & Son, chaus-  
sures; J. W. McCully succède.  
Hilton (Algoma)—Shipman J. B., mou-  
lin à scie.  
Guelph—Decarteret P., articles de  
fantaisie.  
Hamilton—Bradfield C. W., poterie.  
Guelph—Schultz D. L. tabac et mfr.  
de cigares.  
Zeigler W. H., nouv.; 1er avril 1897.  
Niagara Falls—Douglas James M.,  
instrument de musique.  
Oro Station—Whiting J. & R., pom-  
pes; J. C. Stretton succède.

**Service pour Fluid Beef**

(FAIT D'ALUMINIUM PUR)

UN SERVICE UTILE ET CONVENABLE POUR LA CHAMBRE OU LE BUREAU

**NOTRE OFFRE SPECIALE**



1 cabaret, 1 lampe à alcool, 2 tasses, 2 cuillères, 1 bouil-  
lotte, 1 salière, 1 poivrière, 1 bout. d'esprit méthylique,  
1 bouteille de 16 oz. JOHNSTON'S FLUID BEEF  
(Marque Staminal)

**Le tout dans une jolie boîte pour \$3.50**

Frais d'express payés sur réception du montant.

Faites vos remises par express ou par mandat postal à l'ordre de

**THE JOHNSTON'S FLUID BEEF CO., MONTREAL**

**CHS. LACAILLE & CIE**

**Epiciers en Gros**

IMPORTATEURS DE

Mélasses, Sirops, Fruits Sees,  
Thés, Vins, Liqueurs, Sucres,  
Etc., Etc.

Spécialité de Vins de Messe de Sicile et Tarragone.

**329 rue St-Paul et 14 rue St-Dizier  
MONTREAL**

*Peterboro*—Timmins & Co., épice; Solomon A. Trew succède.  
*Preston*—Withwell James, hôtel; T. Prestland succède.  
*Teeswater*—Carter H. W., mag. gén.; Mann & Ewing succèdent.  
*Toronto*—Botsford C. S., nouv.

## CESSIONS

*Belleville*—Wallace James & Co., boulangier etc.  
*Berlin*—Meinke & Meisner, mfrs de cigares.  
*Coldwater*—Mainer J. T., bijoutier  
*Dundas*—Kapheim John, chaussures.  
*Erin*—Small John, cordonnier.  
*Gananoque*—Gamsby G. A., pharmacien etc.  
*Hanover*—Price Robert, écurie de louage.  
*Orillia*—Kean Frank.  
*Pembroke*—Beamish Wm., pompes funèbres.  
*Pictou*—McGiver, Annie, modes.  
*Toronto*—Tetzels & Joyce, tailleurs.  
 Lazier M. R. & Co., tailleurs.

## CONCORDATS

*Hamilton*—Steinmetz F. J., épice, etc.; à 27c dans la piastre.  
*Tweed*—Turcott A., cordonnier; à 35c dans la piastre.

## DÉCÈS

*Barrie*—Scott Alexandre, libraire, etc.  
*Ottawa*—Gauthier Célestin, barbier.  
 Laflamme Elzéar A., pharmacien.

## DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

*Port Hope*—Galbraith Bros, bois de sciage; F. W. Galbraith continue.  
*Sudbury*—Kirkwood & McKinnon, épice en gros et en détail; T. M. Kirkwood continue.  
*Ste Catharines*—Wright & Cunningham, fonderie; James Cunningham continue.  
*Warren*—Chenette & Plaud, hôtel; Plaud continue.  
*Windsor*—McDonald & Johnston, nouv.; R. S. McDonald continue.

## EN DIFFICULTÉS

*Gananoque*—Gamsby J. A., pharmacien.  
*North Bay*—Halfpenny & Co, chauss., offrent 30c dans la piastre.  
*Peterboro*—Fowler W. G. & Co épice, offrent 75c dans la piastre.  
*Port Arthur*—Nicholson H. tailleur etc.  
*Ross Tp*—Johnston Jas mfr de briques

*St-Albert*—Fortier Mde E. mag. gnl, offre 40c dans la piastre.

*York*—Lucas Bros (W. H. Lucas seul).

## FONDS A VENDRE

*Brussels*—Richards J. C., chaussures et harnais.  
*Brampton*—Runians E. O., mag. gnl.  
*Caledon East*—Bradley J. & Co, mag. gnl, encan 8 déc.  
*Eganville*—McElligott C., hôtel.  
*Hamilton*—Battram & Gordon, fruits etc, par shérif.  
*Holland Centre*—Quinton Robert, cor-donnier.  
*Toronto*—Feetzel & Joyce, tailleurs.  
*Windsor*—Brett W. J. épice, etc, encan 18 déc.  
*Woodville*—McMillan J. J., harnais.

## FONDS VENDUS

*Brockville*—MacLean A. B., photographie.  
*Gravenhurst*—Saunders T. E., tailleur.  
*Goderich*—Pollock H. B., chaussures.  
*Hamilton*—Bowman Fred., articles de sport; à J. W. Tunis  
 —Cuthbert R. J., tabac, etc.; à J. McQuillan  
 Battram & Gordon, fruits; par shérif.  
*Lambton Mills*—Shaw A. J., hôtel; à Thos. Smith.  
*London*—Fysh H. & Co., confiseurs; à H. E. et J. E. Short.  
*Niagara Falls*—Dart H. M., épiciers; à Abbs & McClure.  
*New Hamburg*—Frank Henry, hôtel.  
*Penetanguishene*—Ross H. H., épice; à J. J. Whelan  
*McGregor*—Sickles eel, D. P., douelles et bois de sciage; à Neibergall Stove & Lumber Co. Ltd.  
*Palmerston*—Ross, A., bijoutier à S. Flenty.  
*Petrolia*—Buxton L. F., photographe à W. A. Couse.  
*Renfrew*—McAndrew & Lindsay, mag. gén.; la succursale de Adamston.  
*Richard's Landing*—Foster T. J. & Co., mag. gén.  
*Toronto*—Waycott Chas., hôtel; à Frank Addison.  
*Toronto*—Barnes & Padgett, épice farine; Succursale de la rue Dundas à H. D. Snell.  
*Warwick*—Dainty W. C., mag. gén.  
*Walkerton*—McGowan & Co., hardes, etc.  
*Waterloo*—Paquegnat P., bijoutier; à E. J. Roos.

## INCENDIES

*Aylmer*—McNally James, tonnellerie.  
*Cayuga*—McLean R., hôtel.

*Ottawa*—Butterworth & Co., quincaillerie en gros; ass.

*Holbrook*—Geo. M., tailleur; ass.

*MacDonald*—Bros, merceries; ass.

*Ross*—C. Co. (Ltd), nouv; ass.

*Turner*—E., confiseur; ass.

*Paris*—Banslaugh Thos, photographe.

*Inksater*—James R., nouv.

*McRae*—Elizabeth E., chaussures.

*Toronto*—Schmidt A., teinturier en fourrures

*Udora*—Taylor W. & Bros, moulin à scie.

## NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS

*Brantford*—Beney & Hardwick, quincaillerie.

*Belleville*—Flower Geo. L., articles de fantaisies.

*Brockville*—Upham J. L. & Co., fruits, etc.

*Duntroon*—Ames C., harnais.

*London*—Laidlaw Watson (The) Shoe Co.

*Marmora*—Cross & Co., mag. gén.

*Keyfells* & Lavigne, mag. gén.

*Orillia*—Gih J. M., épice.

*Toronto*—Young J. F. (The) Co of Toronto.

*Ivey*—John D. (The) Co (Ltd), modes en gros.

*McCall*—D. (The) Co (Ltd), modes en gros.

*Toronto*—(The) Basket Co (Ltd).

*Wellington*—Blakely E. M., bijoutier. a ajouté épice.

## NOUVELLE-ECOSSE

## CESSATIONS DE COMMERCE

*Amherst*—Purdy O. O., restaurant et fruits a laissé l'endroit.

*Berwick*—Morse T. H., épice, etc.; C. Gaul succède.

*Ward*—A. H., mfr de pompe; New Foundry Co succède.

*Bridgetown*—McLellan & Kenney, tailleurs; Bridgetown Clothing Co., succède.

*Scott* & Orozier, tailleurs; Bridgetown Custom Clothing Co. succède.

*Deep Brook*—Purdy F. W., mag. gén.; déménagé à Bear River.

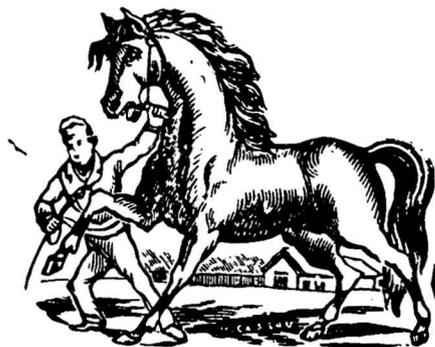
*Parrsboro*—Henderson J. S., chaussures; W. Copp & Co. succèdent.

## CESSIONS

*Harmony*—Freeman J. E., mag. gnl.

*Sydney*—Gillis Mary mag gnl.

*MacKenzie*—John A. libraire.



**G. G. GAUCHER**  
 FARINES, PROVISIONS, PRODUITS DE LA FERME  
 SEUL AGENT EN CANADA DE LA  
 POUDRE ENGRAISSIVE et NOURRISSANTE  
 pour les Chevaux et bêtes à cornes.  
 TONIQUE, STOMACHIQUE, DEPURA-  
 TIVE et VERMIFUGE.

81 & 93 RUE DES COMMISSAIRES  
 ET 22 PLACE JACQUES-CARTIER

Montreal

**THIBAudeau BROTHERS & CO.**

Importateurs de

**Marchandises Seches**

332 RUE ST-PAUL,

THIBAudeau FRERES & CIE

— QUEBEC —

Montreal.

THIBAudeau BROTHERS & CO.

— LONDON —

SPECIALITÉ DE

**TAPIS & PRELARTS**

**THE JAMES ROBERTSON CO.,**

MARCHANDS DE METAUX,  
 FABRICANTS DE TUYAUX EN PLOMB.

Coude en plomb comprimé, Plomb de chasse, Mastie, Blanc de plomb. Spécialité de l'enveloppe des Fils Electriques avec du plomb; aussi Scies rondes, Scies à moulins, Godendards et autres scies.

Bureaux : 144 rue William,

Usines : coin rues William et Dalhousie, MONTREAL.

**A** VIS DE FAILLITE.

DANS L'AFFAIRE DE

J. N. DUBOIS, 1183, rue Ontario.

Les soussignés vendront à l'encan public en bloc à leur salle d'encan, No 69 rue St-Jacques, Montréal

**Mardi, le 15 Décembre 1896, à 11 hrs. A.M.**

Fonds de commerce de marchandises seches  
 se montant d'après l'inventaire ..... \$257 71  
 Pour plus amples informations, s'adresser à

CHARLES DESMARTEAU,

Curateur,  
 1598, rue Notre-Dame, Montréal.

MARCOTTE FRERES, Encanteurs.

DÉCÈS

Churchville — MacDonal Wm. charpentier.  
 Freeport — Eaton J. N. mag. gnl.  
 Saulnierville — Darbison Wm ferblantier.

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

County Harbor — Sweet E. S & Co mag gnl.; E S. Sweet continue à County Harbor et S. B. Sweet à County Harbor Mines.

EN DIFFICULTÉS

Bridgeport — Routledge & Co, mag. gnl,

FONDS A VENDRE.

Bridgetown — Burns F., épïc. et chaussures.  
 New-Glasgow — Collishaw E. mag. gnl.  
 Stellarton — Rogers B. D. épïc.

FONDS VENDUS.

Avondale — Alliston, J. W., à Edwin McGarthy.  
 Bridgetown — Morrison A. J., tailleur; à J. H. Morrison.  
 Halifax — Smith W. C., tailleur à J. Taylor et F. Jones.  
 Schubencadia — Cruickshanks Robert boucher à Thos Cox.

NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS

Bridgewater — Blockhouse Gold Mining Co.  
 Hopewell — Hopewell Gold Mining Co.  
 Truro — Leaman & Cook bouchers et provisions.  
 Weymouth — Brown Jas., épïc.  
 Journey Robt épïc.

NOUVEAU-BRUNSWICK

CESSATIONS DE COMMERCE

New-Castle — Der Neals J. éditeur a laissé l'endroit.

CESSIONS

St-Jean — Ingraham Arthur chapeaux et fourrures.

CONCORDATS.

St-Jean — Jacobson & Co, chaussures.

DÉCÈS

New-Castle — Park Wm, mag gnl.

FONDS VENDUS

St-Stephen — Daggett R. S., libraire.

NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS.

Albert — Calhoun John, épïc.  
 Kingston — Clarke G. N., instruments d'agriculture.

MANITOBA ET TERRITOIRES DU NORD-OUEST

CESSIONS

Greenfeldt — Reimer Peter W., mag. gnl.  
 Winnipeg — Cochrane R. & Co, wagons.  
 Kastner & Cowan, modes.

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

Lander — Reid & Morrison meuniers; James Morrison continue.

FONDS A VENDRE

Virdeu — McAdam Melle S., modes et articles de fantaisie.

FONDS VENDUS

Wianepeg — Hughes M & Son, pompes funèbre; à J. A. Kerr.

NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS

Clear Springs — Bain, Elliot

Lethbridge — Roy M. E., liqueurs en gros a ouvert une succursale à Rossland Colombie Anglaise.

COLOMBIE ANGLAISE

CESSATION DE COMMERCE.

Rosland — Crowle J., confiseur.  
 Union — Nash Mary S. mode.  
 Waneta — Davis Marcen hôtel; Wm E. Brown succède.

DÉCÈS

Victoria — Jensen Victor restaurateur.

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

Kamploops — McDonald & McLean, fruits; M. D. McDonald continue.  
 Nelson — Booth & Cherbo, hôtel; Pidro Cherbo continue.  
 Buchanan & Robinson, épïc.  
 Union et Comox — Partridge & Remisson, épïc; Remisson continue à Union et l'épicerie de Comox vendue à H. Hamburger.

FONDS A VENDRE

Nelson — Fred. H., hôtel.

FONDS VENDUS

Vancouver — Collins Henry, nouv.; à Simon Leister.

INCENDIES

Trail — Nelson, moulin à scie.

NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS.

Victoria — Comparative Synoptical Chart Co. incorp.

ILE DU PRINCE EDOUARD

CESSATIONS DE COMMERCE

Kensington — Schurman, Clarke & Co., charbon et bois de sciage; Clarke & McFarlane succèdent.

FONDS A VENDRE

Tignish — Brennan J. Albert, mag. gén. et liquéur, etc.

FONDS VENDUS

Dundas — Nicholson L. & Co., mag. gén.; à John Holett.  
 Charlottetown — McLeod R. C. & Co. à Beer Bros.

TERRENEUVE

DÉCÈS

Brigus — Nowlan Patrick, mag. gén.

EN DIFFICULTÉS

Catalina — Stone Thos. A., mag. gén.  
 Greenspond — Davis Wm., négociant.  
 St-Pierre Miquelon — Becket & Yon, poisson.

C. H. BRANCHAUD

COMPTABLE, AUDITEUR et COMMISSAIRE

97 rue St-Jacques, Montréal

Spécialité: Règlement des Affaires de Faillites.

BILGODEAU & RENAUD

COMPTABLES, AUDITEURS ET COMMISSAIRES,

No. 15 rue St-Jacques, Montréal

Spécialité:

Règlement des Affaires de Faillites.

Téléphone 2003

CHS. DESMARTEAU

Comptable, Auditeur et Commissaire

No 1598 rue Notre-Dame.

PÉCIALITÉ:

RÈGLEMENTS D'AFFAIRES DE FAILLITES.

L. W. TELMOSSE

(Ci devant de Gaucher & Telmosse)

COMPTABLE

Liquidateur de Faillites,

Agent d'Immeubles,

Assurances, Collections, Etc ,

Commis-aire de la Cour Supérieure.

BATISSE ROY: CHAMBRES 9 ET 10

No 16, RUE ST-JACQUES, MONTREAL

SPECIALITE: AGENT DE SUCCESSION.

Téléphone Bell 6170.

MINES D'OR

DE LA COLOMBIE ANGLAISE

Achat et vente, à la commission, de toutes actions minières.

Le marché est très actif sur les valeurs suivantes, aux prix actuels:

Monte Cristo	\$0 20	Big Three	\$0 12 1/2
War Eagle	1 75	Little Bess	0 08
Mayflower	0 15	Yale	0 05
Homestake	0 17	Colonna	0 15
B. C. Gold Fields	0 25	Albani Mount	Rose 0 15

C'est le bon temps pour acheter; envoyez-moi vos ordres.

M. QUENEAU, COURTIER, MONTREAL, QUE.  
 New-York Life Insurance Building, No 207.

MINES D'OR

— DE LA —

COLOMBIE ANGLAISE



Nous vendons et achetons des parts de mines à commission.

Agents pour la

MINE COLONNA.

A. W. ROSS & CO.

R. MEREDITH, GERANT

No 154, rue St-Jacques

MONTREAL.

ou 4, King St. W., Toronto.

## ACTION EN CONSPIRATION COMMERCIALE

M. J. M. Fortier, fabricant de cigares et de cigarettes vient d'intenter, par l'entremise de son avocat, M. E. N. St-Jean, une action contre les directeurs de la American Tobacco Co.

Dans sa disposition M. J. M. Fortier allègue que les défendeurs ont, en vendant leurs marchandises aux marchands de tabac forcé tous ceux-ci à signer un contrat en vertu duquel ils s'engageaient à ne pas tenir d'autres marchandises que celles de la compagnie défenderesse, sous peine de se voir par la suite refuser toute transaction avec elle. En signant le contrat et en s'y tenant, les marchands bénéficiaient d'un fort escompte. M. Fortier déclare que les défendeurs ont violé l'article 520 du Code Criminel qui se lit comme suit :

" Est coupable d'un acte criminel et passible d'une amende de pas plus de \$4,000 et de pas moins de \$200, ou d'un emprisonnement ne dépassant pas deux ans, et si c'est une corporation, elle est passible d'une amende de pas plus de \$10,000 et de pas moins de \$1,000, tout individu qui conspire, se coalise, convient ou s'entend avec un autre, ou avec une compagnie de chemin de fer, de steamers, de bateaux à vapeur ou de transport.

(a) Pour limiter indûment les facilités de transport, de production de fabrication, de fourniture, d'emmagasinage ou de commerce de tout article ou denrée qui peut faire l'objet d'un trafic ou d'un commerce; ou

(b) Pour restreindre le trafic ou le commerce de tout tel article ou denrée, ou lui nuire; ou

(c) Pour empêcher, limiter ou diminuer, indûment la fabrication ou la production de tout tel article ou denrée, ou pour en élever déraisonnablement le prix; ou

(d) Pour prévenir ou diminuer indûment la concurrence dans la production la fabrication, l'achat, l'échange, la vente, le transport ou la fourniture de

tout tel article ou denrée, ou dans les tarifs d'assurances sur la vie ou les propriétés.—52 Vic., c. 41, art. 1."

M. E. N. St-Jean a reçu également instruction de M. J. M. Fortier, d'adresser une pétition au Procureur-Général afin d'obtenir un bref de scieria *facias* pour annuler la charte de la Compagnie.

Nous tiendrons nos lecteurs au courant de ces poursuites qui font aujourd'hui l'objet des conversations de tous dans les cercles commerciaux.

## PETITES NOTES

On se préoccupe depuis quelque temps de la destruction intensive des poissons de mer par les nouveaux procédés de pêche. Certaines régions de nos côtes autrefois d'une grande richesse en poissons, sont aujourd'hui presque désertes.

Contrairement, dit un rédacteur du *Matin* à ce qu'on croyait lorsque notre législation de la pêche a été établie, il est aujourd'hui démontré que les poissons comestibles les plus intéressants, et notamment les poissons plats, se reproduisent au large, et que leurs œufs sont flottants.

Or, à partir de trois milles des côtes, la pêche est libre et pratiquée d'une manière tellement intensive que, dans la seule mer du Nord, travaillent plus de huit cents vapeurs presque tous anglais ou allemands; il en résulte, au moment de la ponte, une effroyable destruction d'œufs. Une sole, un maquereau, produisent en effet, jusqu'à sept cent mille œufs; une morue en pond jusqu'à neuf millions, un turtot jusqu'à quinze millions.

La destruction des œufs de homard n'est pas moins colossale. M. Wilnot, surintendant de la pisciculture au Canada, a calculé qu'en deux mois huit fabriques de conserves de homard avaient détruit dix-sept millions et demi d'œufs; or, il existe cinq cents fabriques analogues au Canada.

D'autre part, les œufs de la plupart des poissons comestibles, durant la pé-

riode où ils flottent, sont la proie d'une multitude d'animaux carnassiers; il en est de même des jeunes alevins, de sorte que c'est à peine si un œuf sur un million arrive à produire un poisson adulte.

N'obtiendrait-on pas un résultat utile en protégeant les œufs et les jours de nos poissons de mer, en les élevant, pour ainsi dire, en chartre privée et en les rejetant ensuite à la mer, dans des régions protégées elles-mêmes, où ils trouveraient d'excellentes conditions de développement et d'où ils émigreraient ensuite vers les régions de pêche?

L'expérience seule pouvait répondre à cette question. Elle a été tentée déjà aux Etats-Unis, où il existe deux établissements de pisciculture, ceux de Gloucester et de Wood's Roll, à Terre-Neuve où la morue et le homard sont cultivés, à l'île de Dildo, au Canada, à Flodevig, près d'Aundal, en Norvège, enfin à Durbar, en Ecosse. En 1895, l'établissement de Wood's Holl a jeté à la mer 175 millions de jeunes poissons ou de jeunes homards capables de se nourrir et de se défendre; en six ans, celui de Bay View, au Canada, a élevé près de sept cents millions de morues et deux millions et demi de homards. Le prix de revient ne dépasse pas dix centimes pour huit mille alevins quand on opère en grand.

Dans les localités soumises à un enseignement continu d'œufs on a vu le nombre des captures d'une sorte d'Alose, la *Clupea sapidiissima*, doubler graduellement en huit ans. Il paraît impossible dès lors que l'industrie de la pisciculture ne soit pas largement rémunératrice.

Il y a deux articles pour la fabrication desquels on n'a pas encore trouvé une matière pouvant remplacer l'ivoire: les touches de piano et les billes de billard. Pendant les dix dernières années, on a employé 354,200 livres d'ivoire pour touches de piano et 127,600 pour billes de billard, contre 356,400 et 107,800 livres respectivement pendant la période précédente.



LIQUEURS FINES

**Frederic Mugnier**  
DIJON, FRANCE.

LES PLUS HAUTES RECOMPENSES A TOUTES LES EXPOSITIONS.

8 Diplômes d'honneur, 55 Médailles d'or, Membre du Jury, Hors Concours, Médaille d'or Paris 1889.

SPECIALITE :

Cacao l'Hara à la Vanille. Crème de Menthe Verte,  
Curaçao Triple Sec. Maraschino di Lara.  
Prunelle de Bourgogne. Crème de Framboise.  
Bigarreau, Etc., Etc.

**BOIVIN, WILSON & CIE, -- MONTREAL**

SEULS AGENTS

**FLEUR, GRAINS, LARD, POISSON**

HUILE, BEURRE, SEL, SAINDOUX,  
JAMBONS, BARLEY, CRUAU, FEVES,  
SON, CRU, MOULEE, ETC., ETC.

PAR

**GEO. TANGUAY**

Magasins : 33 et 35, 34 et 36 rue St-André,

Bureau : 48 rue Saint-Paul, BASSE-VILLE

Quais : Rues St-André et Dalhousie QUEBEC

**POISSON !!** TEL. BELL 1454

Harengs Labrador, Morue Salée

La pêche ayant presque totalement manqué cette année, nous n'avons qu'un lot à offrir au commerce. Ne retardez pas et adressez-vous de suite à

**LACASSE & LAFLEUR**

**MARCHANDS-COMMISSIONNAIRES**

Provisions, Produits de la  
Ferme, Poisson, Etc.

**191, des Commissaires, Montréal**

CORRESPONDANCE SOLLICITEE

## EMPLOI DU QUEBRACHO

Lors d'une réunion de tanneurs à Hambourg, le professeur Eitner a fait l'intéressante communication suivante au sujet du quebracho :

Les avantages du bois de quebracho consistent non-seulement à rendre le tannage moins coûteux à cause du bas prix de la matière employée, mais encore à cause de la plus grande rapidité de fabrication, spécialement pour certaines sortes de cuir. On arrive à obtenir un magnifique produit en additionnant du quebracho aux jus employés.

On emploie dans tout tannage trois sortes différentes de matière tannante : 1o une matière légère et facilement soluble qui pénètre aisément la peau et imprègne la fibre même ; 2o une plus foncée un peu moins soluble qui pénètre aussi la peau avec facilité et se fixe à la partie extérieure de la fibre ; 3o enfin une matière difficilement soluble qui ne pénètre la peau que par des moyens coercitifs qui force la couleur du cuir et lui donne une apparence désagréable.

C'est dans le bois de quebracho que l'on trouve en grande quantité la première de ces matières tannantes, en effet, plus encore que le sumac. Le jus léger du bois de quebracho pénètre facilement la peau, c'est cette qualité qui fait du quebracho une matière précieuse au tanneur.

Si le quebracho n'a pas la prétention de fournir un cuir solide au moyen du procédé ordinaire du tannage, si le cuir tanné par cette substance ne possède pas toutes les qualités requises, en revanche, il entre dans ses cordes de tanner rapidement et complètement et il sait préparer la peau pour l'absorption de jus plus forts.

Pour obtenir un cuir solide et complètement saturé, une mixture de quebracho et d'écorce de chêne est particulièrement efficace.

L'écorce de chêne n'est pas l'ennemi du bois de quebracho, les deux substances tannantes peuvent fort bien contracter une alliance.

En ajoutant du quebracho au chêne, on diminue la dépense, et la qualité et l'apparence du cuir ainsi obtenu sont semblables à celles du cuir tanné avec le chêne pur.

On peut aussi arriver à un bon résultat en mélangeant d'autres sortes de tanin avec le quebracho.

Le point essentiel pour la fabrication de ce genre de cuir est un gonflement parfait.

On recommande la stérilisation des peaux préparées pour empê-

cher la fermentation, le chlorure de chaux antiseptique très efficace, est tout indiqué pour cet usage 10/0 suffit.

On laisse les peaux 24 à 28 heures dans la solution, puis on les rince et on les met dans les jus comme d'habitude.

Dans la 1ère et dans la 2e cuve, on donne à la mixture 16 livres  $\frac{1}{2}$  de quebracho et autant de chêne, si une 3e cuve est nécessaire, on fait un mélange 60 parties de quebracho et de 40 parties de chêne et on y laisse les peaux pendant 20 jours. Par ces immersions répétées et prolongées on abrège l'ouvrage et la période du tannage en général.

Dans la 1ère cuve, les peaux reçoivent 44 livres de tannin en poudre, 60 0/0 de bois de quebracho et 10 0/0 de chêne.

Dans la 2e cuve, il faut mettre un peu plus de chêne.

On termine par l'immersion dans le jus obtenu par le lavage de la poudre dont on s'est servi.

Pour le tannage des peaux de vache l'opération de l'élimination de la chaux est très importante, on conseille de la faire avec une faible solution d'acide chlorhydrique. La solution ne doit pas être trop forte et l'acide doit être ajouté à l'eau (environ 3 onces  $\frac{1}{2}$  en tout, selon le poids des peaux), à intervalles de 2 ou 3 heures.

Il en est de même pour le tannage à la cuve que pour le cuir-semelle lourd.

Pour la fabrication du cuir à dessus, le professeur Eitner propose d'employer la méthode actuellement en usage avec cette différence, qu'il est nécessaire d'ajouter plus ou moins de quebracho au jeu employé il ajoute qu'il ne faut pas renforcer ce jus plus rapidement que dans le procédé usuel, mais il faut ajouter plus ou moins de quebracho.

En ajoutant du quebracho, on active le tannage, surtout parce qu'on diminue le nombre des encuvages, ou si l'on emploie la poudre on peut la remplacer par de l'extrait. — (*Leather Review*).

A une des dernières réunions de l'Association bavaroise pour le progrès de l'Agriculture le professeur Wittmaeck a montré, nous apprend la *Revue encyclopédique*, un morceau de pain de l'ancienne Egypte, trouvé dans un tombeau, qui est fabriqué avec une grossière farine d'orge et daterait de 4,400 ans.

Après décoloration par l'ammoniaque, on a distingué au microscope la pellicule de l'orge. Sa mie momifiée, très brune, mise en contact avec de l'eau iodée prit une teinte bleuâtre ressemblant à de l'emploi.

## WESTERN LOAN & TRUST CO.

(LIMITED)

CONSTITUÉE PAR ACTE SPECIAL DE LA LEGISLATURE

CAPITAL AUTORISÉ ..... \$2,000,000  
ACTIF ..... 1,500,000

Bureau: 13, rue St-Sacrement, Montreal, P. Q.

HON. A. W. OULAIK, President, W. M. STRACHAN, Vice-President, W. BARCLAY STEPHEN, Gerant, J. W. McHUGH, Comptable.  
Procureurs: M. M. Greenshield & Greenshields, Banquiers; La Banque des Marchands du Canada. Cette Compagnie exerce les fonctions de Syndic, Administrateur, Exécuteur, Fidei Commissaire, Receveur, Curateur aux Absences, Gardien, Liquidateur, Etc., et aussi d'agent pour ces fonctions. Démentures émises pour trois ou cinq ans. Ces démentures et l'intérêt peuvent être perçues en aucune partie du Canada sans frais.  
Pour autres détails s'adresser au Gerant.

## Poêle L'ETOILE ★



Grande  
Réduction  
Sur notre  
Célèbre  
Poêle  
L'ETOILE...

Breveté 10 mars 99  
Médaille à l'Exposition Provinciale de 1891.

## GEO. BROUSSEAU

MANUFACTURIER

79-83 Rue St-Paul, - Québec.

AUTRES SPECIALITES Balances et Estampes FAITES SUR CUIVRE

## EAUX DE VALS

Les meilleures des Eaux de table pour les estomacs délicats.

Chez tous les pharmaciens, et en dépôt chez

AND. BRISSET & FILS, IMPORTATEURS

Nos 21, 23 ET 25 RUE GOSFORD.

## Chronique de Québec

Mercredi, 9 décembre 1898.

Il y a amélioration notable sur la semaine dernière. Tout est en activité pour les préparatifs des grandes ventes des fêtes, qui sont déjà commencées et vont en progressant. Quand à la somme des affaires transigées, elle ne saurait être considérable encore, vu la suspension obligatoire de tout travail et de tout commerce, parmi la population catholique, durant la journée d'hier. Par contre, les chemins d'hiver ont permis à beaucoup de gens de la campagne de se rendre à la ville pour y vendre leurs produits et y faire leurs emplettes. Les divers marchés de lundi étaient bien approvisionnés.

L'attention publique s'est naturellement portée vers le comité des bills privés de la législature où se sont discutés, cette semaine, les amendements à la charte de la cité de Québec. Il ne nous appartient pas de donner notre appréciation sur ce qui s'y est passé. Nous croyons, toutefois, que l'intérêt de la ville exige que le "parc" sur la Rivière Saint-Charles soit terminé et que la corporation soit autorisée à prélever l'argent nécessaire à cette fin.

Nous étions sous l'impression qu'une somme de \$20,000 ajoutée aux \$30,000 déjà dépensées, serait suffisante pour compléter cette amélioration publique. Nous avons encore la parole du maire à cet effet, et elle n'a jamais, jusqu'à présent, fait défaut aux contribuables de la ville. Beaucoup de citoyens croient ou du moins veulent nous faire croire qu'ils croient, que la dépense nécessaire sera de 100,000 à 200,000 dollars. L'écart est si énorme, qu'on se demande s'il n'est pas d'urgence d'avoir, à ce sujet, les calculs raisonnés des hommes de l'art, qui établiraient nettement le coût probable des travaux.

Ce serait, croyons-nous, le moyen pratique d'éclairer l'opinion des citoyens et de mettre fin à un état de malaise causé par ces quelques boudeurs et ennemis du progrès de notre ville. Quant à la prétention que ces travaux devraient être complétés avec le revenu ordinaire de la ville, sans recourir à l'emprunt elle nous paraît être trop exigeante. Il ne serait pas juste de faire payer par la génération actuelle des améliorations permanentes dont bénéficieront surtout ceux qui seront aux affaires dans quinze ou vingt ans. La situation n'en est pas tout de même, un peu tenue, et il importe dans l'intérêt général, d'y apporter remède.

Nous nous refusons, du reste, à croire que la majorité des citoyens oublierait leurs devoirs au point d'introduire un élément politique dans ces questions.

### ÉPICÉRIEN

La semaine a été meilleure. L'approche des fêtes commence déjà à influencer sur cette ligne d'affaires.

Le détail n'est pas encore, il est vrai, dans le rush, mais ils se sont tous approvisionnés dans l'attente des jours meilleurs. Les prix sont stationnaires; les sucres sont fermes aux prix cotés, à part cela peu de changements.

Sucres : Brun, 3½ à 3¼c; Jaunes, 3½ à 3¼c; Powdered, 5c; Granulé, 4½ à 4¼c. Paris lump 5¼c.

Sirops : Barbades tonnes, 30 à 31c; Tierce, 31 à 32c.

Conserves en boîtes : Tomates, 75 à 80c; saumon, \$1.40 à \$1.50; No 2, \$1.20 à \$1.25; homard, \$2.00 à \$2.15; pois, 70c à 85c; blé d'inde, 65 à 70c.

Soda à laver, de 80 à 90c; do à pâte, \$2.40; Empois, 4¼c; do, satin, 7¼c; Corn-starch "No 1" 6¼c; do, No 2, 5¼c la lb.

Gruau : en sac : \$1.80 à \$1.90; do granulé, 1.90 à 2.00; do "Rolled oats", \$1.80 à 1.90.

Raisins : Layer \$2.00 à \$2.10; Corinthe

4½ à 5c; Sultana, 7½ à 9c; London layers, \$1.65; ½ b lte, \$1.00; Californie 2 couronnes 6½ à 6¼c; 3 couronnes, 7½ à 7¼; 4 couronnes, 8½ à 8¼c

Valence Off Stalk 5½ à 6; fine Off Stalk 6 à 6½.

Figues en sac, 5c; Dattes, 6c; Pruneaux, 12c.

Amandes : Tarragons écaillées 20c; amandes tendres, 11 à 12c; avelines 8¼c

### FARINES, GRAINS ET PROVISIONS

Farine (en sacs) : Fine \$1.40 à \$1.60; Superfine, \$1.70 à \$1.80; Extra, \$1.90 à \$2.00; Patent, \$2.30 à \$2.35; S. Roller, \$2.20 à \$2.30; Forte à levain \$2.50 à \$2.60.

Grains : Avoine Ontario par 34 lbs 33 à 34c; "Province" 31 à 32c; orge 40 à 45c; son 52¼c à 55c; gru 70 à \$1.00; blé d'Inde, 45c à 47c.

Lard : Short Cut, \$12.50 à \$13.00; saindoux composé, en seaux, \$1.25 à \$1.40; do pur, en seau, \$1.60 à \$1.75; en chaudières, 7½ à 8c.

Poissons : Prix fermes. Morue No 1, \$4.25 à \$4.50; do No 2 \$3.50 à \$3.75; Saumon No 1, \$17.00.

Huile : Loup-Marin "Straw," 35 à 36c. Huile de morue 25 à 26c.

Nous aimerions à voir cesser un abus, qu'on constate trop souvent chez nos marchands. En général, la personne qui entre dans un magasin sait d'avance dont elle a besoin et le demande. Il semble que le plus simple bon sens fasse une obligation au commis de comptoir de lui procurer l'objet requis, s'il l'a en mains, ou après avoir informé la pratique qu'il ne l'a pas, de lui offrir un autre qui pourrait le remplacer, et dont il n'est pas défendu de lui vanter les avantages.

Ce n'est pourtant pas ainsi que les choses se passent le plus souvent. Il y a comme un parti pris chez un grand nombre de mystifier le client et de lui offrir toute chose que ce qu'il désire acheter. On le trompe sciemment et comme à plaisir, et on le force à choisir

## Un choix considérable de GRU ET FARINE A ENGRAIS

DEMANDEZ NOS PRIX ET ÉCHANTILLONS ET VOUS SEREZ CERTAINS D'AVOIR SATISFACTION CHEZ

**J. A. PLAMONDON**

Coin des rues Dalhousie et St-André, Basse-Ville, QUEBEC

**POISSON**

Harengs Labrador, Harengs Cap Breton, Anticosti, Etc. Morue verte et sèche; Saumon, Truite, Sardines, Fétant, Etc. HUILE de Morue et Loup-Marin.

EXPORTATEURS DE BEURRE ET FROMAGE

**J. B. RENAUD & CIE, 128 à 140, rue St-Paul, QUEBEC**

# Sirop Fajardos

Reçu par Btine "Boston Marine" une cargaison de SIROP FAJARDOS de couleur jaune et qualité extra.

**NAZAIRE TURCOTTE & Cie, QUEBEC.**

## POUR LES FETES

Nous avons le plus grand assortiment de JOUETS, POUPES, ALBUMS, BOITES de FANTAISIE et toutes sortes d'articles pour NOEL, et le JOUR de l'AN. Prix modérés.

**BOISSEAU & MARCOTTE,**  
No. 13 Rue ST-ANTOINE, QUEBEC.

LA.....

## Société Artistique Canadienne.....

Fondée dans le but de répandre et de développer le goût de la musique en encourageant les artistes.....

Incorporée par Lettres Patentes le 24 Déc. 1894

**CAPITAL ACTIONS \$50.000**

— BUREAUX : —

No 210, RUE ST-LAURENT  
Bâtisse Monument National

**MONTREAL**

2851 PRX d'une valeur totale de \$5,008, sont distribués les 1er et 3me mercredis de chaque mois

1 prix de \$1000, 1 prix de \$400, 1 prix de \$150, 2848 pr x variant de \$100 à \$50.00

**Prix du Billet = = = = 10 cts**

Nous expédions nos billets dans toutes parties du pays sur réception du prix et de 3 cents en timbres.

des choses qui ne lui conviennent pas du tout.

- Conséquence: le client abusé et trompé ne revient plus. Il va de soi qu'il n'y a pas de règle absolue et que, dans l'hésitation, il est permis, souvent même désirable, que le vendeur vienne au secours de l'acheteur et provoque un choix définitif. L'abus contre lequel nous mettons en garde est celui qui consiste surtout à blesser le sentiment du client, en lui laissant trop voir qu'il n'a pas de goût ou qu'il ne sait pas ce qu'il veut. Des compliments de ce genre sont toujours désagréables.

Les représentants des classes ouvrières ont fait une démarche officielle auprès des autorités gouvernementales pour exposer leurs réclamations. Il y en a plusieurs de bien fondées; d'autres sont nécessairement ou trop absolues ou d'une application difficile; voir même impossible.

Nous comprenons cependant qu'on demande le plus pour avoir le moins. — Il y a eu un bruit de grève dans un grand établissement de chaussures, heureusement, les choses paraissent s'être arrangées sans avoir recours aux moyens extrêmes. Il n'en est pas moins vrai que l'ouvrage n'est pas abondant dans les manufactures et qu'il semble y avoir tendance à réduire les salaires et la main d'œuvre. Un grand atelier d'imprimerie, où se fait actuellement la concentration des travaux officiels, des impressions de ville, et de la publication des journaux, vient d'inaugurer le système des machines à composer, et avait déjà celui de faire servir la matière d'un journal à plusieurs autres, sans nouvelle composition, ce qui est plus grave. Nous ne voyons cependant que les typographes se soient émus de cet état de choses. Nous le constatons au point de vue des affaires.

L. D.

Un russe du nom de Keldushoff-ky, vient d'inventer un nouveau téléphone à l'aide duquel des expériences remarquables ont déjà été faites à Moscou.

Le fil qui a 1,800 milles de longueur était en communication avec la ville de Rostoff, et on entendit distinctement les communications échangées et les chansons chantées entre les deux villes.

La vaseline est le salut pour les chaussures humides et maculées de boue. Il faut d'abord frotter avec un morceau de drap doux pour enlever la boue. Ensuite saturer un morceau de drap de vaseline et bien frotter pour qu'elle pénètre dans la chaussure, remettre la chaussure en forme et l'y laisser quelque temps. Passer alors une seconde fois et frotter, la chaussure paraît neuve.

Le même traitement est également salutaire aux vieilles chaussures qui ont été à la pluie.

Les voitures automobiles étant plus que jamais à la mode, nous signalerons la victoria électrique qu'une maison anglaise vient récemment de construire pour la reine d'Espagne; cette victoria a la forme générale d'une voiture destinée à être attelée; on y aperçoit seulement sous la caisse une boîte contenant le moteur électrique, puis la chaîne transmettant le mouvement aux roues de derrière. L'électricité est fournie par des piles enfermées sous les sièges.

La voiture en question est exempte de ces trépidations et de ces odeurs qui sont si désagréables dans les automobiles à pétrole. Elle peut marcher avec une vitesse de 14 kilomètres à l'heure; à cette allure, les piles n'ont besoin d'être rechargées que toutes les six heures. La royale propriétaire de la voiture en question a pu ne pas être arrêtée par les dépenses élevées qu'entraîne ce genre de véhicule.

BUREAU DE POSTE DE MONTREAL

DIRECTION.	Milles fermes.		Milles livrables	
	A. M.	P. M.	A. M.	P. M.
Grand Tronc				
Montreal et Toronto	8 00	45 N. 930	9 30	10 00
M. et Cornwall		4 00	9 00	
M. et La-Bine		2 15	9 30	5 00
M. Hunt et Dundas		3 30	9 30	
M. et Valleyfield		3 30	9 30	7 00
M. et Roules Point	6 45	5 20	9 00	11 00
M. et Island Pond	6 45	3 00	8 00	12 30
		10 15		
Provinciales				
M. et Toronto		8 00	9 00	
M. et Mansonville		100 N. 101	1 00	
M. et St-Jean, N. B.		6 50	9 30	
M. et Sherbrooke		3 00		12 45
Framingham et St-Pie		3 00		12 30
Sherbrooke et Le-Magen	6 45	6 50	10 00	
M. et Quebec	7 15	9 30	8 00	5 00
M. et O'Stan	8 00	115 N. 80		1 00
M. et Wain et Col. A.	8 30			10 00
M. et Pic-Fort (S. et L.)	6 45	4 15	9 30	
Montreal et Malone		4 50	10 30	11 30
Etats-Unis				
Alberta	C.P.R.	8 50	8 10	10 00
Assiniboine	do	8 50		10 00
Colombie Ang.	do	8 50	8 10	10 00
Manitoba	do	8 50		10 00
N. B. Newswick	C.P.R.	6 45	6 50	9 30
et C.P.R.				8 30
Nouveau-Ecosse	G.T.R.	6 45	6 50	9 30
et C.P.R.				8 30
Ontario	G.T.R.	8 00	115 N. 93	9 30
Il du Prin. Ed.	do	6 45	6 50	9 30
Saskatchewan	C.P.R.	8 50		10 00
Etats-Unis				
Centre	D. & H.	8 00	5 20	9 00
			7 25	9 00
Nouveau-Angleterre	C.V.		5 00	00
			7 30	
Sud	do	8 00	5 20	9 00
			7 25	9 00
Ouest	G.T.R.	8 00	7 15	9 30
				9 00

Les lettres chargées, pour les Etats de New York et d'Ohio, celles pour Toledo et Cincinnati exceptionnelles, seront expédiées à 3 25 p.m. pour la route de Montreal et Malone.

Les correspondances enregistrées pour Boston et les Etats de la Nouvelle-Angleterre, New York et les Etats du Sud, doivent être déposées avant 5 00 heures p.m. Pour Portland, Me., à 7 heures p.m.

Le sac des lettres enregistrées ferme à 5 00 p.m. pour New York passe via Springfield, Mass., en charge du courrier convoyeur et arrive à la gare à 11 32 a.m. le lendemain.

VOUS ACHETEZ  
...ET JE VENDS DU...

Vinaigre "Eureka"



A L'ESTRAGON

Alfred Robitaille

---LE SEUL MANUFACTURIER DE VINAIGRE (EN ENTREPOT) A---

QUEBEC

LS. DESCHENES  
ENCANTEUR DE COMMERCE

Jobber en Chaussures

No 60 RUE ST-JEAN  
QUEBEC

N. B.—Messieurs les marchands de la campagne épargneront de l'argent en venant me faire visite avant d'acheter ailleurs. J'ai constamment en mains toutes sortes de Jobs pour leur commerce.

JAPAN JAVA

MARQUE "MOUNT"

RIZ

ROYAL MILLS.

PATNA BURMAH

D. W. ROSS CO., Agent. MONTREAL

SUPÉRIEUR A TOUT AUTRE Le SAVON Extra de T. Blouin & Fils, vous donnera entière satisfaction. Demandez-le à votre épiciers. Cens qui vendent le caustique cassé devraient s'adresser à T. BLOUIN & CIE, . . . Le bidon breveté qui le contient est une merveille. . . . Demandez échantillons et nos prix.

Nos voyageurs sont maintenant sur la route et vous visiteront sous peu. Donnez-leur vos commandes et vous serez satisfait. T. BLOUIN & Cie, EPICIER EN GROS, 148-148, St-Paul, Québec

**NOS PRIX COURANTS**

Nos Prix Courants sont revus chaque semaine. Ces prix nous sont fournis pour être publiés, par les meilleures maisons dans chaque ligne; ils sont pour les quantités et les quantités qui ont cours ordinaire dans les transactions entre le marchand de gros et le marchand de détail, aux termes et avec l'escompte ordinaire. Lorsqu'il y a un escompte spécial, il en est fait mention. On peut généralement acheter à meilleur marché en prenant de fortes quantités et en comptant.  
Tous les prix sont ceux du marché, en général et aucune maison ou manufacture n'a le pouvoir de les changer à son avantage, sauf pour ses propres marchandises qui sont alors cotées sous son propre nom et sa propre responsabilité. La Rédaction se réserve le droit de refuser ce privilège à quiconque en abusant pour tromper le public.

PRIX COURANTS — MONTREAL, 10 DECEMBRE 1906.

<p><b>Allumettes.</b></p> <p>Télégraph, la caisse. \$3 30 Tiger " " " 2 85 Telephone " " " 3 10 Parlor " " " 1 75</p> <p><i>Prêt payé à destination et ne en moins par caisse pour 3 caisses et au-dessus, assorties ou non.</i></p> <p>Champion, la caisse 2 40 par lb. " " 2 25</p> <p><b>Articles divers.</b></p> <p>Etriqués à couteaux, doz. \$0 35 0 37 Bouchons communs gr. 0 18 0 30 Bleu Parisien " " 0 11 0 13</p> <p><b>Brûleurs pour lampes</b></p> <p>No 1, doz. " " 0 00 1 00 No 2. " " " 0 00 0 75 No 3. " " " 0 00 0 70</p> <p>Bougie Paraffine, lb. " " 0 11 0 11 " London Sperm. " " 0 10 0 10 Cable coton 1/2 pce., lb. " " 0 13 0 14 " Manilla, lb. " " 0 12 0 14 " Sisal, lb. " " 0 07 0 08 " Jute, lb. " " 0 08 0 09</p> <p>Chandelles suif, lb. " " 0 00 0 09 Cartes à jouer, doz. " " 0 25 3 50 Epingles à linge, bt. 5 gr. " " 0 00 0 60</p> <p><i>3 fils, 4 fils.</i></p> <p>Ficelles " 30 pieds " 0 40 0 70 " 40 " " 0 50 0 90 " 48 " " 0 60 1 20 " 60 " " 0 75 1 35 " 72 " " 0 90 1 60 " 100 " " 1 25 2 10</p> <p>Graine de canari, lb. " " 0 03 0 04 " canari paq., lb. " " 0 06 0 08 " chanvre, lb. " " 0 34 0 04 " Rapee, lb. " " 0 06 0 07</p> <p>Lessiv concentré, com. " " 0 30 0 40 " pur " " 0 65 0 70</p> <p>Mèches à lampes " No. 1. " 0 16 0 20 " " No. 2. " 0 13 0 15 " " No. 3. " 0 12 0 13</p> <p><b>Bass Ale.</b></p> <p>Read Bros. Dogs' Head qrts dz 2 55 " " " pts dz 1 57</p> <p><b>Guinness' Stout.</b></p> <p>Read Bros. Dogs' Head qrts. 2 52 " " " pts 1 50</p> <p><b>Cafés.</b></p> <p><i>Cafés rôtis.</i></p> <p>Standard Java " 25c Old Gov. " 31c Imperial " 31c Arabian Mocha " 31c Pure " 32c Standard Java et Mocha " 34c Old Gov. Java et Mocha " 34c Java Siftings " 31c Jamaïque " 27c Maracaibo " 28c Rio " 23c à 25c</p>	<p><b>Chocolats et Cacaos.</b></p> <p><i>Felix Potin:</i></p> <p>Chocolat, qualité No 1, lb. 0 27 " " " 3, lb. " 0 35 Cacao, boîte 1/2 lb. " " 0 27</p> <p><i>Chocolat Fry.</i></p> <p>Caracas 1/2 boîte de 6 lbs la lb 0 42 Vanille " " la lb 0 42 Gold Medal (sucré) " " la lb 0 29 Pur non sucré " " la lb 0 42 Diamond 1/2 " " la lb 0 24 Monogram 1/2, 6 div. " " la lb 0 24</p> <p><i>Cacao Fry.</i></p> <p>Concontré 1/2 1 lb boîte de 1 doz 2 40 Homeopathique 1/2 bte 11 lbs la lb 0 33 " " " bte 12 lbs la lb 0 33</p> <p><b>Confitures et Gelées</b></p> <p><i>Confitures:</i></p> <p>Crosse et Blackwell, doz. 1.90 à 2.50</p> <p><i>De Michel Lefebvre et Cie:</i></p> <p>Canistres de 1 et 2 lbs. la lb. 0 13 do 3, 4 et 5 lbs. " " 0 12 do 6, 7 et 10 lbs. " " 0 11 Seaux de 7 lbs. la lb. 0 12 do 14 " " 0 11 do 28 " " 0 11 Tumblers de 8 onces. la douz. \$1 25 do de 1 lb. " " 2 25</p> <p><i>De A. C. Dionne:</i></p> <p>Canistres de 1 lb. douz 1 50 do de 2 lb. douz 2 60</p> <p><b>Gelées</b></p> <p><i>Michel Lefebvre &amp; Cie.</i></p> <p>Canistres de 1 et 2 lbs. la lb. 0 11 do 3, 4 et 5 lbs. " " 10 do 6, 7 et 10 lbs. " " 0 09 Seaux de 7 lbs. la lb. 0 10 do 14 " " 0 09 do 28 " " 0 09 Tumblers de 8 onces. la douz. \$1 25 do de 1 lb. " " 2 25</p> <p><i>Lazenby.</i></p> <p>Tablettes de Gel., 13 variétés, pts 1 20</p> <p><b>Conserves alimentaires.</b></p> <p><i>Légumes.</i></p> <p>Blé d'Inde " 2 lbs. doz. 0 70 0 75 " Yarmouth 2 lbs " 0 00 1 50 " Windsor " " 0 70 0 75 Hoegg Baked Beans " 1 2c 1 25 Windsor " " 1 20 1 25 Haricots de Boston " 2 10 2 25 Pois canadiens 2 lbs. " 0 75 0 90 Petits pois français. boîte 0 69 0 11 " fins. " " 0 13 0 14 " extra fins. " " 0 15 0 16 " extra surfins. " " 0 17 0 18 Tomates " doz. 0 70 0 80 Haricots verts " " 0 70 0 90 Champignons la boîte " 0 14 0 24 Truffes " " 4 80 5 00 Olives Pints. " " 4 50 5 50 " " Pints. " " 2 50 3 00</p>	<p>Citrouilles, 3 lbs. doz. 0 85 0 90 Asperges " " 4 00 4 50</p> <p><b>Fruits:</b></p> <p>Ananas, 2 et 2 1/2 lbs. doz. 2 10 2 50 Blueets, 2 lbs. " " 0 65 0 70 Fraises, 2 lbs. " " 1 55 1 65 Framboises, 2 lbs. " " 1 61 1 75 Pêches, 2 lbs. " " 1 70 1 90 " 3 lbs. " " 2 10 2 95 Poires, 2 lbs. " " 1 65 2 00 " 3 lbs. " " 2 20 3 00 Pommes, gal. " " 1 80 1 90 " 3 lbs. " " 0 75 0 80 " 2 lbs. " " 0 00 0 50 Prunes, 2 lbs. " " 1 65 1 90 Prunceau, 50 lbs. lb. 0 19 0 20</p> <p><b>Poissons:</b></p> <p>Clams, 1 lb. doz. 1 50 2 00 Homards boîte ronde. " 2 20 2 50 " " " " " " 0 60 2 85 Huitres, 1 lb. dz 1 30 1 40 " 2 " " " " " 2 20 2 40 Maquereau " " 1 30 1 40 Sardines françaises. boîte 0 08 0 25 " françaises. " " 0 16 0 35 Smelts (Kperlans) doz. 0 50 0 00 Saumon boîte ronde. " 1 25 1 45 " " plate. " 1 51 1 75 Harengs marines. " 1 50 1 60 Anchois " 3 25 0 00 Harengs aux Tomates " 1 10 1 50 Anchis à l'huile. " 3 25 4 50 Sardines Royan à la Vatel. " 0 00 0 15 Sardines Royan à la Bor-telaise " 0 00 0 15 Thon à la Vatel, jarre " 0 00 0 27</p> <p><b>Spécialités de W. Clark.</b></p> <p><i>Canistres carrées:</i></p> <p>Bœuf, can. 1 lb. 24 à la c. la doz. 1 10 " " " " " " 2 00 " " " " " " 6 60 " " " " " " 14 30 Jambon " 1 " 21 " " 1 65 Pieds de cochon " 2 " 12 " " 2 10</p> <p><i>Canistres rondes:</i></p> <p>Roast Beef can. 1 lb. 24 à la c. dz 1 10 " " " " " " 2 12 " " 2 00 " " " " " " 6 " 12 " " 6 00 Bœuf bouilli " 1 " 24 " " 1 10 " " " " " " 2 " 12 " " 2 00 " " " " " " 6 " 12 " " 6 00 Mouton roti " 2 " 12 " " 2 20 " " " " " " 6 " 12 " " 6 00 Lang. de bœuf " 2 " 12 " " 6 00 " pr. lunch " 1 " 24 " " 2 40 Sauc. Cambge " 1 " 24 " " 1 80 " " " " " " 2 " 12 " " 3 25 Bœuf fumé " 1 " 24 " " 2 20</p> <p><i>Conserves:</i></p> <p>Jambon pot 1/2 lb. 48 à la c. lad. 65 Gibier " " 48 " " 65 Poule " " 48 " " 65 Dinde " " 48 " " 0 65 Langue " " 48 " " 0 65 Bœuf " " 48 " " 0 65</p>	<p><b>Pates truffes:</b></p> <p>Canard sauv. can. 1 lb 48 à la c. dz 1 10 Perdrix " " 48 " " 1 10 Poule " " 48 " " 1 10 " et jambon " " 48 " " 1 10</p> <p><b>Soups:</b></p> <p>Pois can. 1 pte 48 à la c. dz 1 10 Mulligatawny " " 48 " " 1 10 Queue de bœuf " " 48 " " 1 10 Rognons " " 48 " " 1 10 Tomates " " 48 " " 1 10 Légumes " " 48 " " 1 10 Julienne " " 48 " " 1 10 Poule " " 48 " " 1 10 G blotte " " 48 " " 1 10 M ck Turtle " " 48 " " 1 10 Consomme " " 48 " " 1 10 Plum Pudding " 1 lb. 21 " " 2 00 " " 2 " 21 " " 2 50</p> <p><b>Union Sardinier.</b></p> <p>Sardines à l'huile 1/2 caisse 0 00 0 00 " " " " " " 0 00 13 00 " salée, quarts 3 min. 0 00 8 00 " " " " " " 1 " " 0 00 3 50</p> <p><b>Viandes en conserve:</b></p> <p>Corned Beef, 1 lb. doz. 1 30 1 40 " 2 lbs. " " 2 30 2 50 " 4 lbs. " " 0 00 4 60 " 6 lbs. " " 8 00 8 25 " 14 lbs. " " 17 00 18 00 Langue de porc, 1 lb. " 3 00 3 20 " 2 lbs. " " 0 00 6 00 Langue de bœuf, 1 1/2 lb. " 7 00 7 20 " 2 1/2 lb. " " 8 40 8 60 " 3 lbs. " " 12 50 13 00 English Brawn " " 0 00 1 30 Bœuf (chipped dried) " " 0 00 2 20 Dinde, 1 lb. " " 2 20 2 20 Pâtés de foie gras. " " 5 25 8 00 Pieds de cochon, 1 1/2 lb. " 0 00 2 30 Poulets, 1 lb. " " 2 20 2 25</p> <p><b>Lazenby's.</b></p> <p>Soups Real Turtle. doz 0 00 9 " assorties " " 3 00 3 75 " boîtes carrées 3 00 1 65</p> <p><b>Johnston's.</b></p> <p>Fluid Beef No 1, bts 2 onces doz 3 00 " " No 2 " 4 " " 5 00 " " No 3 " 8 " " 8 75 " " No 4 " 1 livre " 11 25 " " No 5 " 2 " " 27 00 Staminal, bouteille 2 onces " 3 00 " " " 4 " " 6 00 " " " 8 " " 9 00 " " " 16 " " 15 00 Fluid Beef (cordial, bt. 20 on. " 15 00 Milk granules, caisse de 4 doz 6 00 " avec c " " 5 00</p> <p><b>Société "La Tilia."</b></p> <p>Poudre de viande, le flacon 1 25 Chocolat à la viande, lb 1 50 Cacao à la viande, la boîte. 1 25</p>
---	---	---	--

**CHOCOLAT EN VENTE PARTOUT.**

**AGENTS, CACAO FRY**

**D. MASSON & CIE, MONTREAL.**

**C. X. TRANCHEMONTAGNE**

IMPORTATEUR DE DRAPERIES FRANÇAISES, ANGLAISES ET ECOSSAISES.

TOUJOURS EN MAINS: Beaver, Vénitien, Melton, Cheviots, Draps et Casimirs noirs, Freize, Tweeds pour Habits, Pardessus et Pantalons couleur et noir, Serges noires et couleur, Fournitures pour Marchands-Tailleurs et Tweeds Canadiens

ECHANTILLONS EXPEDIES SUR DEMANDE

.....No 67 rue St-Jacques, MONTREAL



PRIX COURANTS.—MONTREAL 10 DECEMBRE 1896.

Hennessy * par 10 caisses	12 50
" " " "	14 00
" " " "	15 50
" " V.O.	16 75
" " V.O.	23 00
" " V.S.O.	25 00
Martel * par 10 caisses	12 50
" " " "	12 25
" " V.O.	16 50
" " V.S.O.P.	18 00
" " V.V.S.O.P.	36 00
Jockey Club ***	7 50
" " V.O.	8 75
" " V.S.O.	10 00
" " V.S.O.P.	12 50
" " V.V.S.O.P.	17 00
Boutelleau & Co., F.P.	8 50
" " " "	10 00
" " O.B.	12 00
" " V.O.B.	11 00
" " X.V.O.B.	16 00
" " 1821	21 00
P. Richard carte blanche 12 qrts.	8 50
" " " " 24 pts	9 50
P. Richard carte blanche 184 pts	10 50
" " " " 24 pts	12 00
" " " " 484 pts	11 00
" " Imp. flasks 16 à la c.	10 00
Rivière-Gardrat, caisse	00 00
Optima, caisse	17 00
Blaquit Dubouché	9 00
Renault & Cie	12 25
<b>Cognacs.</b>	
E. Puel * caisse	8 75
" " " "	10 50
" " " "	12 25
" " V.O.	14 25
" " V.O.P.	15 00
" " V.S.O.P.	13 00
" " V.V.S.O.P.	21 00
" " 1890	21 00
" " 1840	26 00
" " 1810	3 00
" au gallon	3 65
J. Borianne *** caisse	6 50
" au gallon.	3 35
(Prix au gallon.)	
Cusenier	4 35
Hennessy	6 75
Martel	6 60
Rivière-Gardrat	4 15
Blaquit-Dubouché	4 15 à 4 40
Renault & Cie	4 10 à 4 20
<b>Rhums.</b>	
(Prix à la caisse.)	
St. Georges, 12 lit.	12 25
" " 24 pts imp.	14 25
Diamant 12 bout.	7 50
White Ball, gal. 12 bout.	7 50
Des Lys, 12	11 50
" " 12 lit.	13 75
Chauvet (cachet or) 12 lit.	14 00
" " rouge 12 lit	12 25
St. John, 7 75	
St. Jos ph, Jamaïque	11 50
St. Felix, Martinique	10 50
St. Marc, 9 00	
(Prix au gallon.)	
Jamaïque 4 25 à 6 15	
<b>Gins.</b>	
De Kuyper La 2le	5 85 11 25
" " 25 a 49c	5 80 11 20
" " 50c et plus.	5 75 11 15
" " ese violette	0 00 2 50
" " ese blanche.	0 00 3 61
Key Brand, 5 00 10 00	
" " poney	0 00 2 41
Melchers poney	0 00 2 40
" " pemies 4 doz.	0 00 7 50
" " Honey Suckle (truchons verre)	0 00 8 51
Wynaud Fooking	0 00 9 75
Bernard O d Tom	0 00 7 91
Booth " " " "	0 00 7 75
" " " " 3 ese	0 10 7 50
Melrose Drover Old Tom	0 00 7 00

Booth London Dry	0 00 7 50
B. rnett " "	0 00 7 50
Me rose Drover " "	0 00 7 70
Coats Plymouth " "	0 00 9 25
<b>Gins en futs.</b>	
De Kuyper, barriques, le gall	2 80
" " quarts	2 85
" " octaves et j "	2 80
" " au gallon	2 95
Tous autres gins : 5c. de moins.	
Booth's Old Tom, quart, gall.	3 45
Booth's Old Tom, Octave "	3 50
" " au gallon	3 75
<b>Whiskeys Importés.</b> (Prix à la caisse.)	
H. Fairman & Co.	7 50 8 50
Royal Eagle	9 25 9 50
Sheriff's	9 50 18 00
Mackie's R.O. spec. Scotch	10 25
" " Islay	8 25 8 50
Glenfalloch	8 75 8 80
Glenlivet	9 00 9 25
" " " "	10 00 10 25
<b>Whisky Crossais.</b>	
Harvey's R. O. S. spec. liq. c	12 50
" " Fitz James S.A. old c	9 75
Alex. Mc Alpine old scotch c	6 75
Watson old Scotch, qts.	8 50
" " " " pts.	9 50
<b>Whisky Irlandais.</b>	
Henry Thomson Irish c	8 50
St. Kevin Irish c.	7 50
J. Jameson & Son Irish	9 50
" " " "	11 50
Geo Roe & Co " "	9 00
" " " "	9 75 10 50
Banagher " "	9 75 10 25
Thom & Cameron " "	6 75
" " Scotch	6 50
Bernard & Encore " "	7 50
Bulloch, Lade & Co. spec. blend	9 25
" " ext. special	11 00
" " L. Katrine	7 25
Usher's O. V. G.	8 50
" " special reserve	9 50
" " G. O. H.	12 00
Gaelic O.d Smuggler	9 25
Greer's O. V. H.	9 25
Glenrosa	9 00
Glenmarah	9 00
Stewart's Royal	9 75
Dewar's Special Liqueur	12 00
Kilmarnock	9 50
Chaymoré	9 00
Burke's " qts	7 50
" " 12 imp. qt. flasks	11 25
Dunville	7 75
Wm. Jameson & Co. 1 Diamond	8 75
Bushmills	9 75
(Prix au gallon.)	
H. Fairman & Co	3 90 4 00
Sheriff's	4 50 4 75
Glenfalloch	3 55 3 70
Glenlivet (old)	4 15 6 15
Banagher Irish	3 90 4 15
<b>Spiritueux Canadiens, gal. imp.</b>	
Esprit de vin, 65 O. P.	4 25 4 40
" " 60 O. P.	3 76 3 95
Rye 25 U. P.	2 65 2 85
Rye Imperial gall.	2 75 2 90
" " Club	3 45 3 65
Toddy " "	1 95 2 10
Malt " "	2 00 2 10
Vieux Rye, 4 ans	2 20 2 35
" " 5 ans	2 40 2 65
" " 6 ans	2 50 2 75
" " 7 ans	2 60 2 80
Seagram's Rye 1891	6 50
" " 1883	8 75
Corby I. X. L. caisse	8 50
" " X. T. C.	6 50
Imperial 1890 qts.	7 65
" " flasks,	8 15
" " 1/2 flasks	8 65

Club 1890 qts., caisse	9 15
" " " " flasks	9 65
" " " " "	10 15
Gooderham & Worts 1891	6 75
" " 1884	9 00
Par 5 caisses, 25c. de moins.	
Dominion Rye, caisse	6 85
Columbian " "	6 25
Rock & Rye, " "	5 75
Empire Rye, " "	6 75 7 00
<b>Apéritifs.</b>	
Angostura, caisse 2 doz.	00 00 15 00
Orange Bernard, caisse	6 75 0 00
Vermouth Nolly Prat, c.	0 00 6 50
Vermouth Italgien, caisse.	6 85 6 75
" " Subé & Cie	0 00 6 15
" " Fratelli Cora.	0 00 6 25
<b>Liqueurs Cusenier.</b>	
Crème de Menthe glaciale verte	10 75
Curacao blanc, caisse	10 75
Cherry Brandy	11 50
Curacao Orango	10 75
Prunelle	13 50
Kummel doux	12 25
Crème de Cacao	14 75
Anisette	11 25
Marasquin	12 25
Kirsch	9 50
Kirsch fin	10 25
Kirsch rassis	13 25
Absinthe, 12 bout.	11 25
Absinthe, 12 litres.	13 25
Amer Cusenier, caisse	10 75
Bitter	10 75
Sirops de Gommés, d'Orgeat, de Groseilles, de Limon, de Grenadine	8 00
<b>Produits de la Grande Chartreuse.</b>	
Chartreuse Blanche, c'se 12 lit. 24 1/2 lit.	17 00 18 25
" " Jaune, " " "	21 00 22 25
" " Verte, " " "	26 50 27 75
Elixir Végétal, flacon de 7 onces	1 50
" " " " "	5 4 " 1 20
" " " " "	4 2 " 0 90
" " " " "	2 8 " 0 60
Spécifique dentifrice	4 2 " 0 99
" " " " "	2 1 " 0 45
<b>Abbaye de la Chaise Dieu.</b>	
Chartreuse jaune caisse 24 1/2	15 50
" " verte " 24 1/2	18 50
<b>Liqueurs A. Marspoil.</b>	
Marc, Kirsch, Menthe, la caisse assortie 12 lit.	12 50
Autres liqueurs, caisse	11 50
Sirops divers, caisse	8 50
<b>Liqueurs Simon Ainé.</b>	
Kola-Koff, caisse	10 00
Prunelle,	13 50
Kirsch,	13 00
Maraschino	14 00
Crème Cacao	14 00
Anisette	13 50
Kummel	12 75
Suc Jaune	15 75
Suc Vert	17 75
<b>Liqueurs Frederte Mugnier, Dijon, France.</b>	
Crème de Menthe verte, caisse	10 75
" " blanche	10 75
Curacao triple sec cruch.	12 00
" " bout.	12 00
Bigarreau (Cherry Brandy)	11 75
Cacao l'Hara a la Vanille	12 00
Marasquin	13 00

Kirsch ***	11 00
" " ****	13 00
Prunelle de Bourgogne	12 00
Crème de Framboise	12 00
Fine Bourgogne 12 Litres	21 00
Eau de Vie de Marc	18 00
Crème de assis	11 00
Crème de Musigny	12 00
Aperitif Mugnier	10 50
Alcool de Menthe	6 00
Absinthe Edouard Pernod	13 50
<b>Stouers</b>	
Lime Juico Cordial, pts 2 doz.	4 70
" " " " qts 1	4 20
Double refined lime juice 1 doz.	3 95
Lime syrup bout. can. 1	4 20
<b>Mélasses.</b>	No
Barbades tonne gal.	0 31
" " tierce et quart.	0 33 1/2
" " demi quart	0 34 1/2
" " au char, tonne.	0 30
" " au char, tierce.	0 32 1/2
" " au char 1/2 quart	0 33 1/2
Trinidad	0 00
Porto Rico, tonne.	0 31
" " au char	0 30
" " tierce et quart	0 33 1/2
" " au char	0 32 1/2
<b>Moutardes.</b>	Boites.
Coleman ou Keen Rondes Carrées	
Boites 1/2 lb. la lb.	0 27 1/2 0 45
" " " " 0 25	0 42
" " " " "	5 40
Jarres 1 " par jarre	0 25
" " " " "	0 75
Durham " "	0 60
<b>A. C. Dionne</b>	
Moutarde Superfine,	
Pots de 1/2 lb.	0 00 0 60
" " 1 lb.	0 00 1 00
Marque Chs Albert 8 oz	0 00 1 00
<b>Pâtes et denrées alimentaires</b>	
Macaroni importé, lb.	0 09 0 10
Vermicelle	0 09 0 10
Lait concentré, doz.	0 00 1 90
Pois fendus, qt. 196 lbs.	3 40 3 50
<b>Poudre à pâte Cook's Friend :</b>	
No. 1, 4 doz. paq. & 1/2 caisses	\$2 40
" " 2 6	0 80
" " 3 4	0 40
" " 10, 4 doz. 1/2 caisses	2 10
" " 12, 6 " "	0 70
1 lb. - 2 doz. en boîte fer blanc, ch	3 10
" " 3 " "	1 75
" " 4 " "	1 10
<b>Poissons.</b>	
Harengs Shore	0 00 4 00
" " " "	0 00 2 25
Harengs Labrador	4 50 5 00
" " " "	2 35 2 75
Harengs Cap Breton	4 00 4 25
" " " "	2 25 2 40
Morue sèche	4 50 4 75
" " verte No 1 en quart lb.	0 23 0 24
" " No 1 large quart lb.	0 23 0 23
" " No 1 Draft lb.	0 13 0 31
Morue désossée	0 15 0 06
Poisson blanc lac Sup.	0 00 0 10
Traite des lacs	3 90 4 00
Maquereau No 1	0 00 0 00
Saumon Colombie A	0 00 6 25
" " do baril	11 50 12 10
Saumon Labrador	0 00 7 50
" " " "	0 00 14 00
Anguille	0 00 0 00

**Les SUCRES GRANULÉS,**  
**Les Sucres Jaunes et les Sirops.**  
 DE LA  
**St. Lawrence Sugar Refining Co.**  
**SONT PURS. PAS DE BLEU.**  
 Aucune matière colorante n'est employée dans la fabrication de  
**Nos Sucres Granulés.**

DEMANDEZ  
**LE CATALOGUE H.W. PETRIE**  
 DE  
**MACHINES NEUVES ET DE 2<sup>DE</sup>**  
**TORONTO CANADA**  
**DUCKET, HODGE & CIE**  
 Exportateurs de  
**BEURRE et FROMAGE**  
 Et Marchands de Provisions en Général,  
 104 Rue des Sœurs Grises  
 Coin de la rue William. - - MONTREAL

**Produits de la ferme.**  
(Prix payés par les épiciers.)

**Beurre.**  
Townships frais... " 0 16 0 1  
De l'Ouest d'automne " 0 12 0 14  
Roulez... " 0 13 0 14  
Crémone nouveau... 0 18 0 19

**Fromage.**  
De l'Ouest... la lb. 0 10 0 17  
De Québec... " 0 10 0 10  
Potées meules... " 0 13 0 10

**Œufs.**  
Chamés, Montréal, caisse 0 14 0 15  
Ouest, " 0 13 0 14  
Frais pondus... " 0 00 0 22  
Frais, le choix... " 0 00 0 00  
" 20 " " 0 00 0 00

**Sirup et sucra d'érable.**  
Sirup d'érable en qrts la lb. 0 05 0 06  
" en canistre... " 0 05 0 75  
Sucre " pts pains la lb. 0 07 0 10

**Miel et cire.**  
Miel rouge coulé... la lb. 0 05 0 06  
Miel blanc... " 0 08 0 10  
Miel en gateaux... " 0 10 0 12  
Cire vierge... " 0 25 0 28

**Produits Pharmaceutiques.**

Doz. Gros  
Graine de lin, lb. 0 03  
Graine de lin moulue, lb. 0 04  
Sirup du Dr Coderre, grosse. 0 60  
Sirup de Mme Winslow, grosse 0 00

**Specialités de Picault & Contant.**  
Doz. Gros.  
Elixir Pulmon. Balsami. \$1 75 \$18 00  
Biscuit Purgat. Parisien 1 20 12 00  
Pastille à vers. 1 50 15 00  
Poudre de condition 1/2 lb. \$1 80 7 20  
" 1 lb. 1 25 13 00  
" 1 lb. 1 80 18 00  
Huile d. foie d. morue 6oz 18 00  
Huile d. foie d. morue 6oz 15 00  
Emulsion " 4 00  
Huile Vétérinaire... 1 50  
Essence d'épinette... 0 80

**A. C. Dionne.**  
Sirup de merisier composé doz. \$1 20

**Régilisse.**  
Young & Smylie.  
Y. & S. en bâtons (sticks) :  
Bte de 5 lbs, bois ou papier, lb. 0 40  
" fantaisie (33 ou 50 bâtons) la botte 1 25  
" Ringed, " botte de 5 lbs., la lb. 0 40  
" Acmé " Pellets, botte de 5 lbs., la botte (can.) 2 00  
" Acmé " Pellets, botte fantaisie (33m. à la botte) 1 50  
" Acmé " Pellets, botte fantaisie papier, la botte (40m.) 1 25  
Régilisse au goudron et gaufres de Tolu, boîtes de 5 lbs, la botte (can.) 2 00  
Pastilles de régilisse, jarre en verre, 5 lbs 1 75  
Pastilles de régilisse, boîte de 5 lbs (can) 1 50  
" Purity " régilisse, 200 bâtons. 1 45  
100 " 72

**Ris.**

B. 1 à 4 sacs. Sac 1/2 Sac. Pch. 1/2 Pch.  
5 9 3 45 3 50 3 55 3 60  
10 21 3 35 3 40 3 45 3 50  
25 et plus. 3 30 3 35 3 40 3 45  
CC 1 à 4 sacs 3 20 3 25 3 30 3 35  
5 à 9 3 15 3 20 3 25 3 30  
10 à 24 3 10 3 15 3 20 3 25  
25 et plus 3 05 3 10 3 15 3 20

**Ris " Crystal "**  
En sacs de 25 lbs... le sac, 1 35  
" 50 " " 2 60  
" 250 " " 4 50  
" imported 250 lbs... 5 50  
Riz Patna Imp., sacs 224 lbs. lb. 0 43

**Salaisons, Saindoux etc.**

Lard Canada Short Cut Mess  
" " le quart... 13 00 11 00  
" " le 1/2 quart... 6 75 7 50  
" " S. C. Clear le qt... 11 00 12 00  
" " le 1/2 qt... 5 25 6 25  
Lard S.C. de l'Ouest le qrt... 14 00 14 50  
Jambons, la lb... 0 84 0 104  
Lard fumé, la lb... 0 10 0 09

**Saindoux :**  
Pur de panne en seaux... 1 40 1 70  
Canistres de 10 lbs... 0 07 0 084  
" 5 " " 0 07 0 084  
" 3 " " 0 07 0 084  
Composé, en seaux... 0 00 1 10  
Canistre de 10 lbs... 3/2  
" 5 " " 3/2  
" 3 " " 6 c

Fairbank, en seaux... 1 25 1 274  
Globe... 1 174 1 20  
Cottolene en seaux... lb. 0 084

**Sapallo.**  
En caisses de 1/2 à 1 grosse, la gr. 11.30

**Savons.**  
" SUNLIGHT "  
1 caisse, 100 barres... 4 85  
5 " " " 4 75

**Frans de port pour é. et au dessus sel.**  
Sel fin, quart, 3 lbs... \$2 75 à \$2 80  
" 5 lbs... 2 65 2 70  
" 7 lbs... 2 45 2 50  
" 1 sac 56 lbs... 0 00 0 30  
Sel fin sac 2 cwt... 0 90 1 00  
Sel gros livr. sac... 0 45 0 48

**Sirops.**  
Matchless... lbs. 0 00 0 011  
Amber... 1/2 qts 0 00 0 02  
Di mond... 0 00 0 40  
Perfection... 0 12 0 45  
Sirup Redpath (ins) 2 los 0 00 0 09  
" 8 lbs 0 34 0 36  
Perfection,seau 25 lbs,seau 0 00 1 00  
Honey " 28 " " 0 00 0 90

**Sucres.**  
Jaunes raffinée... 0 33 0 334  
Extra ground... qts 0 04 0 00  
" bte 0 08 0 00  
Cut loaf... qts 0 05 0 00  
" bte 0 05 0 00

Cut loaf... bte 0 05 0 00  
Powdered... qts 0 04 0 00  
" bte 0 15 0 00  
Extra granulé... qts 0 04 0 00  
" qts 0 04 0 00

En quantités de 1/4 quarts ou plus, 1 lb de moins par lb.

**Tabacs Canadiens.**  
Specialités de Joseph Cole, Québec.  
Tabac coupe.  
Petit Havane... lbs. btes 25 lbs 33  
" " " 30 " 33  
Theo " " 10 " 20  
Rouge 1/10-1/1 " " 10 " 33  
Quesnel " " 5 " 60  
" Tins " " 10 " 60  
Cote Choix Mixture Tins 4 lbs. " 10 " 60

**Tabac en feuilles.**  
X X X No 2 balles de 50 lbs. 74  
X X X " " " 09  
X X X X " 2 " " 11  
X X X X " 1 " " 12  
Grand Havane No 1 bts de 100 lbs 15  
" 2 bts de 50 " 14  
Petit Havane " 1 bts de 25 " 15  
" " 1 " 20 " 15  
" " 2 bts de 50 " 11  
Rouge Net Extra bis de 50 à 200 " 13  
Quesnel.  
Parfum d'Italie No 1 bis 60 à 80 " 35  
" No 2 quant. à vol. 30

**Cigares.**  
St. Louis... 1 20 le 1000 \$30 00  
Doctor Faust... 1 20 " 25 00  
Golden Flower... 1 20 " 20 00  
Twin Sister... 1 20 " 17 50  
El Rama... 1 20 " 45 00

**Tabacs.**  
J. M. Fortier.  
Coupe.  
Comfort 1/2 bottes 5 lbs... la lb 22  
Champion 1/10 " " " 38  
J. O. F. 1/10 " " " 284  
Sohmer 1/10 " " " 324  
Quesnel 1/2 et bottes " " 60  
Crown Cut Plug bottes 1/2 lb 50  
" 1 lb " 47

**En palettes.**  
Navy, 3, 4, 6, 7, 12, 1/2 lb à 1 lb " 35  
" 1 lb 6, 8, 10 et 12 plug mark " 33  
" en boîtes de 3 livres, " 35  
Honey, en caddies de 5, 10 à 20 lb " 43

**Cigarettes.**  
Sonadora par mille paq... 10 00  
Royal Turkish Egypt... 10 00  
Crème de la Crème, paq... 7 20  
La Fayette... 3 80  
Marquise, Virginia... 6 00  
Imperial... 3 30

**Cigares.**  
La Sonadora Reint Vict. 1 20 85 00  
" Bouquet... 1 10 55 00  
Crème d.l. Crème R. V. ext 1 20 55 00  
" special. 1 20 50 00  
Honeymoon Regalia 1 40 55 00  
El Caza Culebras... 1 40 55 00  
La Fayette R. V... 1 20 32 50  
Naisy Boys Blue line 1 20 25 00  
Princess of Wales... 1 10 25 00  
Low Grades... 13 50 à 20 00

**American Tobacco Co. of Canada.**  
Old Chum 19... la lb 0 68  
Seal of N. Carol. & 1 10 " 0 78  
" 1 s blagues " 0 88  
Old Gold, 1 s & 1 10 " 0 78  
Old Virginia, 1 12 & 1 6 " 0 53  
" lb. bottes " 0 56  
" " " 0 57  
Puritan Cut Plug 1 10 " 0 71  
Puritan Cut Plug 1/2 lb. btes. la lb. 0 71  
" lb. " 0 69  
Miranda, 19 " " 0 65  
Rit. Smok'g Mix. 19 " " 0 65  
" 1/2 lb bottes " 0 80  
" Navy cut " 0 80  
Unique 1 12 " " 0 52  
" lb paquets " 0 46  
" 1/2 lb " 0 47  
O. K. 1 12 " " 0 48  
Hd cut Virginia, 1/2 lb bott. " 0 80  
Lord Stanley, " " 0 85  
Perique Mix., 1/2 & 1/4 " 0 95  
Athlete Sm. Mix 1/2 & 1/4 " 1 10  
Pure Perique 1/2 & 1/4 " 1 51  
St. Leger, 1/2 & 1/4 lb " 1 00  
P. XXX, 1/2 lb. " 0 81  
" lb. " 0 78  
Old Fashioned, 1 10 " 0 80  
Rex P. rique Mix. 1/2 lb. " 0 80  
Handy Cut Plug, 1 5 blagues " 0 74  
" 1/2 lb. parres " 0 80  
Beau Ideal, 19 " " 0 68  
Athlete Cigaret Tob. 1 10 " 1 03  
Sweet Caporal, 1 12 " 0 98  
Southern Cigaret Tob. 1 12 " 0 95  
Old Judge " " 1 20  
B. C. " " 0 83  
Puritan " " 0 63  
Fne Cut Chewing 1 16 " 0 90  
Derby Plug, 3, 7 & 1 12 " 8 504  
Old Virginia, 3, torquette " 0 58  
Old Chum Chew'g palte, " 9 58

**Noirs.**  
Congous 1/2 caisses, la lb. 0 10 0 60  
" caddies " 0 18 0 50

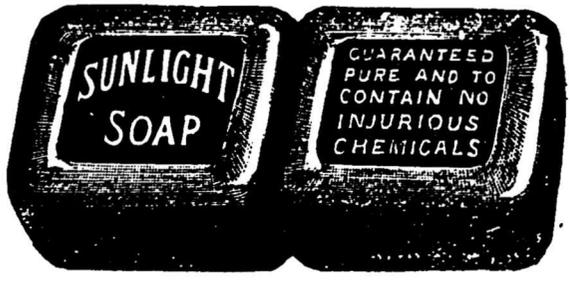
**De l'Inde.**  
Darjeelings la lb 0 35 0 42  
Assam Pekoe " 0 20 0 40  
Pekoe Souchong " 0 17 0 35

**Verte de Chine.**  
G npow'er, extra, caisses, la lb 0 42 0 50  
Gunpowder, ordinaire, 1/2 caisse, la lb 0 20 0 38  
Young Hyson, extra, cais. la lb 0 42 0 50  
Young Hyson, 1ere qualité caisse, la lb 0 35 0 40  
Young Hyson, ordina., 1/2 caisse, la lb 0 22 0 28  
Young Hyson, 2-me qual. 1/2 cais-e. la lb 0 15 0 19  
Young Hyson, 3eme qual. 1/2 caisse, la lb 0 12 0 17

**Japon.**  
1/2 caisses, Finest May, la lb 0 38 0 40  
caisses fin à choix la lb 0 25 0 36  
" Moyen à bon " 0 18 0 24  
" Common " 0 13 0 18  
" Nagasaki Pekoc " 0 16 0 22

EPICIERS !

CELA NE PAIE NI VOUS NI VOTRE CLIENT  
D'ACHETER DU MAUVAIS SAVON !  
ACHETEZ un SAVON ayant une REPUTATION  
UNIVERSELLE DE PURETÉ !  
ACHETEZ ET RECOMMANDEZ  
LE SAVON SUNLIGHT



Liste de Prix et Informations à ● FRANK MAGOR & CO., rue St-Jean, MONTREAL  
l'Agence de la Province de Quebec :

LEMIEUX & GIARD, Peintres d'Enseignes Références des meilleures maisons de la ville.....

SUCESSEURS DE J. A. ROBY. DÉCORATIONS, DORURES..... TRAVAUX ARTISTIQUES, ETC. Atelier: No 119 rue St-Dominique, MONTREAL

" Nakasaki Oolong "	0 14	0 15
" " P. à can. "	0 16	0 19
" " Pousière "	0 09	0 11
<b>Vinaigres.</b>		
<i>De MM. M. Lefebvre &amp; Cie.</i>		
Imperial triple (en fûts) gal. imp.	0 38	
Côté d'Or, Bordeaux	0 24	
Extra Crystal Pickling	0 28	
Ordinary	0 23	
Vin blanc XXX gal. in-p	0 25	
" " XX "	0 20	
" " X "	0 17	
Cidre clarifié XXX	0 27	
Ex. Pure Eng. Malt, trip.	0 45	
Spécial X,	0 35	
" " "	0 15	
<i>De Alfred Robitaille.</i>		
Eureka Extra,		
" à Festragon, (en fûts) le gal.	0 60	
Eureka Extra Vinaigre le gal.	0 45	
Eureka Extra Nos 2 et 3 " 0 10	0 35	
Vinaigre " Eureka le gal.	0 35	
" " XXX "	0 27	
" " XX "	0 23	
" " X "	0 20	
" " PURE CIDER "	0 16	
<b>Vins.</b>		
<i>Non Mousseux:</i>		
Bordeaux ord., caisse	2 63	3 50
" " gall.	0 90	1 10
Bordeaux Médoc, caisse	4 65	5 65
" " St Julien,	5 65	6 65
" " Châteaux,	4 25	21 00
Bourgogne, caisse	7 00	20 00
" " ordinaire gall.	0 90	1 10
Stolle, gallon	1 35	1 60
Sherry, caisse	4 50	11 00
" " gallon	00 95	01 00
Porto, caisse	6 00	15 00
" " Gordon & Cie	3 75	00 00
Porto gallon	2 10	4 00
Moselle, caisse	15 00	21 00
Sauvernes, caisse	5 65	6 65
Graves, caisse	5 50	6 50
Malaga Gordon & Cie	4 00	0 00
Claret Léon Pinaud qt. c	10 00	00 99
Claret Faure Frères gall.	10 00	10 00
Robertson Brus. Oporto,	01 00	10 00
" " Sherry c	00 99	10 00
" " gall	1 50	8 50
<i>Mousseux.</i>		
Bourgogne Mousseux, c.	00 00	00 00
Moselle Mousseux, c.	12 50	18 50
Hook Mousseux, caisse	12 50	14 00
Saumur, Tessier & Co., c	13 00	14 50
Neres Raphael, c	13 00	14 50
<i>Champagnes,</i>		
J. Mumm, caisse	23 00	25 00
G. H. Mumm, caisse	28 00	30 00
Arthur Rœderer, caisse	22 00	24 00
Vve Cliquot, caisse	23 00	30 00
Eug. Cliquot, caisse	24 00	00 00
Pommery, caisse	28 00	30 00
Frémont, caisse	23 00	24 00
Morizet, caisse	23 00	24 00
Louis Rœderer, caisse	28 00	30 00
Gold Label Sec, caisse	27 00	29 00
Piper Heidsieck, caisse	27 00	29 00
Porrier Jouet, caisse	28 00	30 00
E. Mercier & Cie., carte		
d'or, caisse	28 00	30 00
Gd vin des Ambassadees, c	12 50	13 75
Vin des Princes, caisse	22 00	23 00
Vin d'Ar., caisse	16 00	17 00
E. Cazanove	22 00	00 00
Tessier, caisse	14 00	15 50
<i>Vins toniques.</i>		
Vin de Chevrier, la douz	12 50	13 00
Stimulant au vin de Ran-		
ciol la douz.	0 00	0 00
Vin St. Michel qrts c	00 00	8 50
" " pts. 2 dz. c	00 00	9 50
Vin Vial doz	00 00	11 50

<b>Cuirs et peaux.</b>		
<i>Cuirs à semelles.</i>		
Spanish No 1 18 lbs en moy.	0 23	0 24
" " " 25 " et au-des.	0 09	0 13
Spanish No. 1 léger.	0 22	0 22
" " No 2	0 21	0 23
" " 18 lbs en moy.	0 22	0 23
Zanzibar	0 10	0 19
Slaughter sole No 1 steers.	0 21	0 26
" " p. or 1.0	0 22	0 1
" " No 2	0 21	0 21
" " union crop No 1	0 28	0 30
" " No 2.0	0 26	0 28
<i>Cuirs à harnais.</i>		
Harnais finis à la main p. lb.	0 24	0 26
" " No. 3	0 22	0 24
" " finis à la roue p. lb.	0 24	0 26
" " taureau	0 21	0 23
<i>Cuirs à empièges.</i>		
Vache crée mince. p. lb.	0 30	0 35
" " forte No. 1 p. lb.	0 25	0 30
Vache grain, pesante p. lb.	0 28	0 30
" " écossais	0 29	0 30
Tauro français p. "	0 80	0 90
" " anglaise p. "	0 85	0 95
" " canadienne, Lion	0 65	0 75
Veau can. 25 à 30 lbs p. lb.	0 65	0 70
" " 36 à 45 " p. lb.	0 50	0 60
Veau can. 15 et plus p. lb.	0 57	0 65
Vache tendue Ont H.	0 20	0 22
" " " Him	0 20	0 22
" " " Med.	0 20	0 22
" " " junior	0 15	0 18
" " " Qué. sen. ham	0 16	0 18
" " " jun m. a light	0 11	0 16
<i>Cuirs vernis.</i>		
Vache vernie. le pie	1 0 15	0 17
" " d'Ontario	0 14	0 16
Cuir verni " F. n. m. "	0 15	0 17
<i>Cuirs fins.</i>		
Mouton mince ladox	2 00	6 00
" " épais	10 00	0 00
Dongola glacé, ord. le pied.	0 14	0 25
Kid Chevrete	0 25	0 30
Chèvre des Indes glacée	0 08	0 10
Kangourou	0 0	0 50
Dongola dull	0 15	0 22
Buff d'Ontario H.	0 13	0 15
" " H. M.	0 12	0 13
" " M.	0 10	0 12
" " L. M.	0 10	0 14
Buff d'Ontario No 2	0 10	0 11
Buff de Québec H.	0 13	0 15
" " H. M.	0 12	0 13
" " M.	0 01	0 12
" " L. M.	0 09	0 12
Buff de Québec No 2	0 09	0 11
Glove Grain Ontario.	0 12	0 13
" " Québec	0 11	0 12
Pebble " Ontario	0 12	0 14
" " Québec	0 11	0 13
<i>Cuirs à bourrures.</i>		
Cuir à bourrure No 1	0 20	0 18
" " fini français	0 20	0 20
" " russe	20	0 25
<i>Peaux. Prix payés aux bouchers.</i>		
Peaux vertes, 100 lbs. No. 1	0 00	7 00
do do No. 2	0 00	6 00
do do No. 3	0 00	5 00
Veaux, No 1, la livre	0 00	0 06
" " No 2,	0 01	0 04
Agneau et moutons, la		
pièce	0 00	0 75
Stiers, par 100 lbs	7 00	7 50
Pour peaux assorties et inspectées.		
Peaux de l'Ouest No. 1	0 05	
do do No 2	0 00	
<b>Laines.</b>		
Toison du Canada, la lb.	0 22	0 25
Arrachée, non assort.	0 21	0 24
A. extra supérieure,	0 23	0 26
B. supérieure,	0 20	0 24
Noire,	0 09	0 18

Cap de B. E. en saint,	0 14	0 16
Australie, lavée,	0 00	0 10
Buenos Ayres,	0 39	0 34
Natal, en saint,	0 15	0 16
<b>Pelleries brutes.</b>		
<i>Prix payés à Montréal.</i>		
Vison, la pièce	\$1 50	\$2 00
Chat musqué (automne)	0 08	0 12
Marle, No. 1	1 50	2 00
Renard roux	1 30	1 50
Pécan	5 00	8 00
Bête puante	0 50	0 70
Ours	8 00	20 00
Loutre	8 00	15 50
Castor, la livre	4 00	5 00
Chat sauvage	0 25	0 75
<b>Fers et Métaux.</b>		
<b>FERRONNERIE ET QUINCALLERIE.</b>		
<i>Fers à cheval:</i>		
Ordinaires, au baril	3 75	0 00
do par char	3 50	0 00
En acier	5 00	5 75
<i>Fers à repasser, par lb</i>		
0 03	0 03	0 03
<i>Fiches: Coupées, toutes dimensions, par 100 lbs</i>		
3 15	3 75	
<i>Pressées, do. Esc. 20 p. c.</i>		
0 00	0 00	
7-16	3 90	0 00
" "	4 25	0 00
5-16	4 50	0 00
" "	7 50	0 00
<i>Fil de fer:</i>		
Poil, de No 0 à No 8, par		
100 lbs	2 60	0 00
Galvanisé Nos 9 à 12	3 00	3 25
Huilé et brûlé Nos 10 à 12	2 60	2 75
Brûlé No 11	0 00	3 00
<i>Esc. 20 p. c.</i>		
Brûlé pour tuyau, la lb	0 06	0 07
Barbelé pour clôtures	0 00	0 03
Crampes	0 00	0 03
<i>Fil de taton, à collets</i>		
par lb	0 35	0 40
<i>Fontes Mallables</i>		
0 09	0 10	
<i>Enclumes</i>		
0 11	0 12	
<i>Charnières:</i>		
T et "Strap"	par lb	0 05 0 05
Strap et Gonds filées	0 03	0 03
<i>CIOUX, ETC.</i>		
<i>Clous coupés à chaud:</i>		
<i>Au char, 10c de moins</i>		
De 5/8 à 6 pcs, par 100	\$2 30	
1 pce.	2 35	
4 à 4 1/2	2 45	
3 1/2 à 4	2 45	
3 pcs.	2 50	
2 1/2 à 2 3/4	2 55	
2 à 2 1/2	2 70	
1 1/2 à 2	2 90	
1 pouce	3 30	
<i>Clous occupés à froid:</i>		
De 1 1/2 à 1 1/2 pce, par 100 lbs	2 80	
1 pouce	3 20	
<i>Clous à froid par 100 lbs:</i>		
1 pouce	3 55	
1 1/2 pouce	4 05	
1 à 1 1/2	3 65	
2 et 2 1/2	3 45	
2 1/2 à 3	3 30	
3 à 6	3 15	
<i>Clous à quarts par 100 lbs</i>		
1 pouce	3 90	
1 1/2	3 65	
1 1/2	3 45	
<i>Clous à évier par 100 lbs:</i>		
1 pouce	1 80	
1 1/2	4 30	
1 1/2 à 1 1/2	3 65	
2 à 2 1/2	3 45	
2 1/2 à 3	3 30	
3 à 6	3 15	
<i>Clous d'acier</i>		
10c en 10	\$9 10	
<i>Clous galvanisés, par 100 lbs:</i>		
Clous à ardoise	4 10	
<i>Clous à cheval:</i>		
No 7 par 100 lbs	21 00	
No 8	23 00	
No 9 et 10	22 00	
<i>Escompte 30</i>		
<i>Boîtes de 1 lb net extra.</i>		

<b>Clous de broche</b>		
1 pouce, No 16	lb.	2 00
1 1/2 " No 15	"	0 18
1 1/2 " No 14	"	0 16
1 1/2 " No 13	"	0 16
2 " No 12	"	0 15
2 1/2 " No 11	"	0 14
3 à 4 1/2 pounces, No 8 à 10	"	0 13
5 à 6 " No 3 à 5	"	0 12
<i>Es-compte 30</i>		
75. 10 et 2 1/2 p.c.		
<b>Limes, râpes et tiers-points:</b>		
1ère qualité, escompte.	50	p. c.
2me qualité,	60	et 10 p. c.
Mèches de tarière, esc.	60	et 10 p. c.
Tarières escompte	45	p. c.
Vit. à bois, escompte	80, 10	et 10 p. c.
Boulons à voiture, esc.	61	p. c.
Boulons à bandage	65	p. c.
Boulons à lisses	70	p. c.
<b>Cuivre. Métaux.</b>		
Lingots	par lb	0 13 0 13 1/2
Kn feuille		0 15 0 20
<b>Etain.</b>		
Lingots		0 17
Barres		0 17 0 18
<b>Plomb.</b>		
Saumons	par lb	0 02 1/2 0 03 1/2
Barres		0 04 0 04 1/2
Feuilles		0 04 1/2 0 04 1/2
De chasse		0 06 0 06 1/2
Tuyau	par 100 lbs	5 00 5 25
<b>Zinc.</b>		
Lingots, Spelter, par lb	0 4 1/2	0 01
Fouilles, No. 8	0 4 1/2	0 05
<b>Acier.</b>		
A ressort	par 100 lbs	2 10 3 00
A lisse		1 90 2 00
American		5 00 6 00
A bandage		2 00 2 10
A pince		2 25 2 50
Fondu	par lb	0 10 0 11
Poule, ordinaire		0 00 0 07
De mécanicien		0 02 1/2 0 03
<b>Fontes.</b>		
Siemens	par tonne	17 50 18 00
Coltness		00 00 00 10
Calder		00 00 00 00
Langlois		00 00 00 00
Summerlee		20 50 21 50
Eglinton		18 00 19 00
Glengarnock		00 00 00 00
Carnbroe		19 00 19 50
Ferrona No 1		17 50 18 00
Des Trois Rivières		
au charbon de bois		26 50 28 00
<b>Fer en barres.</b>		
Canadien	par 100 lbs	1 05 1 75
Anglais		2 10 2 25
Affiné		2 25 2 60
De Suède		3 10 3 00
De Norvège		3 25 3 25
Lowmoor		5 00 5 50
Fer en verge		0 09 0 10
<b>Feuillard.</b>		
A cercloir	par 100 lbs	2 15 2 26
Double		2 10 0 00
<b>Tôles</b>		
Noire, Nos 10 à 20, p. 100 lbs	2 00	2 25
" " 22 à 24,		0 00 2 30
" " 26 par 100 lbs	0 00	2 40
" " 28 par 100 lbs	0 00	2 50
Galvanisée Morewood	0 05	0 06
" " Queen's head.	0 04	0 05
Etamée, No. 24, 72x30		0 06
" " No. 26,		0 07
" " No. 28, 84x36 p. 100 lbs.		0 07
Russie, Nos 8, 9 et 10, par lb		0 10 1/2
Canada, par boîte		0 00 2 50
<b>Ferblanc.</b>		
Coke I C par boîte		3 00
Charbon de bois I C par boîte		3 25
" " I X		4 50
Pour chaq. X additionnel extra		1 00
Charbon de bois D C		
" " I C Bradley	5 50	5 75
Fer blanc terre,		5 75 6 50

C. H. LETOURNEUX, pres. C. LETOURNEUX, vice-pres. J. LETOURNEUX, sec. tr.  
**LeTOURNEUX, FILS & GIE, Lim., MARCHANDS-FERRONNIERS**  
 Nos. 259, 261, 263 ET 265 RUE SAINT-PAUL, MONTREAL.

**Manufacture PINCEAUX**  
 ...de...  
 DE LONDON...



Pinceau plat bridé prêt à être employé

Employé sur tous nos pinceaux qui ont besoin d'être bridés.  
 Aucun nœud nécessaire. Aucune charge extra. Demandez notre catalogue  
 Pinceaux et Broses de toutes descriptions.  
**THOS. BRYAN, LONDON, Ont.**  
**D. R. WHITEHEAD, Agent pour la Province de Québec.**  
 Bureau et Salle d'Échantillons: Bâtisse Impériale, 107 St-Jacques, MONTREAL.

**LA HALLE AUX GUIRS,**  
**LE MONITEUR DE LA CORDONNERIE**  
 ---A PARIS---  
 10 RUE BEAUREPAIRE  
 SONT les PLUS IMPORTANTS JOURNAUX  
 DE FRANCE POUR LES INDUSTRIES  
 DES CUIRS ET PEaux.  
 50 ANS D'EXISTENCE



# Granger Freres

LIBRAIRES EN GROS

FOURNITURES D'ÉCOLES.  
CLASSIQUES FRANÇAIS,  
ANGLAIS, LATINS et GRECS

Grands avantages offerts dans les cahiers pour les écoles. Échantillons envoyés sur demande et factures au prix du mille.

1699, rue Notre-Dame, MONTREAL.

PRIX COURANTS - MONTREAL, 10 DE FÉVRIER 1896

# Attendez

Nos voyageurs qui seront sur la route dans quelques jours pour prendre vos **Ordres du Printemps**, avec le plus beau choix d'échantillons que vous ayez encore vus.

● PRIX MODERES. OUVRAGE PARFAIT

# SEGUIN, LALIME & CO.

--- MANUFACTURIERS DE ---

# CHAUSSURES

ST-HYACINTHE, P.Q.

Si vous voulez avoir une machine excellente de la **WOLFF AMERICAN**, de haute valeur artistique. Ce bicyclette surpassent toutes les autres marques.

Pour une machine de confiance et excellente, nous vous conseillons de prendre le

**CYCLE McCUNE.**

Nous offrons aussi des machines à bon marché de différentes manufactures

**DORKEN BROS. & CO.**

140, RUE MCGILL, MONTREAL.

**Tuyaux de poeles.**

Tuyaux No. 7, les 100 feuilles	\$5 75
6,	5 50
Coudes ronds pat., la douz	1 00
Connections, T et Y	2 10

**Matériaux de Construction**

**CIMENTS**

Ciment de Portland	1 90	2 25
Plâtre calciné	1 80	2 00
Chaux, maçonne p. 100 lbs	0 40	0 50

**PLATRE POUR LA TERRE**

Le sac	0 50	0 55
--------	------	------

**BRICKS**

De Montréal	7 50	8 00
De Yamaska	0 00	0 00
De St-J. des Chaillons	0 00	0 00
Réfractaires	18 00	22 00
Brique pressée	25 00	35 00

**Tuyaux en gros—liste, esc. 15 p.c.**

1 pce. par longueur de 3pd	\$0 45
6 "	0 60
9 "	0 90
" "	1 25
" "	2 10
18 "	2 70

**Coudes ronds :**

4 pouces chacun	0 75
6 "	1 00
9 "	1 75
12 "	2 50

**Tuyaux de réduction :**

6 x 4 pouces chacun	1 40
9 x 6 "	1 90
12 x 9 "	2 75

**Connection carrée ou fausse**

**l'querre :**

4 x 4 pouces chacun	0 90	1 40
6 x 4 "	1 50	1 90
6 x 6 "	1 50	1 90
9 x 6 "	2 10	2 75
9 x 9 "	2 10	2 75
12 x 9 "	3 00	4 00
12 x 12 "	3 00	6 00

**Syphon :**

4 pouces	1 40	2 00
6 "	1 90	2 75
9 "	2 75	3 30
12 "	4 30	6 00

**Tuyaux à cheminée :**

92pouces, par pied	0 25
" "	0 40

Frene 1 à 3 pouces	le M	21 00	à	25 00
Merisier 1 à 4 pouces	do	20 00	à	25 00
Merisier 5 x 5, 6 x 6, 7 x 7, 8 x 8	do	20 00	à	25 00
Erable 1 à 2 pouces	do	20 00	à	30 00
Orme 1 à 2 pouces	do	18 00	à	25 00
Noyer tendre 1 à 2 pouces	do	30 00	à	50 00
Cotonnier 1 à 4 pouces	do	40 00	à	45 00
Bois blanc 1 à 4 pouces	do	18 00	à	22 00
Chêne 1 à 2 pouces rouge	do	30 00	à	50 00
Chêne 1 à 2 pouces blanc	do	40 00	à	50 00
Chêne scié sur grain	do	60 00	à	70 00

**Plaque (veneers):**

Uni	par 100 pieds	60	à	1 00
Français	la feuille	50	à	1 25
American	do	25	à	50
Erable piqué	le pied	04	à	00
Noyer noir onde	do	01	à	05
Acajou (mahogany)	do	8		

**Bois de Service**

1 pouce strip shipping cull,	6 à 16 pieds	le M.	\$12 00	15 00
1 1/2 et 2 pces. do	do	do	12 00	15 00
1 pouce shipping cull sidings-	do	do	14 00	18 00
1 1/2 et 2 pces. do	do	do	15 00	18 00
1 pouce qualité marchande	do	do	20 00	30 00
1 1/2 et 2 pces. do	do	do	20 00	30 50
1 pouce mill cull, strip, etc. No 2	do	do	10 00	10 50
1 1/2 et 2 pces. do	do	do	10 00	10 00
1 pouce mill cull No. 1	do	do	12 00	15 00
1 1/2 et 2 pces. do	do	do	12 00	15 00
3 pces. do	do	do	10 00	12 00
do do. No 2	do	do	6 50	8 50

**PEINTURES**

Blanc de plomb pur, 100 lbs	4 75	5 00
No 1	4 50	4 75
"	4 00	4 25
"	3 75	4 00
sec	5 00	5 50
Rouge de Paris, Red Lead	4 25	5 00
Rouge de Venise, Anglais	1 50	2 00
Ocre jaune	1 50	3 00
Ocre rouge	1 50	2 50
Blanc de Céruse	0 45	0 60
Peintures préparées, gal.	1 00	1 20
Huile de lin cruetnet cash	0 16	0 17
" bouillie	0 19	0 50
Ess. de Térébenthine	0 43	0 44
Mastic par 100 lbs	2 00	2 50
Papier goudronné, la lb.	0 01 1/2	0 02
Papier feutre, le rouleau	0 50	0 60
Papier goud., le rouleau	0 60	0 70

**VERRES A VITRES**

United 14 à 25	1 25	à	1 35	51 pd.
" 26	40	à	1 35	"
" 41	50	à	2 85	3 11
" 51	60	à	3 39	3 61
" 61	70	à	3 55	3 85
" 71	80	à	4 10	4 35
" 81	85	à	4 60	4 85
" 86	90	à	6 10	6 35
" 91	95	à	"	"

**Charbons.**

**PRIX DE DETAIL.**

Grate par tonne de 2000 lbs	\$5 10	
Furnace do	5 75	
Egg do	5 75	
Stove do	6 00	
Chestnut do	6 00	
Peanut do	1 00	1 50
Screenings do 2200 lbs	6 10	
Scotch Grate do 2200	6 00	
Scotch Steam do 2240	3 50	5 25
Vale Grate do 2000	5 25	
Welsch Anthracite do 2000	5 25	5 75
Pictou do 2240	"	"
Cape Breton do " "	3 00	"
Glace Bay do " "	4 00	"
Sydney do " "	4 00	"
Reserve do " "	"	"
Charbon de forge do 2000	5 50	6 75
Lehigh pour fond. do "	6 50	6 75
Coke " par chaldron	6 75	7 00
" usage domestique	3 20	"
" concassé	1 00	"

\* Selon distance et qualité.

**Bois de chauffage.**

Prix payé par marchands, aux chars gare Hochelaga.

Erable la corde	\$1 50	\$4 75
Merisier do	1 25	4 50
Bouleau, &c. do	0 00	3 75
Epinette do	0 00	3 75
Stabs par chars	21 00	26 00
Rougeurs, le voyage	2 00	2 25

**Pin**

1 pouce strip shipping cull,	6 à 16 pieds	le M.	\$12 00	15 00
1 1/2 et 2 pces. do	do	do	12 00	15 00
1 pouce shipping cull sidings-	do	do	14 00	18 00
1 1/2 et 2 pces. do	do	do	15 00	18 00
1 pouce qualité marchande	do	do	20 00	30 00
1 1/2 et 2 pces. do	do	do	20 00	30 50
1 pouce mill cull, strip, etc. No 2	do	do	10 00	10 50
1 1/2 et 2 pces. do	do	do	10 00	10 00
1 pouce mill cull No. 1	do	do	12 00	15 00
1 1/2 et 2 pces. do	do	do	12 00	15 00
3 pces. do	do	do	10 00	12 00
do do. No 2	do	do	6 50	8 50

**Epinette.**

1 pouce mill cull	5 à 9 pces	do	9 00	10 00
1 1/2 et 2 pces. mill cull	do	do	10 00	11 00
3 pces mill cull	do	do	9 00	10 00
1, 1 1/2 et 2 pces. qualité march	do	do	12 00	13 50

**Pruche.**

1, 2 et 3 pces	do	do	9 00	10 00
Colombages en pin, 2 x 3, 3 x 3 e 3 x 4 aux chars	do	do	10 00	11 00
Lattes—1ère qualité	do	do	1 60	1 75
2ème do	do	do	1 35	1 50
Hardeaux pin XXX	16 pces	do	2 90	3 00
do XX	do	do	2 40	2 50
do X	do	do	1 50	"
do 1ère qualité	18 pces	do	3 00	"
do 2ème do	do	do	1 75	"
Hardeaux cèdre XXX	16 pces	do	2 90	3 00
do XX	do	do	2 40	2 50
do X	do	do	1 50	"
Hardeaux pruche marchande	do	do	1 75	"

**TUYAUX ET CONDUITS.**

**Tuyaux en fer—liste :**

1/2 pouce de diamètre	0 08
"	0 12
1 "	0 17
1 1/2 pouce de diamètre	0 24
1 1/2 "	0 30
2 "	0 43
2 1/2 "	0 50
3 "	0 62
3 1/2 "	0 74
4 "	0 88
4 1/2 "	1 06
5 "	1
6 "	1 65

Escompte 65 à 70 p.c.

Gros tuyau pour égouts, eau, etc., la tonne net. \$33 00 \$31 00

Prix de détail.

Acajou de 1 à 3 pouces	le pied	22	à	24
Cèdre rouge 1/2 pouce	do	10	à	15
Noyer noir 1 à 4 pouces	do	10	à	17
Noyer noir 6 x 6, 7 x 7, 8 x 8	do	14	à	17
Cerisier 1 à 4 pouces	do	9	à	11

**Bois durs**

Acajou de 1 à 3 pouces	le pied	22	à	24
Cèdre rouge 1/2 pouce	do	10	à	15
Noyer noir 1 à 4 pouces	do	10	à	17
Noyer noir 6 x 6, 7 x 7, 8 x 8	do	14	à	17
Cerisier 1 à 4 pouces	do	9	à	11

**Charpente en pin.**

de 16 à 24 pieds - 3 x 6 à 3 x 11	do	16 00	17 00
de 25 à 30 do do do	do	18 00	18 50
de 31 à 35 do do do	do	21 00	22 50
de 16 à 24 do - 3 x 12 à 3 x 14	do	18 00	19 00
de 25 à 30 do do do	do	20 00	21 00
de 31 à 35 do do do	do	23 00	24 00

**Bois carré—pin.**

de 16 à 24 pieds—de 5 à 11 pces carrés	do	17 00	18 00
de 25 à 30 do do do	do	19 00	20 00
de 31 à 35 do do do	do	21 00	22 00
de 16 à 24 do --de 12 à 14 pces carrés	do	19 00	20 00
de 25 à 30 do do do	do	21 00	22 00
de 31 à 35 do do do	do	23 00	24 00

**Charpente en pruche.**

de 17 à 30 pieds jusqu'à 12 pces	do	15 00	"
Charpente en épinette	do	16 00	18 00
do en épinette rouge	do	20 00	30 00

MESSEIERS LES MARCHANDS, NOUBLIEZ PAS QUE LE PLUS GRAND SPÉCIALISTE EN

# TABAC CANADIEN

EN FEUILLES, EN ROULEAUX, EN BOITES, EN PAQUETS, ETC.

# EST JOSEPH GOTÉ,

355, RUE ST-PAUL.....

.....QUEBEC

Vous pouvez toujours vous établir une clientèle en achetant ces tabacs. Échantillons et prix sur demande. En écrivant, dites que vous avez vu cette annonce dans LE PRIX COURANT.

# JOHN MORRIS

## AGENT D'IMMEUBLES

Assurances Contre le Feu,  
Prêts sur Hypothèques

126, RUE ST-JACQUES

Téléphone 2290. MONTREAL

...LOTS A BATIR...

Dans la ville St. Louis (autrefois St. Louis du Mile End), population 7700, sur les rues St. Urbain, Mance, Durocher, Hutchison et l'Avenue du Parc. Grandeur des lots, 25 par 88 pieds avec ruelle. Prix \$375 et au-dessus. Seulement \$25 comptant et la balance de \$5 à \$7 par mois. Ce sont les lots les plus beaux, les mieux situés et les meilleurs marchés que vous puissiez trouver. Les canaux, l'eau et la lumière électrique sont posés.

**CLARENCE J. MCCUAIG,**

Chambre 3, 162 RUE ST-JACQUES  
Bureau ouvert tous les jours et le vendredi soir.

SUCCESSIONS :

Coin des rues St-Laurent et St-Viateur et 7 St-Laurent

UBALDE GARAND. TANCREDE D. TERROUX.

**GARAND, TERROUX & Co.,**

BANQUIERS ET COURTIERS,  
No. 3, Place D'armes, MONTREAL.

Effets de commerce achetés. Traités émisés sur toutes les parties de l'Europe et de l'Amérique. Traités des pays étrangers encaissés aux taux les plus bas. Intérêt alloué sur dépôts. Affaires traitées par correspondance.

**Banque d'Epargnes de la Cité et  
du District de Montréal.**

Avis est par le present donne qu'un dividende de HUIT piastres par action sur le Capital-Actions de cette Institution a été déclaré, et que ce Dividende sera payable à son Bureau Principal, en cette Cité, le et après le Samedi, le 2 Janvier prochain.

Les livres de transfert seront clos du 15 au 31 Décembre prochain, ces deux jours compris.

Par ordre du Bureau,

HY. BARBEAU,  
Gérant.

Montreal, 30 Novembre 1896.

TELEPHONE 368

**John A. Bulmer & Co.**  
**BOIS DE SERVICE**

EN GROS ET EN DEAIL

Les entrepreneurs et autres trouveront à nos clos toutes espèces de Bois Francs, ainsi que le Pin, l'Épinette, la Pruche, Lattes, Etc. Une de nos spécialités est l'Érable préparée pour plancher.

CLOS :

Coin rues St-Charles Borromée et Dorchester, et au Canal, pied de la rue Guy.

BUREAU CENTRAL :

No 571, RUE DORCHESTER

ALLEZ VISITER LES LOTS OFFERTS EN VENTE SUR LE

**:: BOULEVARD ST-GERMAIN ::**

Qui s'étend directement vis-à-vis la ville St-Laurent ou au Bois de Plaisance, situé sur les bords de la Rivière des Prairies, à Cartierville, (Back River). Ces lots sont couverts de superbes arbres.

Prix des lots : \$150, \$25 comptant ; la balance par versements annuels de \$25.

Un service de tramways électriques qui permettra aux résidents de se rendre chez eux en 20 minutes, du centre de la ville, sera un fait accompli en deux mois ; on pousse activement les travaux sur cette ligne. En attendant et jusqu'à nouvel ordre nous avons pourvu un service gratuit de voitures pour faciliter le trajet à ceux qui veulent voir et acheter. Ces voitures partiront du Bureau de Poste tous les samedis après-midi, à deux heures. Pour plus amples détails s'adresser en personne ou écrire à

**L. COUSINEAU & E. GOHIER**

16, rue St-Jacques, MONTREAL

TEL. BELL 2367.

# BEAUCHAMP & DERY

AGENTS D'IMMEUBLES



Administration de Successions. Prêts d'Argent. Assurances Feu, Vie, Accidents. Location de Maisons, Etc.

505, Rue Craig, MONTREAL

COIN ST-LAURENT.

# MARCOTTE FRERES

ENCANTEURS

— ET —

Agents d'Immeubles

Avances faites sur consignations.

Emprunts négociés sur hypothèques

No 69 rue St-Jacques,

MONTREAL.

TELEPHONE BELL 1286.....

**A. DUHAMEL & Cie**

AGENTS

D'IMMEUBLES ET DE FINANCES

Argent à prêter de 5 à 6 pour cent.

Propriétés et Fermes à vendre ou à échanger

No 136 rue St-Laurent, MONTREAL

Heures de bureau : 9 A.M. à 9 P.M.

T. PREFONTAINE

II. BOURGOUIN

**T. PREFONTAINE & CIE**

Bois de Sciage et de Charpente

GROS ET DETAIL

Bureau : coin des rues NAPOLEON ET TRACY

STE-CUNEGONDE

Clos à bois, le long du Canal Lachine, des deux côtés. Téléphone Bell 8141, Montréal.

Spécialité : Bois préparés de toutes façons, assorti par longueurs et largeurs en grande quantité.

**T. POULIOT,** Ferblantier, Plombier et Couvreur. Poseur d'Appareils à Gaz et à Eau Chaude.

No. 226 Rue Craig, - MONTREAL

**L. LAPIERRE,** PLOMBIER ET POSEUR D'APPAREILS A GAZ ET A EAU CHAUDE FERBLANTIER ET COUVREUR.

100 rue St-Henri, coin St-Maurice, Montréal.

**A. POITRAS FILS,** Ferblantier, Plombier, Couvreur, et Fabricant de Corniches, Poseur d'Appareils à Gaz et à Eau Chaude.

692 rue St-Laurent

**D. DUGAS,** PLOMBIER ET COUVREUR.

1440 STE-CATHERINE. TEL. BELL 6888.

Tout ouvrage exécuté avec soin et à bas prix.

**L. M. JETTE & FILS,** ENTREPRENEURS, Escaliers, une spécialité.

637 & 639 rue Beaudry, Montréal.

**D. HOULE,** ENTREPRENEUR Menuisier - Charpentier.

Ateliers : 142 ST-CHAS.-BORROME. Résidence Privée : No. 203 AVENUE LAVAL. 6. 18.

**SOUCISSE & BROUILLET,** ENTREPRENEURS

TELEPHONE 6320 :: Atelier : 81 rue Ste-Elizabeth, Montreal

Résidence : 58 et 585 St-André. Tel. Bell 6103

**COUVRETTE & FILS**

Entrepreneurs Menuisiers et Charpentiers

ATELIERS : No 80 RUE BERARD

**J. SAUVAGEAU,**

ENTREPRENEUR, REPARATIONS DE TOUS GENRES.

110 rue St-Dominique, - Montreal.

**J. A. BOYER,** ENTREPRENEUR REPARATIONS EN TOUS GENRES

185 & 187 ST-CHAS.-BORROME.

Tel. Bell 7129.

Tel. des Marchands 10

**W. D. RUFANGE** Entrepreneur peintre de maisons, d'enseignes

ATELIER : Imitation, Tapissier vitrier et blanchisseur. Résidence : 110, St-Augustin 3460, NOTRE-DAME, ST-HENRI.

MARBRERIE CANADIENNE

**T. ROCHON & FILS**

(Successeurs de A. R. Côté)

Carrelage en Marbre et Mosaïque. Manteaux de Cheminées. Monuments. Tables pour Plombiers et Meubliers. Réparations de tous genres.

36 RUE WINDS R. Tel. Bell 2973. March. 755.

**FELIX DANSEREAU**

MARCHANT DE BOIS DE SCIAGE

819 Rue ONTARIO, (Coin Parthenais)

Tel. Bell No 6212. MONTREAL.

**BOIS DE SCIAGE...**

Bureau : 512 Lagachetière MONTREAL.

**D. PARIZEAU** CLOS, Canal Lachine Tél. Bel No 6678

BASSIN No 3.

Vis-à-vis rue Ottawa.

Tel. Bell No 8308.

Tel. Bell 8374 Tél. des Marchands 671

**B. ETHIER**

MARCHANT EN GROS ET DETAIL DE

Bois, Charbon et Grain

Rue NAPOLEON (près du Canal)

ET 1119 ST-JACQUES

**Ventes enregistrées de Montréal.**

Pendant la semaine terminée le 5 décembre 1896

**MONTREAL EST**

**QUARTIER ST-JACQUES.**

Rue Berri. Lot 1203-8 et 9, terrain 20 x 89 d'un côté, 89 4 de l'autre, supr. 1783 pour le 1er, 20 x 89 d'un côté et 88 8 de l'autre, supr. 1776 pour le 2ème. Damien Lalonde et L. N. Dupuis à Octavie Desy épouse de Zotique Riopel; \$1,400 [42704].

Rue St-André, No 413. Lot pt. N. E. 878, avec manufacture en brique, terrain 20 x 72 pour celui bâtie et 40 x 78 pour la partie vacante, supr. 4560 pds. Jérémie Rhéaume à Sophie Gagnon, Vve de Ed. Ballargeon; \$3,500 [42746].

**QUARTIER ST-LAURENT**

Rue Mayor, No 23 et 25. Lot pt 211 avec maison en brique, terrain 20 8 x 83 Le Shérif de Montréal à Ann Yuille; \$500 et hypothèque [42717].

Rue Hutchison, Nos 48 et 50. Lot 44-181, avec maison en pierre et brique, terrain 23 x 85, supr. 1955. Le Shérif de Montréal à Succ. L. W. Marchand; \$6,150 [42718].

**QUARTIER ST-LOUIS.**

Rue St Laurent, No 499. Lot 815 avec maison en brique, terrain 30 x 72 6, supr. 2175. Catherine Yates Vve David Bradshaw et al, à Nathan Gardner; \$4,000 [42739].

**QUARTIER STE-MARIE**

Rue Lafontaine, No 685 à 689. Lot 1064 avec maison en brique, terrain 45 x 95, supr. 4275. Le Shérif de Montréal à The Trust & Loan Co \$2,350 [42749].

Rue Mathieu, No 359 à 365. Lot p. c. 1145-2 et 1 avec maison en brique, terrain 40 x 57, supr. 2280. Horm. Campeau à Adelard Granger; \$1,500 [42751].

Rue Lafontaine, No 685 à 689. Lot 1064 avec maison en brique, terrain 45 x 95 supr. 4275. Louis Renaud à Pierre Reul Perron; \$4,000 [42752].

**MONTREAL OUEST**

**QUARTIER STE-ANNE**

Rue Bourgeois. Lot 1/2 S.E. 60 et N.O. 1/2 61, avec maison en brique, terrain 23.11 1/2 x 96 supr. 2302. John Murison à F. W. Newman; \$2,450 [128967].

Rue Bourgeois Lot 1/2 N.O. 60, avec maison en brique, terrain 23.11 1/2 x 96 supr. 2302. John Murison à Ene Douville; \$3,000 [128968].

Rue Grand Trunk, No 27. Lot 675, avec maison en brique, terrain irrég. supr. 3383. John Killelea à Etienne Robert; \$1,690.45 [128972].

**QUARTIER ST ANTOINE**

Rue St Antoine, No 385. Lot 1636-6 avec maison en pierre et brique, terrain 24 x 118, supr. 2832. Dame Jane Loynachan, Vve de Joseph Tinning et al, à John Morrin; \$4,000 [128980].

**HOCHELAGA ET JACQUES-CARTIER**

**QUARTIER ST DENIS**

Rue Carrière, Nos 71 à 75. Lot 162a-4, 5, 6, 165-2, 3 et 4 avec maison en brique, terrain 22 x irrég. pour chacun, supr. 5720. Joseph Bourdon à Alexandre Michaud et Chs Michaud; \$3,500 [46877].

Rue Brébœuf. Lot 329-174, terrain 25 80 supr. 2000. J. U. Emard à Philomène Gauthier épouse de F. X. Payne; \$335 [64688].

**QUARTIER ST-JEAN-BAPTISTE**

Ruelle St-Hubert. Droits dans le Lot 1/2 S. E., 12-186, terrain 22.6 x 44, supr. 990 vacant. Amédée Brunet à George Meunier; \$64.8 [64683].

Rue Seaton, No 29. Lot 1-410 et 411 avec maison en Bois, terrain 25 x 118, supr. 2950. The Montréal Loan & Mortgage Co à George Lamarre \$1,700 [64694].

Rue Brébœuf, No 47. Lot 7-17, avec maison en brique, terrain 25 x 80, supr. 2000. Hormisdas Campeau à Adelard Granger; \$1,500 [64727].

Ave. de l'Hôtel de Ville, No 1063 et 1065. Jouisance et droits dans le lot, 1/2 ind. 15-1219, avec maison en brique, terrain 20 x 64. M. de Venne à Léandre Bélanger; \$508.07 [64745].

**MONTREAL ANNEXE**

Rue Mance Lot pt. S.E. 12-10-12, avec maison en brique, terrain 25 x 105. Chs. Austin Barnard à Isabella Jane McMaster, épouse de John Scott; \$2,800 [64721].

**WESTMOUNT**

Ave Belmont. Lots 230 14 et 230b-14, avec maison, terrain 50 x 107 supr. 5350 Thos. Milburn et Thos. Yeoman à John Fair; \$1,067.50 [64716].

Rue Springfield. Lot 244-4, avec maison, terrain 42 d'un côté et 43 de l'autre x irrég. supr. 3260 pds. Mathilda Burns Brown à Phillip Upton et al; \$1,304 [64724].

**ST-HENRI.**

Rue Richelieu. Lot 928, terrain 30 x 78, supr. 2340 vacant. F. X. St Pierre à Camille Chabot; \$1,350 [64675].

Rue Harrison Lot pt N. O. 2263 avec maison en bois et brique, terrain irrég., supr. 1500. Théodore Dupuis à Joseph Daoust; \$1,400 [64708].

**DE LORIMIER**

Chemin Côte St Louis. Lot 159-E-31, avec maison en bois terrain 44 x 78. L. J. B. Martin à J. B. Thomas; \$925 [64723].

**OUTREMONT**

Rue Hutchison. Lot 33-6. L'Institut Catholique des Sourds Muets à James Waterson; \$450 [64696].

**COTE ST PIERRE**

Lot 120-41. Wm Trenholm à Dolphis Nantel; \$150 [64700].

**ST-LAURENT**

Lot 1/2 ind. 602 x 603, terrain supr, 6666 pds vacant. Marcellin Cousineau à Zoti que Paquette; \$ 50 [64729].

**SAULT AUX RECOLLETS**

Rue Labelle. Lot 489-207, terrain 25 x 103. H. V. Meredith à Gédéon Rainville; \$64.38 [64679].

Voici les totaux des prix de vente par quartiers:

St Jacques.....	\$ 4,900 00
St Laurent.....	6,650 00
St Louis.....	4,000 00
Ste Marie.....	7,850 00
Ste Anne.....	7,440 45
St Antoine.....	4,000 00
St-Denis.....	3,835 00
St-Jean-Baptiste.....	3,772 87
Montreal Annexe.....	2,800 09
Westmount.....	2,371 50
St Henri.....	2,750 00
De Lorimier.....	925 00
<b>Total.....</b>	<b>\$ 51,294 82</b>

**PRÊTS ET OBLIGATIONS HYPOTHÉCAIRES**

Pendant la semaine terminée le 5 décembre 1896, le montant total des

**Joseph Perrault. Simon Lesage.**  
**PERRAULT & LESAGE**  
Architectes et Ingénieurs  
17, Cote de la Place d'Armes.  
Téléphone Bell, 1869.  
Spécialité: Evaluation pour Expropriation.

**L. R. MONTBRIAND,**  
ARCHITECTE et MESUREUR  
230 -- RUE ST. ANDRÉ -- 280  
MONTREAL.

**V. ROY & L. Z. GAUTHIER,**  
Architectes et Evaluateurs.  
162, Rue St-Jacques  
BLOC BARRON.

Élévateur. Téléphone 2113.  
**J. B. RESTHER & FILS**  
ARCHITECTES.  
Chambre 13 | Bâtisse "Impérial"  
107 rue ST-JACQUES, - Montréal  
Téléphone 1800.

**J. EMILE VANIER,**  
Ancien élève de l'École Polytechnique, Ingénieur Civil et  
Arpenteur --- No 107 rue St-Jacques  
En face du Carré de la Place d'Armes, Montréal.  
Se charge de plans de ponts, aqueducs, égouts, de  
tracés de chemins de fer et routes, d'arpentages  
publiques et particuliers, de demandes de brevets  
d'invention, etc. Téléphone No 1800.

**LESSARD & HARRIS**  
(Ci devant de Brodeur & Lessard)  
**CONTRACTEURS-PLOMBIERS, COUVREURS**  
Et Poseurs d'Appareils de Chauffage.

4214 Craig, Montréal. Tel. Bell 2194  
**HORMISDAS CONTANT**  
Contracteur Plâtrier,  
475; Rue LaGauchetière, Montréal  
Résidence: 290 rue Beaudry.

**ABRECOU & MERCURE,**  
Entrepreneurs-Ménuisiers,  
37 RUE ST-ANDRÉ, MONTREAL  
Téléphone Bell 6324.

**JOS. FABIEN**  
**ORNEMENTS ET OUVRAGES EN PLATRE**  
Marbres artificiels et Dalles.  
Enduits en Ciment une spécialité.  
ATELIERS ET COURS: 488 à 492 RUE CHARLEVOIX.  
RESIDENCE 47 RUE KNOX, POINTE ST-CHARLES.

  
**A. LATOUR**  
CONSTRUCTEUR  
222. Av. de l'Hotel-de-Ville.

**L. GIRARD & CIE,** Ferblantiers  
Plombiers  
Couvreurs  
Spécialité: Corniche en tôle galvanisée  
TEL. BELL 6329. 350, ST-LAURENT

**A. CHENEVERT & CIE,** ENTREPRENEURS  
Spécialité d'Escaliers  
et réparations en tous genres  
Atelier: 77 RUE CRAIG | Résidence: 18 AVE PAPINEAU

**ANT. BELANGER,** Ferblantier, Plombier,  
Couvreur, poseur d'appareils à gaz et à eau chaude. Corniche une spécialité. Tout ordre exécuté avec soin et à prix modérés.  
1066 RUE NOTRE-DAME.

**E. L. de la VALLÉE & Cie**  
Ingénieurs Civils et Entrepreneurs  
17 Côte de la Place d'Armes, - MONTREAL.  
Travaux Municipaux, Etude et Installation de  
Distributions d'Eau, Ponts, Etc.

prêts et obligations hypothécaires a été de \$154,747 divisés comme suit, suivant catégories de prêteurs :

Particuliers .....	\$ 82,722
Successions .....	6,400
Cies de prêts .....	27,300
Assurances .....	38,325
	<u>\$154,747</u>

Les prêts ont été consentis aux taux de :

4½ p. c. pour \$24,325.  
5 p. c. pour \$500 ; \$1,000 ; 2 sommes de \$1,900 ; \$4,500 ; \$8 000 ; \$8 500 et \$16,400.  
5½ p. c. pour \$4,000 et \$6,000.  
6 p. c. pour un total de \$43,852 en 23 prêts variants de \$500 à \$8,500.  
Les autres portent 6½, 7 et 8 p. c. d'intérêts.

## VENTES PAR LE SHÉRIF

Du 15 au 22 décembre, 1896.

### DISTRICT DES TROIS-RIVIÈRES

Dame Julienne Bourque vs Olivier Poirier.

St Wenceslas — 1o Un lot de terre situé au 2e rang d'Aston, étant moitié du No 228, contenant 42 arpents en superficie.

2o Un lot de terre situé au 2e rang d'Aston et désigné sous le No 229, avec bâtisses.

Vente le 16 décembre, à 10 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

Arthur Olivier et al vs Louis Lambert.

Ste Ursule — Une terre située concession de la Carrière, superficie 30 arpents et 82 perches et désignée sous le No 392.

Vente le 19 décembre, à 10 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

### DISTRICT DE JOLIETTE

Joseph Phineas Viger vs Lous Normandeau.

L'Assomption—1o La moitié indivise d'un emplacement situé rue St Etienne et désigné sous le No 51, vacant.

2o Un emplacement situé rue St Etienne, désigné sous le No 46, avec bâtisses.

Vente le 21 décembre, à 10 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

### DISTRICT DE GASPÉ

J. E. Hyman et al vs Charles Gagné.

Grande Vallée — Le lot No 11, contenant 84 acres en superficie, avec bâtisses.

Vente le 22 décembre, à 11 h. a. m., au bureau d'enregistrement à New-Carlisle

### DISTRICT DE BEDFORD

Pierre Blain vs Léandre Farand.

Granby Canton—Un morceau de terre étant le No 14 du 1er rang et maintenant désigné sous le No 60, superficie 237 acres.

Vente le 19 décembre, à 9 h. a. m., à la porte de l'église de Notre-Dame de Granby.

### DISTRICT DE BEAUHARNOIS

John Henry Wilson vs Joseph Delisle.

Beauharnois — Un lot situé rue Anna et désigné sous le No 200, superficie 2312 pds, avec bâtisses.

Vente le 21 décembre, à 11 h. a. m., au bureau du shérif.

John Henry Wilson vs Joseph Delisle.

Beauharnois — La moitié nord-est du lot 183, superficie 8283 pds, avec bâtisses.

Vente le 18 décembre, à 11 h. a. m., au bureau du shérif.

### DISTRICT DE MONTREAL

The Trust and Loan Co vs Dame Ozine Thifault, veuve de Moïse Dubeau et al

Montréal—Un lot situé rue Dominion, et désigné sous le No 86-18, contenant 30 x 90 pds. avec bâtisses.

Vente le 18 décembre, à 3 h. p. m., au bureau du shérif.

Dame Marie Beaudet, épouse de O. D. Duckett vs Godfroi Beaudet.

Coteau du Lac — Un lot de terre désigné sous le No 137, avec bâtisses.

Vente le 18 décembre, à 10 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

Trefflé Dubreuil vs Euchariste Leclair.

Montréal — 1o Un lot de terre sis rue Rachel désigné sous les Nos 15-1264, 1265, et 1266, avec bâtisses.

2o Deux lots de terre, sis rue Marie-Anne, désignés sous les Nos 33 et 34, avec bâtisses.

3o Une lisière sise rue Marie-Anne, contenant 12 x 42 pds, étant partie du No 35, avec bâtisses.

Vente le 18 décembre, à 2 h. p. m., au bureau du shérif.

François Ouimet vs Athanase Gravel.

Ste Rose — Une terre désignée sous le No 388, avec bâtisses.

Vente le 18 décembre à 11 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

James Sweeney vs Aimé Lescarbeau.

Montréal — Un emplacement situé au quartier Hochelaga, chemin Côte Visitation, contenant 50 x 127 d'un côté et 100 de l'autre, vacant.

Vente le 18 décembre à 10 h. a. m. au bureau du shérif.

Olivier Archambault et al vs Geo. W. Parent et al.

Montréal — Un lot vacant sis rue Duquette et désigné sous le No 23-102 d'Hochelaga.

2o Un lot de terre sis rue Hochelaga, étant le No 23-283.

Vente le 18 décembre à 11 h. a. m. au bureau de shérif.

U'balde Garand et al vs P. H. Oakes.

Pointe-Claire—Le lot No 42-4, vacant.

Vente le 18 décembre à 11 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

Joseph Richer et ux vs Louis Champagne.

Ste Dorothee — Une terre étant le No 140, contenant 67 arpents, avec bâtisses.

Vente le 18 décembre, à 11 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

La Corporation de Ste Anne de Bellevue vs Ambroise Lauzon.

Ste Anne de Bellevue — Un lot de terre désigné sous le No 154, avec bâtisses.

Vente le 18 décembre, à 11 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

Dame Ellen Edgar, veuve de Alex. McNaughton vs Malcolm A. McCuaig.

St Téléphore — Une terre sise Côte St Patrick, superficie 60 arpents.

Vente le 18 décembre, à 11 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

### DISTRICT DE QUÉBEC

Edouard Lacroix vs Théophile Jude Boulanger.

Québec — La partie ouest du lot No 1001, situé rue St Joseph, avec bâtisses, sujet à charge d'une rente.

Vente le 18 décembre, à 10 h. a. m., au bureau du shérif.

La Cité de Québec vs Téléphore Drolet.

Québec — Le lot No 1514, situé rue St Valier, avec bâtisses, sujet à une rente annuelle.

Vente le 18 décembre, à 10 h. a. m., au bureau du shérif.

### DISTRICT DE ST. FRANÇOIS

Mde L. A. Dastous et al vs R. J. Sorel.

Sherbrooke—1o Partie du No 14, au 8e rang, superficie 17 acres.

2o Une étendue de terre étant partie du No 14 au 8e rang, superficie 20 acres, avec bâtisses.

Vente le 18 décembre, à 10 h. a. m., au bureau du registraire.

### DISTRICT DE TERREBONNE

Cyrille H. Champagne vs Dame Elmire Meunier et vir.

Ste Thérèse de Blainville — Un emplacement connu sous le No 230, avec bâtisses.

Vente le 18 décembre, à midi, à la porte de l'église paroissiale.

F. X. Guenette vs Ovide Desjardins.

St Jérôme et Ste Anne des Plaines—1o Une terre située Côte Ste Marguerite, étant le No 24, avec bâtisses.

2o Une terre située au même lieu, désignée sous le No 20, avec bâtisses.

3o La moitié d'une terre à bois, désignée sous le No 451, à Ste Anne des Plaines.

Vente le 18 décembre, à 10 h. a. m., à la porte de l'église de St Jérôme, pour les 1e et 2e, et à la porte de l'église de Ste Anne des Plaines pour la 3e terre.

## PETITES NOTES

Cadeaux de Noël — Nous recommandons comme tels : " Coussins de sofa ; couvertures de pied ; tea-cosies ; oreillers de plume ; oreillers de duvet ; coussins de fantaisie."

Tous ces articles sont fabriqués par la Compagnie Alaska des plumes et des duvets ( The Alaska Feather & Down Co.), 290 Rue Guy, Montréal.

En vertu d'un arrêté du gouverneur-général en conseil, l'article 17 de l'arrêté en conseil du 5 juillet 1-90 établissant des règlements au sujet des poids et mesures est annulé et remplacé par le suivant :

Art. 17. Tarif des droits à percevoir pour la vérification des balances-bascules, etc.

### ROMAINES AVEC BRAS GRADUÉ

Ne pouvant pas peser plus de 500 lbs \$0.50

" " 1,000 lbs 0.75

" " 2,000 lbs 1.00

Et pour chaque tonne en sus..... 0.50

Ces balances seront vérifiées au bureau de l'inspecteur. Si elles sont vérifiées ailleurs, le fonctionnaire exigera en sus des droits le charroyage des poids employés pour la vérification.

### BALANCES-BASCULES OU PONTS

#### A BASCULE

Ne pouvant pas peser plus de 250 lbs \$0.50

" " 500 lbs 0.75

" " 2,000 lbs 1.00

" " 4,000 lbs 1.50

" " 6,000 lbs 2.00

Et pour chaque tonne en sus..... 0.50

Et en sus de ces droits le coût du charroyage des poids employés pour la vérification.